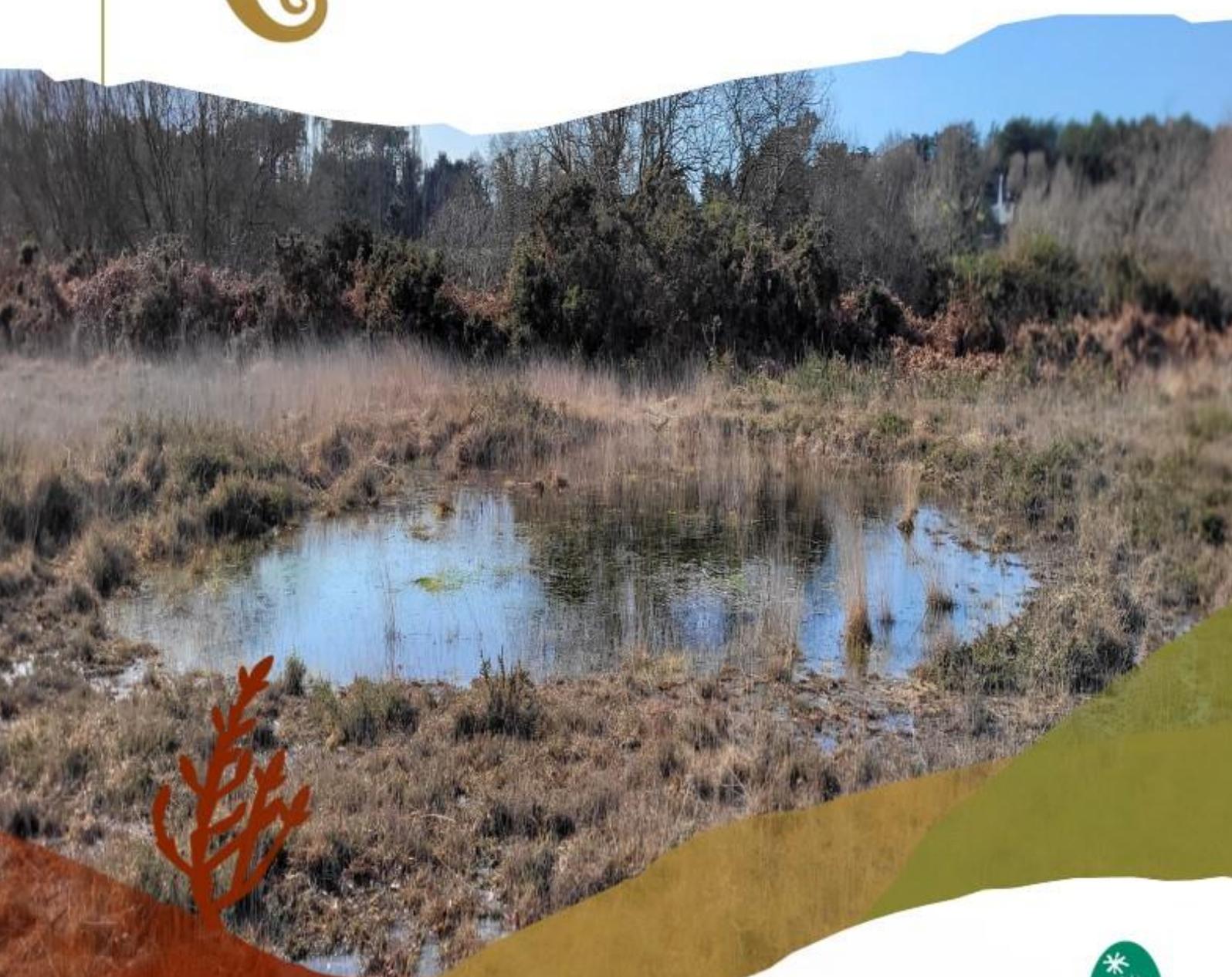




Atlas de la Biodiversité communale

Document de synthèse :
Diagnostic territorial



Une autre vie s'invente ici



En partenariat avec les structures naturalistes



Le Parc et la commune de Locmariaquer tiennent à remercier les structures partenaires pour la mise à disposition de leurs données ayant permis la réalisation de ce travail, ainsi qu'aux nombreux bénévoles naturalistes et habitants, contribuant, par leurs observations, à une meilleure prise en compte de la biodiversité communale.

Cet Atlas de la biodiversité communale a été financé par l'Office français de la biodiversité, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et la commune de Locmariaquer.

Crédit photo et illustration : Parc naturel régional du Golfe du Morbihan sauf mention contraire.

Rédaction et cartographie : Pierline TOURNANT, Xavier BLONDEL

Agents du Parc ayant contribué à la réalisation de ce document : Xavier BLONDEL, Anne BOULET, Cécile CHAUVIN, Thomas COSSON, Alexandre CROCHU, Laurène DEMANGE, Anne GERMON, David LEDAN, Benjamin LE MELL, Armelle MASQUELIER, Marion RAHUEL, Jean-Philippe WILLAUME

Référents communaux : Jacques MADEC, Marie KERDAVID



Table des matières

LES OBJECTIFS DU DOCUMENT	3
LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LOCMARIAQUER : ZOOM SUR SES ASPECTS ESSENTIELS.....	4
1.1. Fiche d'identité de la commune	5
1.2. Les principaux documents de cadrage	8
1.2.1. L'identification et le diagnostic des trames naturelles du Parc	8
1.2.2. Les documents liés à l'urbanisme	9
1.2.3. Les documents liés à l'eau	9
1.3. Les sites liés à la protection de l'environnement	12
1.3.1. Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Morbihan	12
1.3.2. Les sites NATURA 2000	12
1.3.3. Les sites du Conservatoire du littoral.....	12
1.3.4. Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)	12
1. ATLAS DE LA BIODIVERSITE ET GOUVERNANCE LOCALE : MOBILISER, IMPLIQUER, AGIR.....	14
1.1. Bilan de la mobilisation sur la commune de Locmariaquer.....	15
1.1. Pistes d'actions pour la mobilisation et l'implication des acteurs communaux	15
2. L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION : DECOUVRIR, PROTEGER, EVEILLER LES CONSCIENCES.....	17
2.1. Bilan de la sensibilisation sur la commune de Locmariaquer	18
2.2. Pistes d'actions à poursuivre pour la sensibilisation	18
3. ATLAS DE LA BIODIVERSITE ET LA CONNAISSANCE : INVENTORIER, COMPRENDRE POUR MIEUX PRESERVER.....	5
3.1. Analyse de la biodiversité communale : état des lieux	6
3.1.1. Les données existantes.....	6
3.1.2. Les données complémentaires.....	7
3.1.3. Les données issues de l'observatoire participatif.....	8
3.1.4. Les données rassemblées	9
3.2. Les espèces à enjeux pour la commune	8
3.2.1. Pour la flore	8
3.2.2. Pour la faune.....	11
3.3. Les espèces exotiques envahissantes	17
3.4. Les milieux, les habitats et les espèces de la commune de Locmariaquer	20
3.4.1. Les milieux agricoles.....	23
3.4.2. Les milieux boisés	28
3.4.3. Les milieux urbains et industrialisés	32
3.4.4. Les milieux de landes.....	36
3.4.5. Les milieux littoraux	40
3.4.6. Les milieux humides	46
ATLAS DE LA BIODIVERSITE : DES ENJEUX LOCALISES	50
TABLE DES FIGURES.....	52
TABLE DES TABLEAUX	53
LISTE DES ESPECES AVEC STATUTS ET ENJEUX DE CONSERVATION.....	54

LE PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, créé en 2014, représente un territoire reconnu nationalement pour sa valeur patrimoniale et paysagère. Reposant sur une collaboration entre l'État, les collectivités locales et les acteurs du territoire, le Parc met en œuvre cinq missions fondamentales : la protection du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement économique durable, la sensibilisation du public et la promotion de la recherche.

Créé officiellement le 1er octobre 2014 par décret ministériel, Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est le 50^{ème} Parc sur les 58 que compte la France. S'étalant sur une superficie de 76 342 hectares et englobant 35 communes riveraines, la particularité de ce Parc réside dans l'inclusion d'une aire d'intérêt maritime d'environ 17 000 hectares dans son périmètre, qui correspond au Golfe du Morbihan.

La Charte du Parc¹, signée par les différentes collectivités et également par l'État, est portée et animée par le syndicat mixte qui regroupe les collectivités adhérentes : 35 communes, 4 EPCI, le Département du Morbihan et la Région Bretagne.

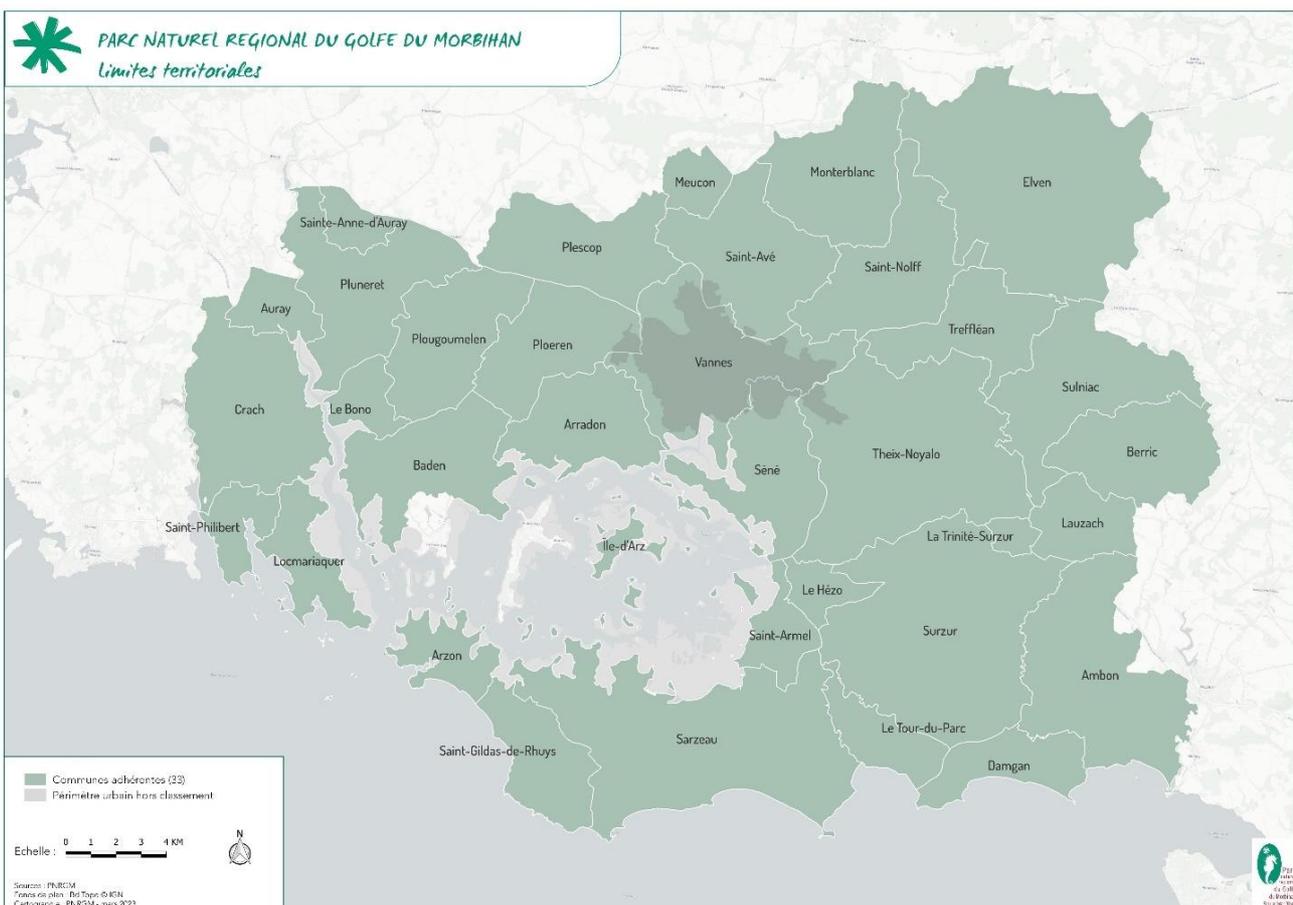
Celle-ci s'articule autour de 3 axes dont certaines orientations et actions visent notamment à préserver et à valoriser la biodiversité de la région. L'une des priorités est la protection des écosystèmes marins, comme les zones humides, les herbiers marins et les fonds marins, qui abritent une diversité exceptionnelle d'espèces. Des mesures sont mises en place pour limiter les activités susceptibles de dégrader ces milieux fragiles, telles que la pêche intensive ou les aménagements côtiers non durables.

La conservation des espèces végétales et animales représente un autre volet important de la Charte. Des actions concrètes sont entreprises pour préserver les habitats naturels et assurer la survie d'espèces emblématiques ou menacées présentes sur le territoire du Parc. Cela peut impliquer la mise en place de zones protégées, la régulation des activités humaines impactant la faune et la flore, ainsi que la restauration d'habitats dégradés.

La gestion durable des ressources naturelles constitue également un enjeu central. La Charte encourage des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment dans le secteur agricole, en favorisant l'agroécologie, la diversification des cultures et en limitant l'utilisation de produits chimiques nuisibles. Cette approche vise à concilier les besoins humains en alimentation avec la préservation des écosystèmes locaux.

Par ailleurs, la sensibilisation du public joue un rôle crucial dans la Charte. Des actions éducatives et de communication sont déployées pour informer les habitants, les visiteurs, ainsi que les acteurs économiques, sur l'importance de la biodiversité et les gestes à adopter pour la préserver. L'implication de la population locale est ainsi encouragée pour assurer la réussite des efforts de préservation.

¹ <https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/la-charte-du-parc>



Quelques chiffres clés

- **76342 hectares**
- **17 000 hectares d'aire d'intérêt maritime**
- **508 kilomètres de linéaire côtier**
- **10 000 hectares de surface d'estran**
- **35 communes**
- **4 intercommunalités**
- **192 147 habitants**

LES OBJECTIFS DU DOCUMENT

Le présent document de diagnostic, réalisé dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), vise à fournir un état des lieux détaillé de la biodiversité présente sur le territoire de la commune de Locmariaquer. Ce projet permet d'acquérir une connaissance approfondie pour évaluer les potentiels, les atouts et les points de vigilance en matière de biodiversité, ainsi que de définir un plan d'actions pour préserver et promouvoir la biodiversité locale.

Il est important de noter que ce travail constitue une première étape, un bilan initial qui ne doit pas être considéré comme définitif. Les données utilisées pour les analyses ne sont pas exhaustives. L'outil proposé ici vise à amorcer une réflexion sur les enjeux de biodiversité à l'échelle communale et devra être régulièrement mis à jour en termes d'inventaires pour se rapprocher au mieux de la réalité du territoire. Il est essentiel, notamment, de maintenir dans le temps les actions de sensibilisation pour permettre aux habitants, acteurs et décideurs de la commune de s'approprier ces enjeux de conservation.

Dans un contexte de changements climatiques et de déclin sans précédent de la biodiversité, la démarche d'ABC offre un point de référence de l'état actuel du patrimoine naturel de la commune. Cela facilite la prise en compte des évolutions et des changements nécessaires pour protéger, valoriser et sensibiliser la richesse biologique du territoire communal et au-delà.

LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LOCMARIAQUER : ZOOM SUR SES ASPECTS ESSENTIELS

PHOTO

1.1. Fiche d'identité de la commune

Département : Morbihan
Code INSEE : 56116

EPCI : Auray Quiberon Terre Atlantique
Population en 2020 : 1545

La commune de Locmariaquer s'étend sur 1120 ha et partage ses limites communales avec 2 autres communes : Crac'h et Saint-Philibert (Figure 1).



Figure 1 : Carte de localisation de la commune de Locmariaquer au sein du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Les lieux-dits, axes routiers et principaux cours d'eau utilisés comme points de repère dans ce document sont présentés en Figure 2.

La géologie, l'hydrologie et le relief interagissent pour façonner l'environnement naturel dans lequel les organismes vivants évoluent. Les roches, les minéraux et les caractéristiques géologiques influencent directement la végétation, créant ainsi une diversité d'habitats naturels et la faune qui prospèrent dans ces écosystèmes variés (Figure 3).

Le relief s'organise autour d'une ligne de crête orientée selon un axe nord-sud, parallèle à la rivière d'Auray. Globalement, les pentes sont faibles et le relief très doux. Le territoire communal repose sur un sous-sol granitique. Au sud et en bordure du littoral, on rencontre également des alluvions, dunes et gneiss. Locmariaquer est scindée en deux bassins versants principaux. 6 km de cours d'eau ont été identifiés. Il s'agit de petits ruisseaux de faibles débits, à sec en période sèche et pouvant être impactés par des remontées marines.



Figure 2 : Carte des principaux axes routiers, lieux-dits et cours d'eau de la commune de Locmariaquer



Figure 3 : Carte du relief et de l'hydrologie de la commune de Locmariaquer

1.2. Les principaux documents de cadrage

La commune de Locmariaquer est soumise à différentes échelles et politiques de planification et d'aménagement du territoire. Plusieurs documents cadres guident l'organisation et le développement de la commune. Ils sont élaborés par différentes autorités administratives et doivent se conformer aux codes de l'environnement et de l'urbanisme.

1.2.1. L'identification et le diagnostic des trames naturelles du Parc

La trame verte et bleue est une politique qui vise à préserver et à connecter les espaces naturels, terrestres et aquatiques, pour assurer la conservation de la biodiversité et favoriser les déplacements des espèces.

- La trame verte se réfère aux habitats terrestres, tels que les forêts, les prairies, qui permettent aux espèces de se déplacer, se nourrir, se reproduire et trouver des milieux adaptés. Elle vise à maintenir la connectivité entre les différents écosystèmes, en évitant la fragmentation du paysage causée par les infrastructures et les activités humaines.
- La trame bleue, quant à elle, concerne les milieux aquatiques d'eau douce tels que les cours d'eau, les mares, les zones humides, ... Elle assure la continuité des écosystèmes aquatiques, permettant aux espèces de migrer, de se reproduire et de se nourrir. Elle contribue également à la préservation de la qualité de l'eau et à la régulation des écosystèmes.

Un travail d'identification et de diagnostic des trames naturelles a été mené par le Parc de 2018 à 2020. Il s'est appuyé sur les préconisations du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (intégré depuis 2019 dans le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire de Bretagne) pour ce qui est de la déclinaison en sous-trames. Ce diagnostic vise à établir des processus d'actions opérationnels, de sensibilisation, d'acquisition de connaissance, mais aussi de planification permettant ainsi de disposer d'éléments d'aide à la décision et de communication au service des gestionnaires territoriaux.

Ce travail réalisé à une échelle intercommunale ne permet pas d'identifier précisément les éléments constitutifs des trames et leurs obstacles présents sur la commune. Il donne cependant des pistes sur les principaux enjeux de continuités écologiques à prendre en compte.

La trame verte et bleue de la commune de Locmariaquer est marquée par son contexte littoral. Au nord de la commune ce sont les sous-trames « bocages et milieux ouverts » et forestière qui dominent. La sous-trame des « landes et pelouses » est également bien présente aux travers de différents habitats comme les landes et prairies littorales, les habitats ouverts du haut schorre, ainsi que les landes rétro-littorales.

Le réseau hydrographique de la commune repose essentiellement sur le bassin versant des rivières de Locmariaquer et d'Auray ainsi que leurs affluents. Au sud, la présence de milieux sous influence haline (pré-salés, fourrés halophiles, lagunes, prairies des hauts schorre, ...) inscrit la commune dans la sous-trame littorale.

Sa position de presqu'île enclavée entre les estuaires des rivières de Locmariaquer et d'Auray rend la question de la fonctionnalité de ses trames nord-sud sensible. Le nord de Locmariaquer, avec le nord-est de la commune de Saint-Philibert et le sud de Crac'h, est la porte d'entrée de la presqu'île de Locmariaquer. La préservation des trames du nord de la commune et des axes nord-sud présentent un enjeu majeur des fonctionnalités écologiques de ce territoire.

La commune de Locmariaquer, tout comme Saint-Philibert est essentiellement traversée par la D781 du nord au sud. Ce tronçon est identifié comme élément de fragmentation de niveau 3 au diagnostic

TVB du Parc. Une attention particulière devra être portée sur le secteur de Kerere et l'urbanisation qui l'entoure. Ce secteur vient fragmenter le SDAGE qui relie le nord de la commune à sa son extrême sud.

Bien que présente, la pollution lumineuse issue de la commune n'est pas identifiée comme majeure. Les zones principalement concernées sont la partie sud de la ZA de Mane Lenn à Crac'h et le secteur du bourg au sud.

1.2.2. Les documents liés à l'urbanisme

- **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Le SCOT est un document de planification à long terme, dont l'objectif est de fixer les objectifs du développement durable d'un territoire inter-communal. Il doit définir entre autres l'équilibre entre surfaces urbanisées, agricoles et naturelles, au regard notamment des objectifs de limitation de la consommation foncière et les moyens à mettre en œuvre afin de garantir le maintien et la restauration des corridors écologiques.

Le périmètre du SCoT du Pays d'Auray a été validé le 7 juillet 2004 par un arrêté du Préfet du Morbihan. Il couvre deux intercommunalités, Auray Quiberon Terre Atlantique et Belle-Ile-en-Mer, soit 28 communes.

- **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Le PLU vise à assurer, pour les 10 à 15 prochaines années, les conditions d'une planification durable du territoire en prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols). Il constitue un outil central pour encadrer l'aménagement opérationnel : ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, ainsi que, le cas échéant, aux ouvertures d'installations classées appartenant aux catégories visées par le PLU. Par délibération en date du 24 juin 2019, le conseil municipal de Locmariaquer a approuvé le PLU révisé (Figure 5).

1.2.3. Les documents liés à l'eau

- **Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne**

Le SDAGE est un outil de planification environnementale visant à assurer une gestion équilibrée et durable des ressources en eau dans le bassin de la Loire et de ses affluents en Bretagne. Il vise à préserver la qualité de l'eau, à gérer les quantités d'eau de manière durable, à protéger les écosystèmes aquatiques, à réduire la pollution, à prévenir les risques d'inondation et à favoriser la participation du public. Ce plan intègre également des mesures pour s'adapter aux impacts du changement climatique. Le SDAGE et son programme de mesures sont en vigueur depuis le 4 avril 2022.

- **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Golfe du Morbihan Ria d'Etel**

Le SAGE Golfe du Morbihan Ria d'Etel est un instrument de planification qui vise à assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau, en harmonie avec les besoins environnementaux, sociaux et économiques du bassin versant du Golfe du Morbihan et Ria d'Etel. La version actuelle du SAGE Golfe du Morbihan Ria d'Etel a été adoptée en avril 2020.

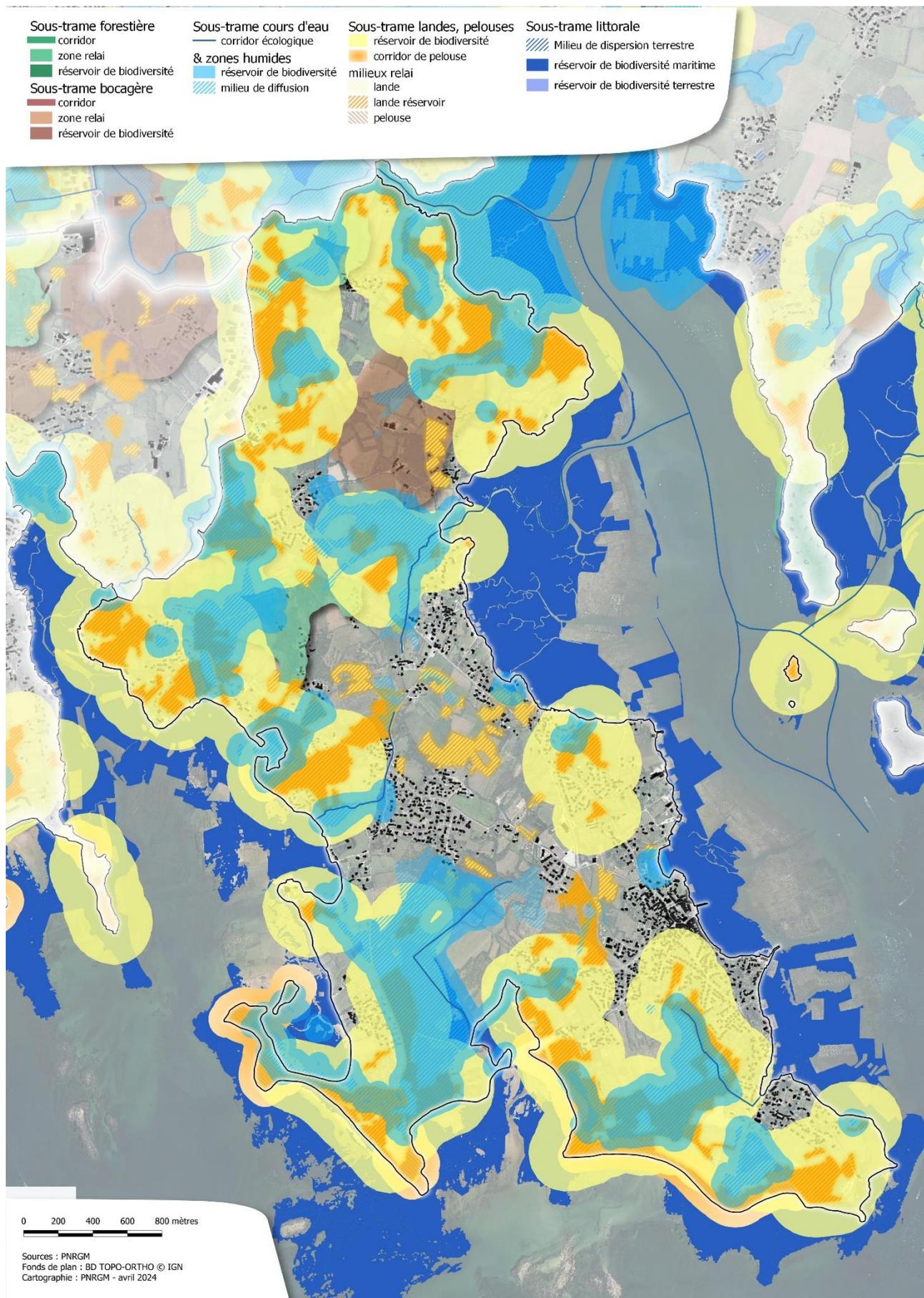


Figure 4 : Carte d'identification des trames naturelles du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

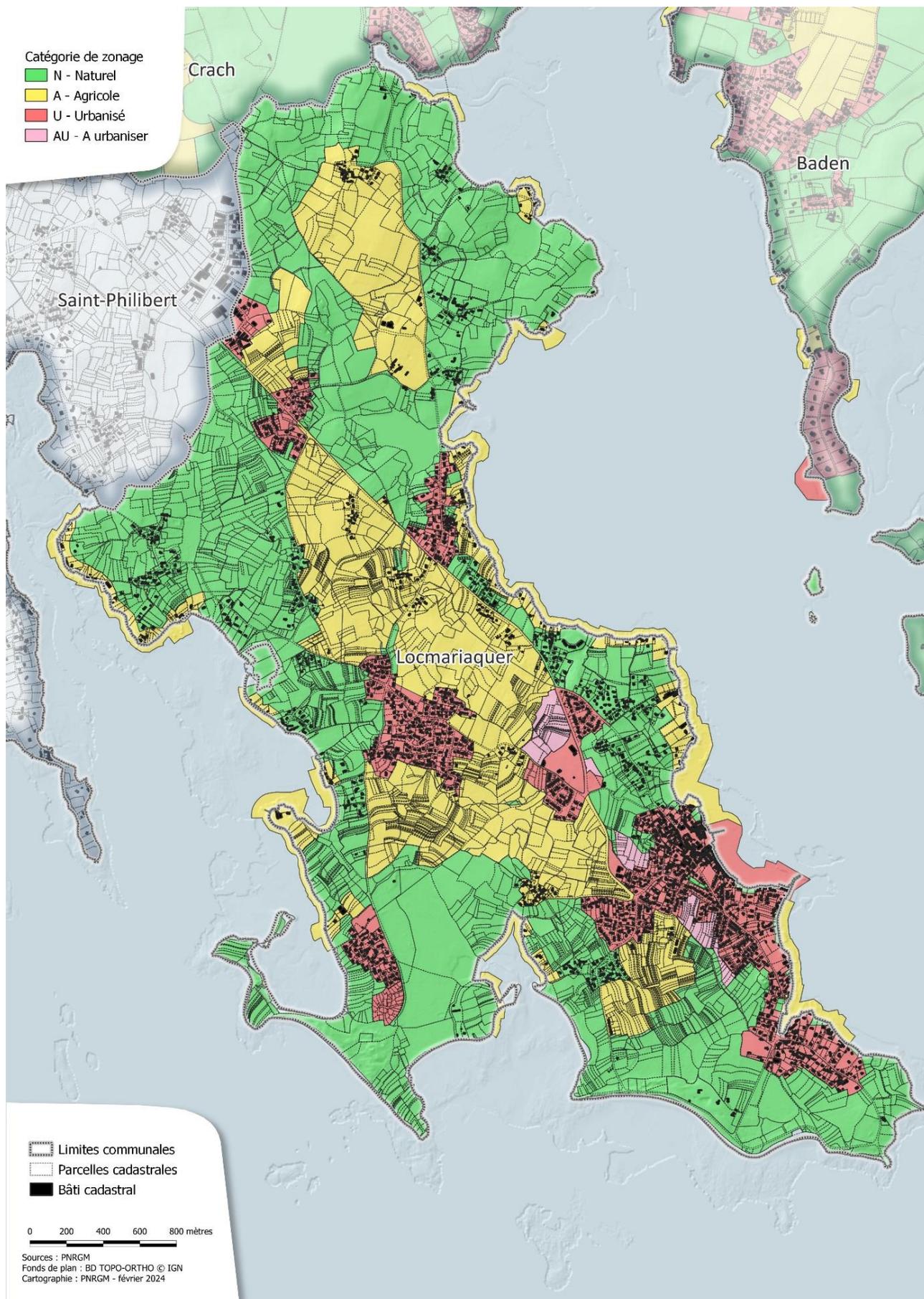


Figure 5 : Carte des zonages inscrits dans le PLU

1.3. Les sites liés à la protection de l'environnement

1.3.1. Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Morbihan

Les ENS sont des surfaces acquises et gérées par le département. Les ENS représentent des zones préservées et valorisées pour leur intérêt écologique, paysager ou patrimonial. Ils font l'objet d'une protection et d'une gestion particulière visant à concilier la préservation des milieux naturels avec les activités humaines, tout en assurant un équilibre entre protection et valorisation. Ils intègrent souvent des éléments patrimoniaux tels que des sites archéologiques, des habitats traditionnels ou des éléments culturels. Certains de ces espaces sont aménagés pour permettre au public de découvrir et de comprendre la nature. Dans le cadre de ses compétences, le département peut créer des zones au sein desquelles il peut préempter des terrains en vue de les protéger, de les aménager et de les ouvrir au public. Sur la commune de Locmariaquer, ils représentent 8 hectares (Figure 6).

1.3.2. Les sites NATURA 2000

NATURA 2000 est un réseau européen de sites représentatifs de la diversité climats et de paysages qui existent en Europe, au sein desquels la préservation des milieux et des espèces naturels menacés est assurée de manière prioritaire. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. S'ils abritent de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial, ils sont surtout connus pour être particulièrement favorables à l'accueil des oiseaux, tant nicheurs qu'hivernants. La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne oiseaux et à la directive européenne habitats-faune-flore. Ces sites sont régis par un document d'objectifs communs dont le Parc et l'OFB sont animateurs.

La commune de Locmariaquer est concernée par 2 sites NATURA 2000 de 443 ha : une Zone Spéciale de Conservation et une Zone de Protection Spéciale (Figure 6).

1.3.3. Les sites du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels. Propriétaire des sites, le Conservatoire fait assurer la gestion par des partenaires-gestionnaires, en priorité aux collectivités territoriales. Ces gestionnaires sont les employeurs des gardes du littoral qui assurent au plus près des terrains, la surveillance et l'entretien quotidien des sites. Ils participent aux investissements et projets lancés par le Conservatoire dans le cadre du plan de gestion.

Lorsqu'il est territorialement compétent, le Conservatoire du littoral peut prendre l'initiative de l'institution de zones de préemption à l'extérieur des zones délimitées par le département, des zones urbaines ou à urbaniser délimitées par le plan local d'urbanisme.

Sur la commune de Locmariaquer, les sites du Conservatoire du littoral concernent 73 hectares (Figure 6).

1.3.4. Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

L'APPB est un outil réglementaire qui vise à protéger les habitats nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées. Sur la commune de Locmariaquer, les APPB concernent le site des landes de Kercadoret (Figure 6).

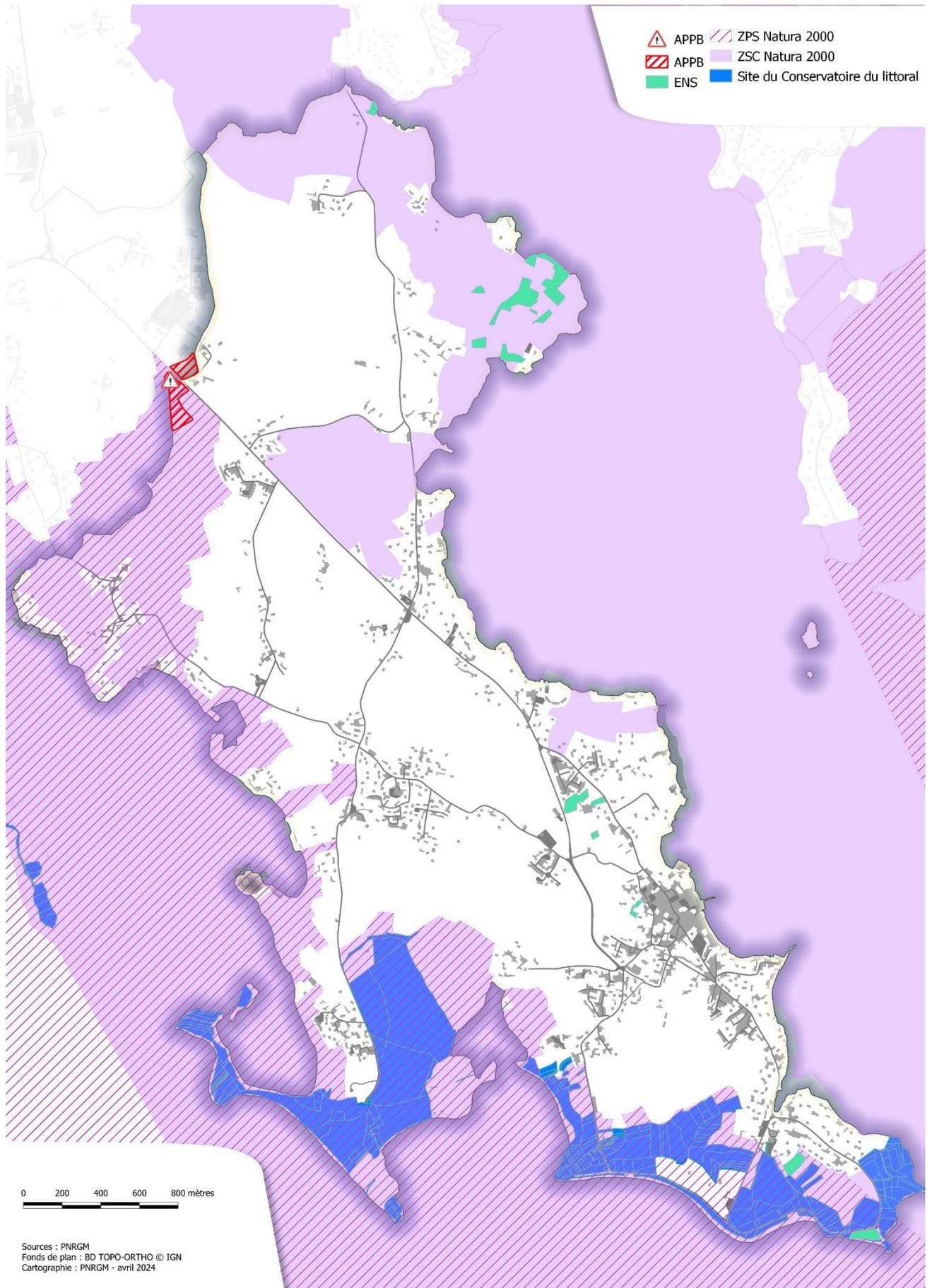


Figure 6 : Carte des différents sites de protection de l'environnement présents sur la commune

1. ATLAS DE LA BIODIVERSITE ET GOUVERNANCE LOCALE : MOBILISER, IMPLIQUER, AGIR

PHOTO

DOCUMENT DE TRAVAIL

1.1. Bilan de la mobilisation sur la commune de Locmariaquer

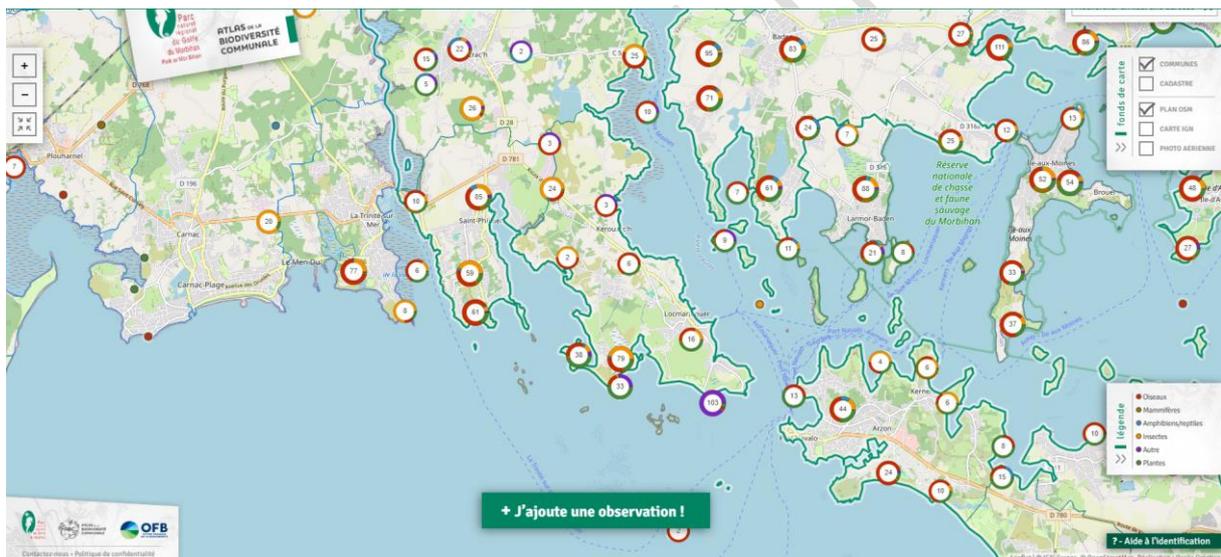
La mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs communaux est un élément essentiel pour favoriser l'appropriation des enjeux de biodiversité locaux et sensibiliser à la prise en compte et la préservation des milieux et des espèces.

Pour faciliter les échanges entre la commune et le Parc, un binôme de référents communaux de l'ABC, constitué d'un élu et d'un agent, a été désigné.

+ bilan du groupe de travail

Une des premières implications des membres du groupe de travail a été de réfléchir collectivement aux secteurs à forts enjeux sur la commune. A partir d'une image aérienne de la commune en format A0, il a été proposé de cartographier les lieux où une relation particulière avec les habitants était établie, des endroits importants pour la qualité du bien-être des citoyens. Cette démarche a permis d'identifier différents milieux qui pourraient être intéressants à explorer.

Afin de mobiliser et impliquer les habitants dans cette démarche de connaissance de la biodiversité communale, le Parc met à disposition un observatoire participatif de la biodiversité accessible au grand public, permettant aux habitants de signaler leurs observations de faune, de flore, ainsi que d'habitats tels que les mares, vergers ou murets de pierres sèches.



1.1. Pistes d'actions pour la mobilisation et l'implication des acteurs communaux

Il est essentiel de poursuivre les actions de mobilisation initiées dans le cadre de l'ABC pour favoriser l'appropriation, la valorisation et la diffusion du travail de diagnostic. Plusieurs actions peuvent être ainsi mises en œuvre :

- Poursuivre la dynamique du groupe de travail pour la mise en œuvre des actions issues du diagnostic.
- Poursuivre la mobilisation des habitants sur l'utilisation de la plateforme participative du Parc en communiquant sur l'outil.
- Poursuivre la mobilisation du public scolaire en accompagnant des projets éducatifs liés à la biodiversité (aire marine ou terrestre, etc.).
- Intégrer les acteurs socio-économiques (agriculteurs, entreprises...) dans la réflexion et la mise en œuvre des actions.

- Assurer l'appropriation du diagnostic et du plan d'actions ABC par les élus et les agents de la commune.
- Identifier des sources de financement pour soutenir les actions du plan d'actions (subventions publiques, mécénat privé etc.).
- Intégrer le plan d'action de l'ABC dans le futur PLU.
- Engager la commune dans la labellisation Territoire Engagé pour la Nature.

Ce qu'il faut retenir

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Locmariaquer est une initiative prometteuse qui a permis de mobiliser les acteurs communaux et de sensibiliser à la protection de la biodiversité. La poursuite des actions engagées et la mise en œuvre des recommandations permettront de pérenniser les acquis et de faire de la commune un exemple à suivre en matière de biodiversité.

Points clés :

- Importance de la mobilisation et de l'implication de tous les acteurs.
- Nécessité d'une communication efficace et ciblée.
- Intégration de la biodiversité dans les politiques d'aménagement du territoire

2. L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION : DECOUVRIR, PROTEGER, EVEILLER LES CONSCIENCES

PHOTO

La réalisation d'un atlas de la biodiversité communale repose sur un pilier fondamental : la sensibilisation à l'environnement. Mais qu'entend-on réellement par « sensibiliser » ? La sensibilisation est essentielle pour informer, éveiller les consciences, favoriser des attitudes responsables envers l'environnement, encourager l'engagement citoyen, créer une prise de conscience collective et promouvoir la conservation de la biodiversité pour les générations futures.

La sensibilisation s'opère à travers une diversité d'outils et de méthodes, tels que des campagnes de communication, des événements publics, des supports pédagogiques et des programmes éducatifs. Elle cherche à toucher un large public, à transmettre des informations factuelles, à susciter l'intérêt et à générer une réflexion critique en vue de favoriser des changements de comportement positifs et durables.

La démarche de sensibilisation inclut souvent des activités pédagogiques, des témoignages, des partages d'expériences, des débats et des actions concrètes pour encourager les individus à s'impliquer activement dans la résolution des problèmes et à devenir des acteurs engagés dans la préservation de l'environnement.

2.1. Bilan de la sensibilisation sur la commune de Locmariaquer

De nombreuses actions de sensibilisation se sont déroulées tout au long de la démarche d'ABC, concernant différentes thématiques abordées sous différents formats (Tableau 1).

Donner un exemple marquant

2.2. Pistes d'actions à poursuivre pour la sensibilisation

De la même façon que pour la mobilisation, il est nécessaire de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des différents publics communaux. L'appropriation des enjeux et leur prise en compte au quotidien par les habitants, élus, agents, etc., n'hésite de sensibiliser régulièrement et de façon répétée afin de convaincre et d'opérer un changement de comportement durable. Plusieurs actions peuvent être ainsi envisagées pour la suite de l'ABC :

- Poursuivre les animations sur les différentes thématiques (habitat, espèces, gestion etc.) à l'aide de formats variés pour toucher un maximum de public diversifié
- Former les agents communaux sur la biodiversité et ses enjeux
- Réaliser une fresque de la biodiversité pour les élus, les agents communaux et le grand public
- Organiser une journée « Fête de la Nature » annuelle
- Mettre en place la publication régulière d'une page « biodiversité » dans la gazette locale.

Ce qu'il faut retenir

La commune de Locmariaquer a mené une démarche de sensibilisation à la biodiversité caractérisée par une diversité d'outils et d'actions. La poursuite des efforts de sensibilisation, l'implication des agents communaux et l'organisation d'événements rassembleurs permettront de consolider les acquis de l'ABC.

Points clés :

- La sensibilisation est un processus continu et essentiel pour favoriser un changement de comportement durable.
- La diversité des outils et des méthodes permet de toucher un large public et de susciter un intérêt durable.

- L'implication des acteurs locaux est essentielle pour la réussite d'une démarche de sensibilisation.
- L'évaluation régulière des actions permet d'adapter les stratégies et d'optimiser les résultats

DOCUMENT DE TRAVAIL

Tableau 1 : Liste des thématiques, intervenants et publics cibles des actions de sensibilisation ABC

Période	Type d'animation	Thème	Animateur	Public	Fréquentation	
2022	Février	Sortie nature	Découverte ornithologique	Yves Le Cam	Grand public	53
	Février-mars	Exposition	Biodiversité	Médiathèque Départementale du Morbihan	Grand public	
	Février	Atelier	Construction de nichoirs	LPO Morbihan	Grand public	15
	Mars	Sortie nature	A la découverte des zones humides	Eau et rivières de Bretagne	Grand public	10
	Avril	Atelier	Construction d'un hôtel à insectes	LPO Morbihan	Grand public	13
	Mai	Exposition	LES AILES DE LA NATURE	Yves Le Cam	Grand public	74
	Mai	Sortie nature	Découverte des plantes des dunes	Yann le Gaudion	Grand public	
	Mai	Atelier	Fabrication de bombes à graines	LPO Morbihan	Grand public	
	Juin	Conférence	Locmariaquer, paradis des papillons	PNRGM	Grand public	22
	Octobre	Sortie nature	Petites croyances perdues pour nature retrouvée	Anne Jacob & Un Automne Autrement	Grand public	9
	Octobre	Sortie nature	A la découverte de l'huître	Anne Jacob & Un Automne Autrement	Grand public	20
	Octobre	Sortie nature	20 000 algues sous les mers	Anne Jacob & Un Automne Autrement	Grand public	29
Novembre	Sortie nature	Petites croyances perdues pour nature retrouvée	Anne Jacob & Un Automne Autrement	Grand public	20	
2023	Mai	Exposition	La mer & les zoostères	MDM & PNRGM	Grand public	38
	Juin	Exposition	Nous sommes la biodiversité	PNRGM	Grand public	32

3. ATLAS DE LA BIODIVERSITE ET LA CONNAISSANCE : INVENTORIER, COMPRENDRE POUR MIEUX PRESERVER



L'inventaire du vivant est essentiel pour comprendre l'environnement et préserver la biodiversité. En recueillant des informations sur les espèces animales, végétales et les écosystèmes, il permet de prendre des mesures adaptées pour protéger les espèces menacées et contrôler les espèces exotiques envahissantes.

Une meilleure compréhension de l'environnement local facilite l'intégration de la biodiversité dans les politiques communales, comme les révisions des documents d'urbanisme ou l'acquisition de terrains à forts enjeux. De plus, cela motive à gérer de manière responsable et durable les ressources naturelles, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des habitants.

La protection de la biodiversité communale doit être abordée de manière intégrée avec d'autres politiques publiques menées sur le territoire, telles que l'urbanisme, la mobilité, l'éducation et la santé. Comprendre le contexte démographique et socio-économique de la commune est par conséquent essentiel pour une approche globale, en vue d'une gestion équilibrée de la biodiversité locale.

3.1. Analyse de la biodiversité communale : état des lieux

L'évaluation des enjeux de biodiversité au niveau communal repose sur deux approches complémentaires. D'une part, elle intègre la compilation des données naturalistes déjà existantes sur la commune. Cette première strate d'information préexistante permet de mieux appréhender la biodiversité locale et ses spécificités. D'autre part, la réalisation d'inventaires complémentaires permet d'approfondir nos connaissances et de compléter ou de mettre à jour les informations déjà acquises. La combinaison de ces deux approches méthodologiques permet d'obtenir une représentation détaillée de la biodiversité présente au sein de la commune et d'identifier les enjeux et les mesures de conservation ou de protection nécessaires à mettre en place.

3.1.1. Les données existantes

Le Parc a mené un travail de recherche pour rassembler et compiler les différentes données naturalistes disponibles sur la commune depuis 2010. Ce processus s'est appuyé sur différentes plateformes publiques telles que l'Inventaire national du patrimoine naturel² et la plateforme régionale de données naturalistes Biodiv'Bretagne³. Les partenaires naturalistes de la région ont été sollicités pour obtenir des informations supplémentaires (Tableau 2).

Tableau 2 : Présentation des données naturalistes existantes rassemblées

SOURCES	TYPE	DETAILS
Biodiv'Bretagne	Publiques	Données de la plateforme régionale
Bretagne Vivante	Privées	Données tous taxons faune

² <https://inpn.mnhn.fr>

³ <https://data.biodiversite-bretagne.fr>

Conservatoire botanique national de Brest	Publiques et privées	Données flore	
Faune Bretagne	Privées	Données tous taxons faune	
Groupe d'étude des invertébrés armoricains	Publiques et privées	Données invertébrés	
Groupe Mammalogique Breton	Publiques	Couches alerte, réservoirs et données mammifères	
Inventaire national du patrimoine naturel	Publiques	Données tous taxons	
Office français de la biodiversité	Publiques	Herbiers de zostères naines et marines et données opportunistes	
Collectif de structures partenaires	Publiques et privées	Comptages oiseaux d'eau hivernants et oiseaux nicheurs	
Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	Publiques	Espèces exotiques envahissantes	Baccharis
		Suivis spécifiques	Loutre d'Europe, batraciens, chouettes, gravelot à collier interrompu
		Base de données génériques	Données des agents du Parc

3.1.2. Les données complémentaires

Dans le but de compléter l'état des lieux de la biodiversité de la commune, le Parc a proposé de poursuivre l'acquisition de nouvelles données. Cette démarche permet notamment d'acquérir des informations sur des espèces encore non identifiées jusqu'à présent sur la commune dans des zones encore non prospectées ou bien de mettre à jour d'anciennes observations en confirmant ou non la présence de certaines espèces. C'est à partir des données existantes récoltées que le niveau de connaissance des différents groupes taxonomiques a été estimé afin de cibler les inventaires.

Dans le cadre de l'ABC de Locmariaquer, le choix des inventaires complémentaires a été notamment axé sur la flore vasculaire et les insectes, en mettant particulièrement l'accent sur les odonates, les orthoptères et les rhopalocères (libellules, sauterelles/criquets, papillons de jour). Ces différents inventaires ont été réalisés en 2022 par le Parc avec l'accompagnement du CBNB. Par ailleurs, le Parc a également contribué aux inventaires sur la commune en recueillant des observations spontanées sur les oiseaux, les reptiles et les amphibiens.

3.1.3. Les données issues de l'observatoire participatif

La dimension participative de cette démarche d'ABC suppose l'implication des citoyens dans cette phase d'inventaires complémentaires. Pour ce faire, le Parc s'appuie fortement sur son observatoire participatif de la biodiversité⁴ accessible en ligne depuis 2020, qui invite les habitants à partager leurs observations naturalistes. Cette plateforme se divise en deux parties, permettant de recueillir à la fois des observations sur la faune et la flore (avec photographies) ainsi que des observations des différents milieux présents dans la commune (mares, vergers, arbres têtards, landes etc.) et constitutifs des continuités écologiques. Cette approche collaborative permet d'améliorer les connaissances sur la biodiversité locale et renforce l'implication des citoyens dans la préservation du patrimoine naturel commun.

Sur la commune de Locmariaquer, entre 2021 et fin 2023, 305 données validées ont été collectées, dont une majorité de plantes, d'oiseaux et d'insectes (Figure 7). L'ensemble de ces données ont permis d'identifier 226 espèces (

⁴ <https://observation.parc-Golfe-morbihan.bzh>

Tableau 3).

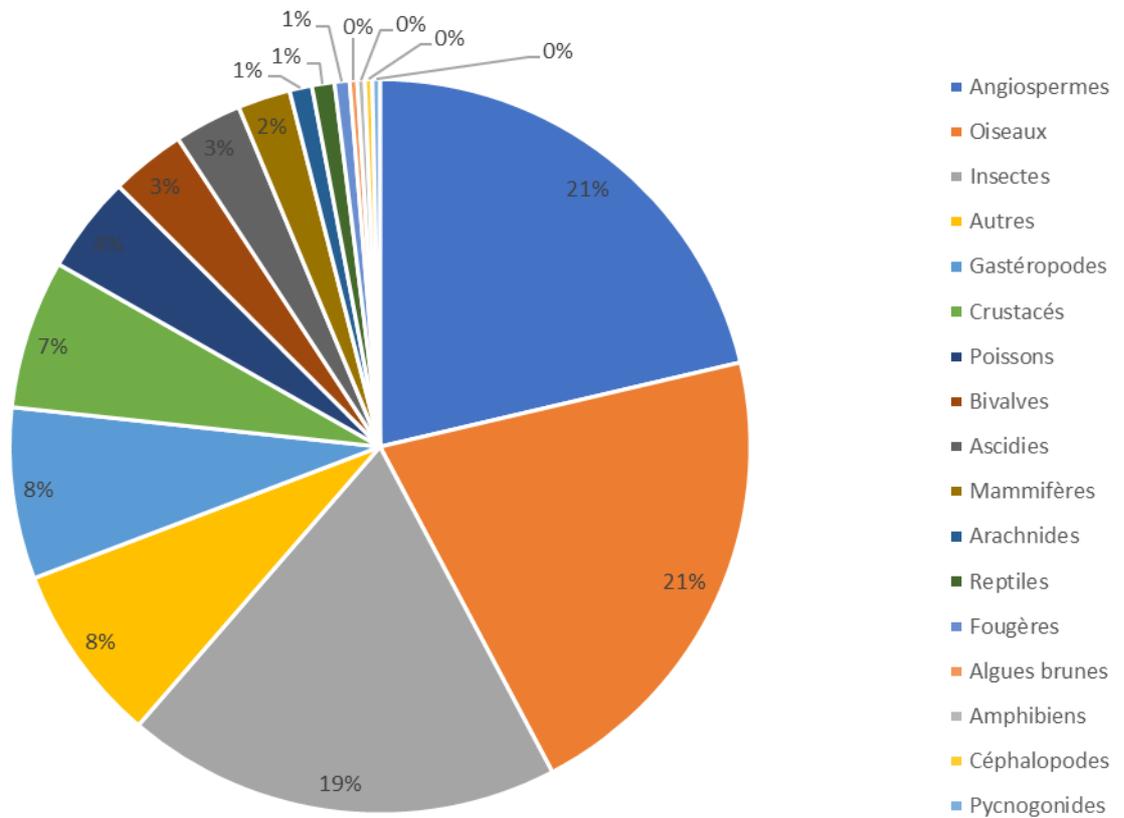


Figure 7 : Proportion des observations des différents groupes taxonomiques dans les observations citoyennes

Tableau 3 : Nombre d'espèces recensées par l'intermédiaire des habitants, via la plateforme participative du PNR

GROUPES TAXONOMIQUES	NOMBRE D'ESPECES		
		Ascidies	8
Angiospermes	46	Mammifères	4
Insectes	42	Arachnides	3
Oiseaux	34	Fougères	2
Autres	23	Reptiles	2
Gastéropodes	20	Algues brunes	1
Crustacés	19	Amphibiens	1
Poissons	10	Céphalopodes	1
Bivalves	9	Pycnogonides	1

3.1.4. Les données rassemblées

Ainsi, la démarche d'ABC a permis de récolter au total près de 25 000 observations sur la commune de Locmariaquer entre 2010 et 2024 et d'identifier 1291 espèces dont 770 liées à la faune et 490 liées à la flore. En particulier, l'ABC a permis d'identifier 254 nouvelles espèces, dont 177 espèces de flore, 75 espèces de faune (Tableau 4). L'ensemble de ces données nous permettent d'estimer le niveau de connaissance des grands groupes taxonomiques sur la commune.

L'ensemble de ces espèces ont été observées dans différents habitats présents sur la commune (Figure 8). La carte présentée offre une visualisation de la concentration et de l'intensité des observations. L'intensité de la couleur est proportionnelle au nombre d'observations réalisées (tous taxons confondus). Cette représentation est fortement influencée par les efforts déployés par les experts naturalistes lors des prospections d'inventaires et par les citoyens. Les secteurs les plus inventoriés sont Le Brénéguy, Saint-Pierre et la pointe de Kerpenhir.

Parmi les groupes étudiés, 6 bénéficient d'un niveau de connaissance élevé, c'est-à-dire que plus de 50% des espèces potentiellement présentes sur le territoire ont été effectivement observées. C'est le cas des oiseaux par exemple.

Les niveaux de connaissances moyen ou faible de certains groupes peuvent s'expliquer par le fait que le temps imparti pour réaliser les inventaires était limité, avec seulement une saison de prospection de mars 2022 à septembre 2022 pour réaliser les inventaires. Par ailleurs, l'étude de certains taxons, comme les champignons ou les organismes marins demandent une expertise poussée.

Il est plus facile d'atteindre un niveau de connaissance élevé pour des groupes comportant un faible nombre d'espèces. C'est le cas, par exemple, pour les mammifères et les reptiles : 15 espèces de reptiles et 62 espèces de mammifères terrestres sont répertoriées en Bretagne, contrairement aux champignons qui en comptent plusieurs centaines.

Tableau 4 : Nombre d'espèces observées entre 2010 et 2024 et de nouvelles espèces identifiées sur la commune depuis 2021 par grands groupes taxonomiques

GROUPES TAXONOMIQUES		2010-2020	2021-2024	2010-2024	NOUVELLES ESPECES	ESTIMATION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE		
CHAMPIGNONS		27	1	28	1	★		
FLORE		313	395	490	177	★★★		
ALGUES BRUNES		2	1	3	2	★		
FAUNE	Invertébrés	Araignées		110	5	111	1	★
		Escargots/Limaces		18	19	28	10	★
		Autres		68	34	84	16	★
	Insectes	Papillons « de jour »		139	54	155	16	★★★★
		Libellules/Demoiselles		25	14	26	1	★★★★
		Sauterelles/Criquets		29	23	33	4	★★★★
		Autres		53	15	66	13	★
	Mammifères		16	7	17	1	★★★	
	Oiseaux		215	182	226	11	★★★★	
	Poissons		9	5	11	2	★	
	Reptiles		5	2	5	0	★★★★	
	Amphibiens		8	7	8	0	★★★★	
TOTAL		1037	764	1291	254			

★★★★ ÉLEVÉ ★★★ MOYEN ★ FAIBLE

Ce qu'il faut retenir :

Depuis 2010, plus de 25 000 observations naturalistes ont été recensées sur la commune, dont 300 grâce à la participation active des habitants. Ces données, issues de 10 sources distinctes, couvrent l'ensemble des milieux naturels et ont été complétées par des inventaires dédiés à la flore, aux papillons de jour, aux libellules et aux sauterelles/criquets. Au total, 254 nouvelles espèces ont été découvertes, dont 177 de flore et 75 de faune.

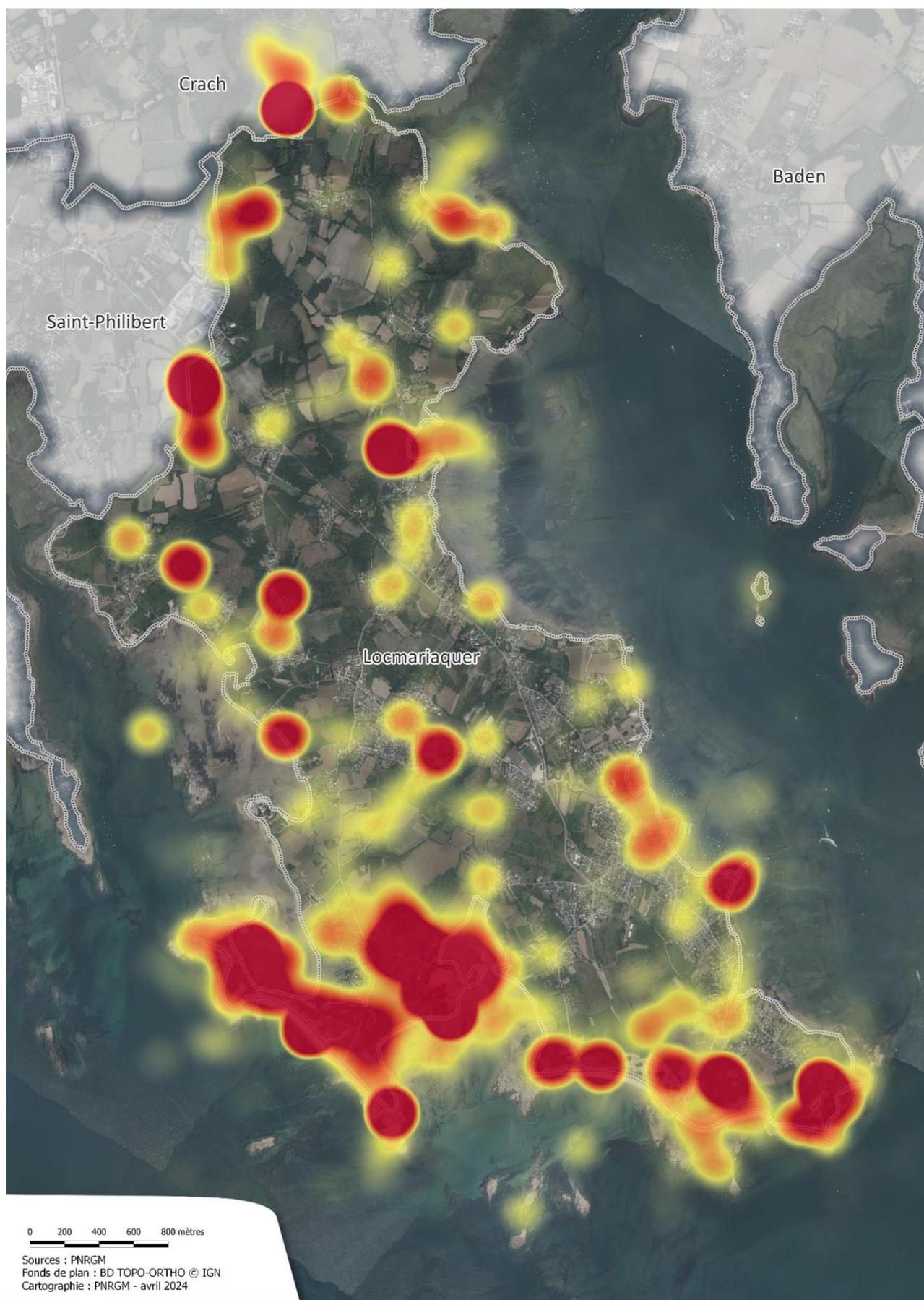


Figure 8 : Densité des observations réalisées sur la commune de Locmariaquer entre 2010 et 2023

3.2. Les espèces à enjeux pour la commune

La Liste rouge de l'UICN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. La classification d'une espèce dans l'une des trois catégories de menace d'extinction : en danger critique (CR), en danger (EN), vulnérable (VU), s'effectue par le biais d'une série de cinq critères quantitatifs, basés sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction de l'espèce : taille de population, taux de déclin, aire de répartition géographique, degré de peuplement et de fragmentation de la répartition. Cette démarche de classification est également déclinée, quand elle est possible, aux niveaux national et régional.

Par ailleurs, pour les espèces évaluées sur la liste rouge au niveau régional, la Région Bretagne a mis en place une évaluation de la responsabilité biologique qui positionne le statut régional de ces espèces dans le contexte de menaces à l'échelle nationale.

D'autre part, certaines espèces animales et végétales font l'objet d'un régime juridique de protection destiné à assurer leur conservation.

→ C'est à partir de ces statuts de conservation et de protection attribués aux espèces animales et végétales que les enjeux forts, moyens et réglementaires ont été déterminés⁵. Le Conservatoire botanique a fourni les espèces à enjeux pour la flore et les enjeux pour la faune ont été validés par les membres du comité technique.

L'absence de données dans certaines zones de la commune de Locmariaquer ne signifie pas qu'il n'y a pas de présence d'espèce à enjeux mais met en évidence les secteurs nécessitant éventuellement des inventaires supplémentaires.

3.2.1. Pour la flore

490 espèces de flore ont été observées depuis 2010, dont 4 espèces à enjeux très forts, 8 à enjeux forts et 7 à enjeux réglementaires (Tableau 5,

⁵ L'ensemble des espèces présentes sur la commune et leurs différents statuts de protection et de conservation ainsi que les enjeux associés sont disponibles en annexe à la page 77.



Figure 9).

Tableau 5 : Liste des espèces de flore à enjeux

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe	Très fort
<i>Ruppia cirrhosa</i> (Petagna) Grande, 1918	Ruppie spiralée	Très fort
<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	Spargoute printanière, Spergule de Morison, Espargoutte de printemps	Très fort
<i>Sporobolus maritimus</i> (Curtis) P.M.Peterson & Saarela, 2014	Spartine maritime, Spartine raide, Sporobole maritime, Sporobole raide	Très fort
<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	Souci des champs, Gauchefer	Fort
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie naine, Éxacule nain, Cicendie fluette	Fort
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe	Fort
<i>Lepidium latifolium</i> L., 1753	Passerage à feuilles larges, Grande Passerage	Fort
<i>Limonium auriculiursifolium</i> (Pourr.) Druce, 1928	Statice à feuilles de Lychnis	Fort
<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé	Fort
<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753	Renouée maritime	Fort
<i>Polypogon maritimus</i> Willd., 1801	Polypogon maritime	Fort
<i>Asphodelus macrocarpus</i> subsp. <i>arrondeaui</i> (J.Lloyd) Rivas Mart., 2002	Asphodèle d'Arrondeau	Règlementaire
<i>Dianthus gallicus</i> Pers., 1805	Oeillet des dunes	Règlementaire

<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes,	Règlementaire
<i>Galium neglectum</i> Le Gall ex Gren., 1850	Gaillet commun négligé, Gaillet négligé	Règlementaire
<i>Linaria arenaria</i> DC., 1808	Linaire des sables	Règlementaire
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	Flûteau nageant, Alisma nageant	Règlementaire
<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel, 1885	Parentucelle à larges feuilles	Règlementaire

DOCUMENT DE TRAVAIL

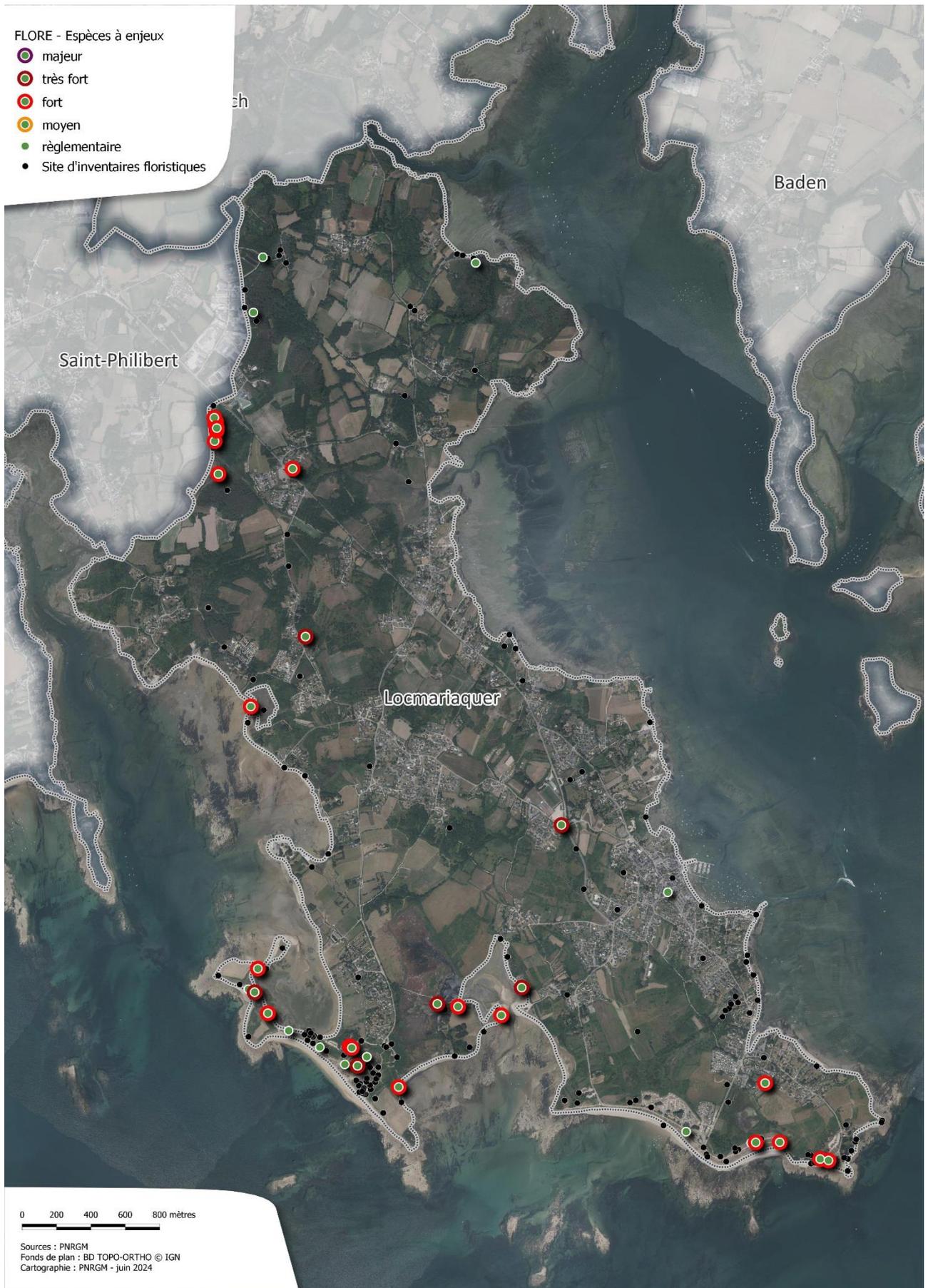


Figure 9 : Carte de la répartition des espèces de flore observées entre 2010 et 2023

3.2.2. Pour la faune

770 espèces de faune ont été observées depuis 2010, dont 33 espèces à enjeux forts (Figure 10 ; Figure 11) et 80 à enjeux moyens (Figure 12).

Tableau 6 : Liste des espèces d'oiseaux à enjeux

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	NICHEUR/HIVERNANT /MIGRATEUR
<i>Aythya ferina</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	Fort	N/H
<i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	Grèbe à cou noir	Fort	H
<i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	Spatule blanche	Fort	M/H
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	Fort	H
<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	Fort	N/H
<i>Mergus serrator</i> Linnaeus, 1758	Harle huppé	Fort	H
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	Fort	H
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	Fort	H
<i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	Grand Gravelot	Fort	H
<i>Charadrius alexandrinus</i> Linnaeus, 1758	Gravelot à collier interrompu, Gravelot de Kent	Fort	N
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Fort	N/H
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Fort	?
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Moyen	N/H
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	Moyen	N/H
<i>Phalacrocorax aristotelis</i> (Linnaeus, 1760)	Cormoran huppé	Moyen	N/H
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Moyen	N/H
<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	Avocette élégante	Moyen	N/H
<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	Moyen	N/H
<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	Goéland brun	Moyen	N/H
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Moyen	N
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Moyen	N/H

<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Moyen	N
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Moyen	N/H
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Moyen	N/M
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Moyen	N/H
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	Moyen	N/H
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	Moyen	N/H
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Moyen	N/H

Tableau 7 : Liste des espèces de mammifères à enjeux

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	Moyen
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	Moyen
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Moyen
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	Moyen

Tableau 8 : Liste des espèces d'amphibiens à enjeux

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU
<i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803	Crapaud épineux (Le)	Fort
<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite	Fort
<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	Fort
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	Fort
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué	Fort
<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte (La), Grenouille commune	Fort
<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Fort
<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Triton marbré	Fort

Tableau 9 : Liste des espèces de reptiles à enjeu

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile	Fort
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse	Fort
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies	Fort
<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique	Fort
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	Fort

Tableau 10 : Liste des espèces d'invertébrés à enjeu

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	Fort
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Fort
<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	Azuré du Genêt (L'), Argus sagitté (L'), Bleu-violet (Le), Idas (L')	Fort
<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L'), Armoricain (L')	Fort
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière (L'), Hespérie de la Mauve (L'), Hespérie du Chardon (L'), Tacheté (Le), Plain-Chant (Le), Hespérie Plain-Chant (L')	Fort
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')	Moyen
<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir (Le), Stérope (Le)	Moyen
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')	Moyen

Ce qu'il faut retenir

Depuis 2010,

- 490 espèces de flore : 4 espèces à enjeux très forts, 8 à enjeux forts, 7 à enjeux réglementaires
- 770 espèces de faune : 12 oiseaux, 1 mammifère, 8 amphibiens, 5 reptiles, 5 insectes à enjeux forts

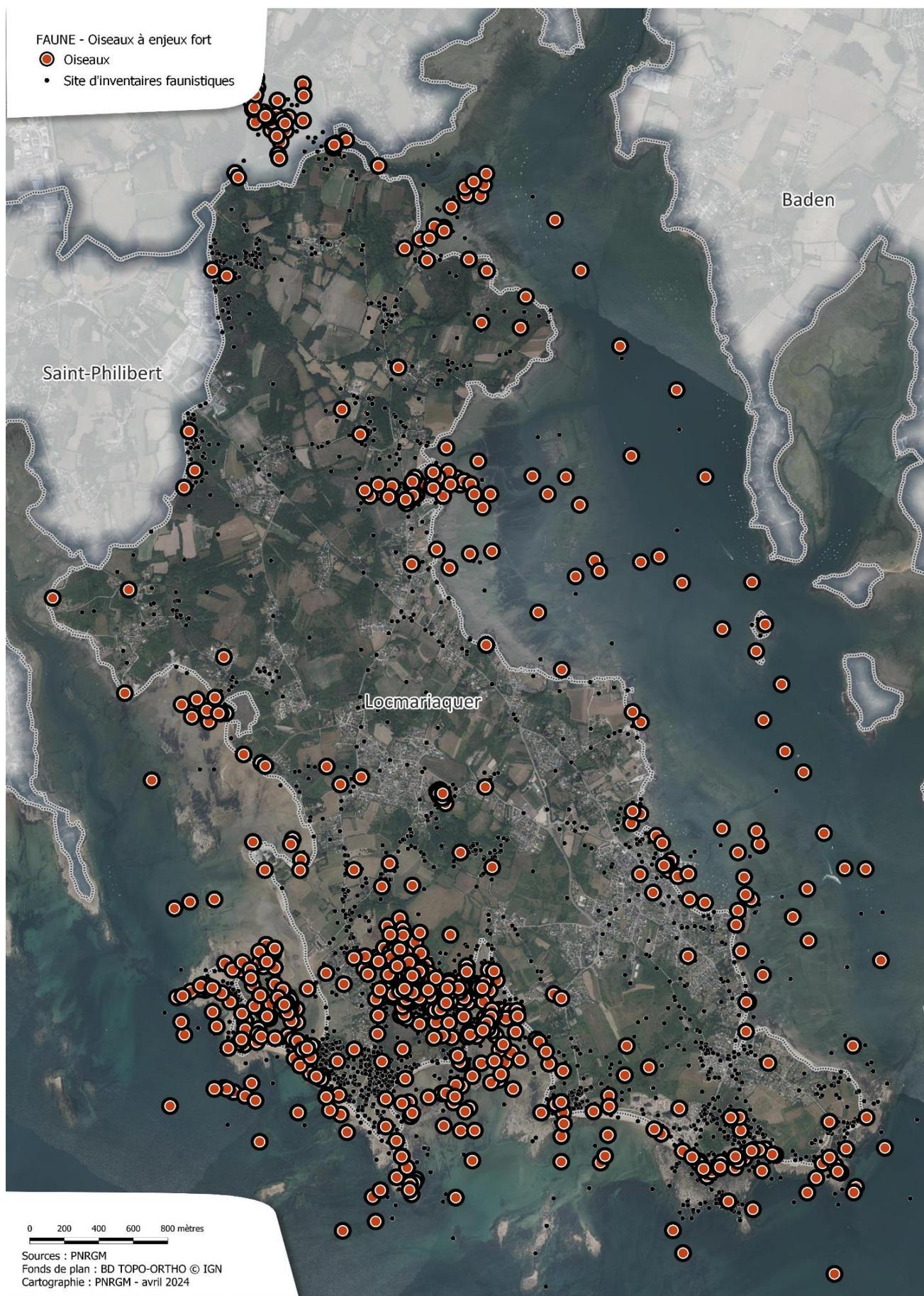


Figure 10 : Carte de la répartition des espèces d'oiseaux à enjeux forts observées entre 2010 et 2023

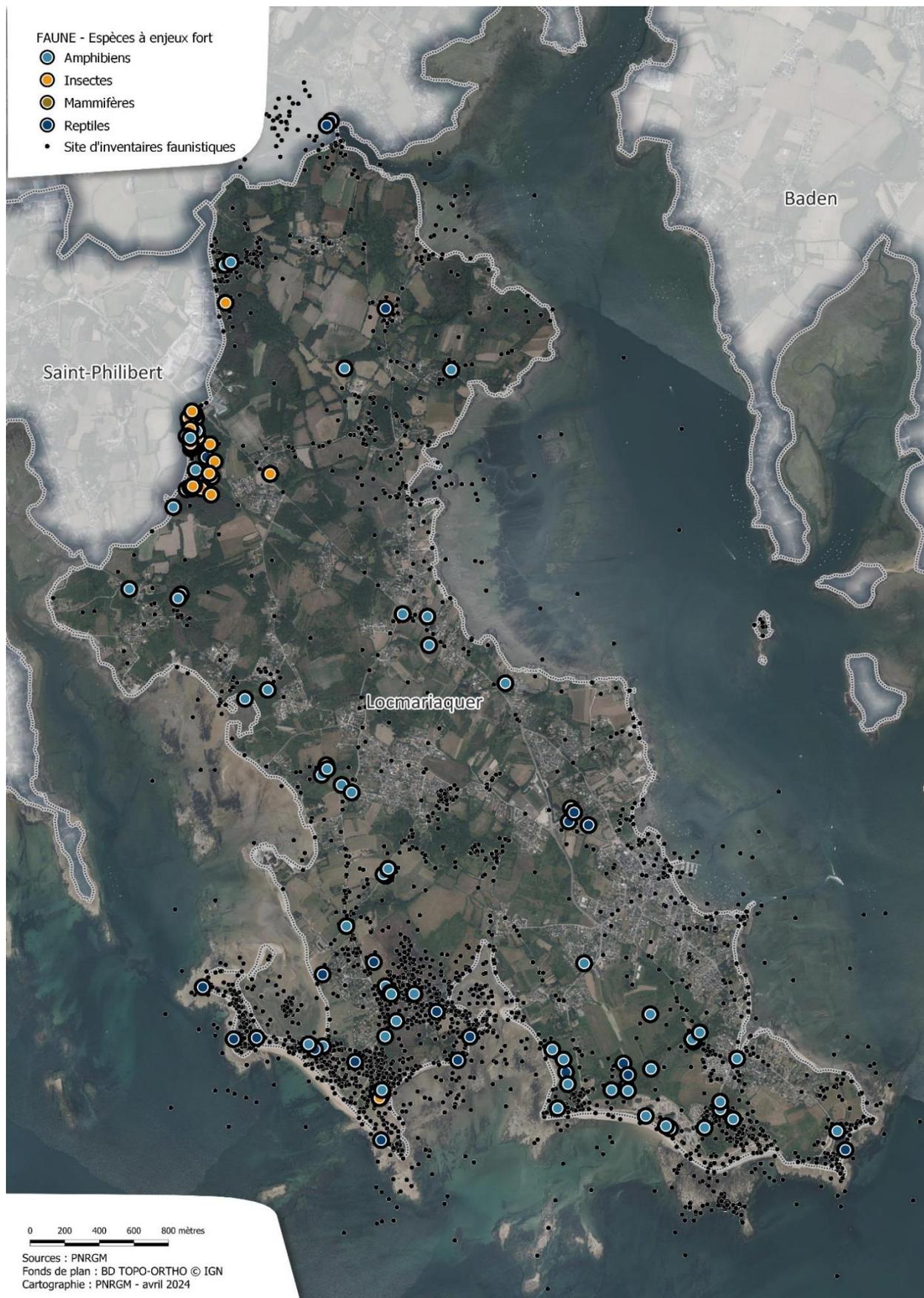


Figure 11 : Carte de la répartition des espèces de faune à enjeux forts (hors oiseaux) observées entre 2010 et 2023

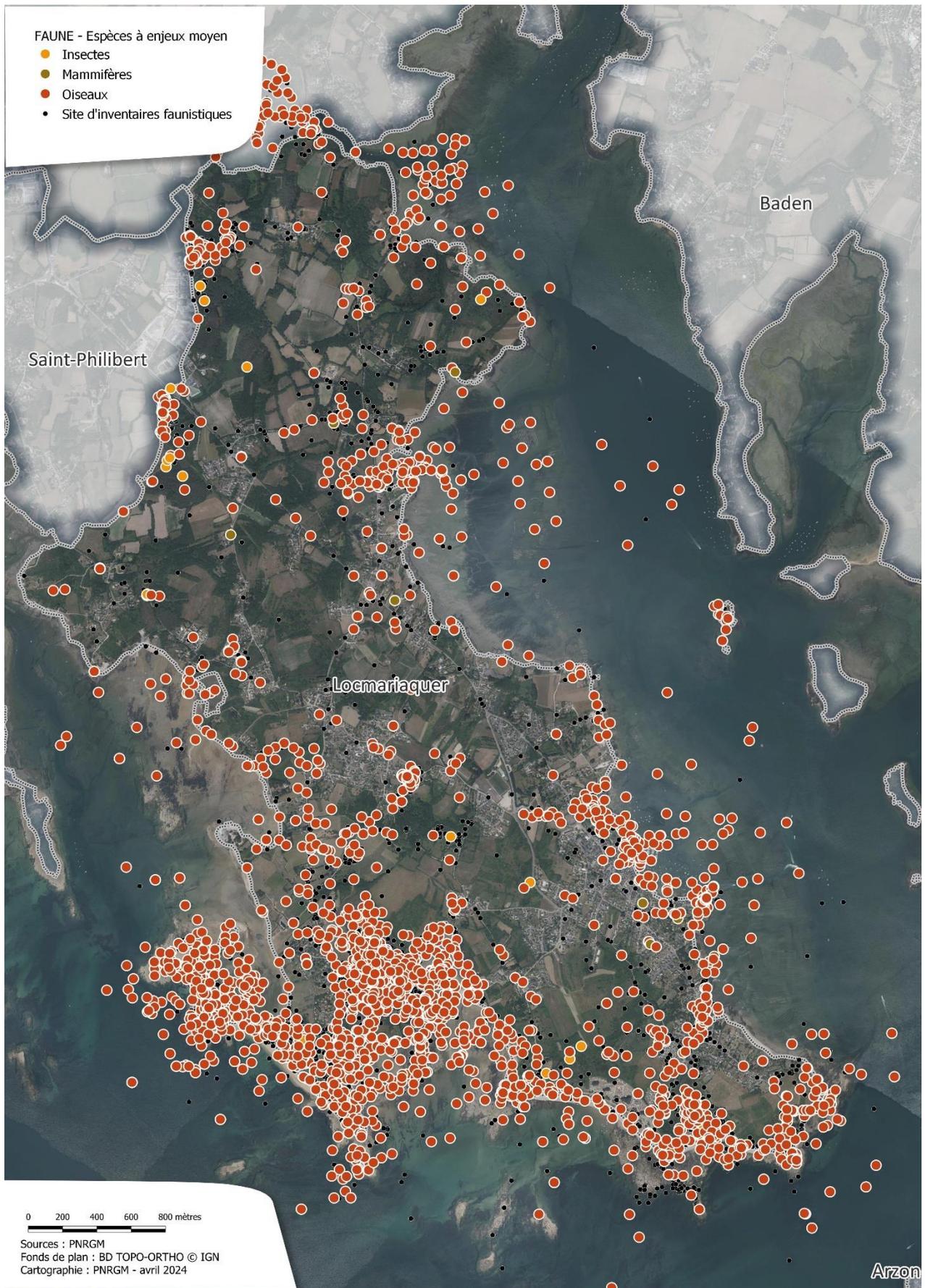


Figure 12 : Carte de la répartition des espèces de faune à enjeux moyens observées entre 2010 et 2023

3.3. Les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont reconnues comme l'une des principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale (IPBES, 2019⁶). Par leurs multiples impacts, elles menacent les espèces indigènes, les habitats naturels et les services rendus par les écosystèmes, mais également les activités économiques et la santé humaine⁷.

Les espèces exotiques envahissantes désignent des organismes introduits volontairement ou accidentellement dans des écosystèmes où ils n'ont pas de prédateurs naturels. En l'absence de régulations adéquates, certaines de ces espèces peuvent proliférer rapidement, entraîner une surcompétition et même supplanter les espèces indigènes, perturbant ainsi l'équilibre écologique.

Pour lutter contre ces espèces, diverses approches sont mises en œuvre :

- **la prévention et la surveillance.** L'établissement et le respect de réglementations rigoureuses sont essentiels pour contrôler l'introduction involontaire de ces organismes. Une détection précoce des espèces exotiques s'avère importante pour engager une réponse rapide. Ainsi, des programmes de surveillance et de suivis réguliers sont instaurés pour détecter les nouvelles introductions. Dès qu'elles sont repérées, des mesures d'éradication ou de contrôle sont entreprises. Ces méthodes peuvent impliquer l'usage de techniques mécaniques, chimiques ou biologiques afin de restreindre la propagation des espèces envahissantes.

- **La gestion des habitats.** Elle joue également un rôle clé dans la maîtrise de la propagation de ces espèces exotiques. Le maintien d'habitats diversifiés et en bon état renforce la résilience des écosystèmes face aux invasions. Des pratiques de gestion appropriées, telles que la restauration des habitats dégradés, contribuent à réduire la compétitivité des espèces exotiques.

- **La sensibilisation du public** est également un outil important. En informant et éduquant les individus sur les risques et les conséquences de ces invasions, il est possible de mobiliser le soutien et l'engagement des habitants pour prévenir et contrôler ces espèces. La participation active des acteurs locaux est une ressource précieuse pour surveiller les populations envahissantes et mettre en place des actions de contrôle.

Bien que l'objectif de l'ABC ne soit pas de répertorier de façon exhaustive les espèces exotiques envahissantes, des observations ponctuelles permettent de noter la présence de 13 espèces sur la commune (

⁶ IPBES (2019) *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*. IPBES secretariat, Bonn, Germany. 56 pages.

⁷ <http://especies-exotiques-envahissantes.fr/enjeux-en-france>

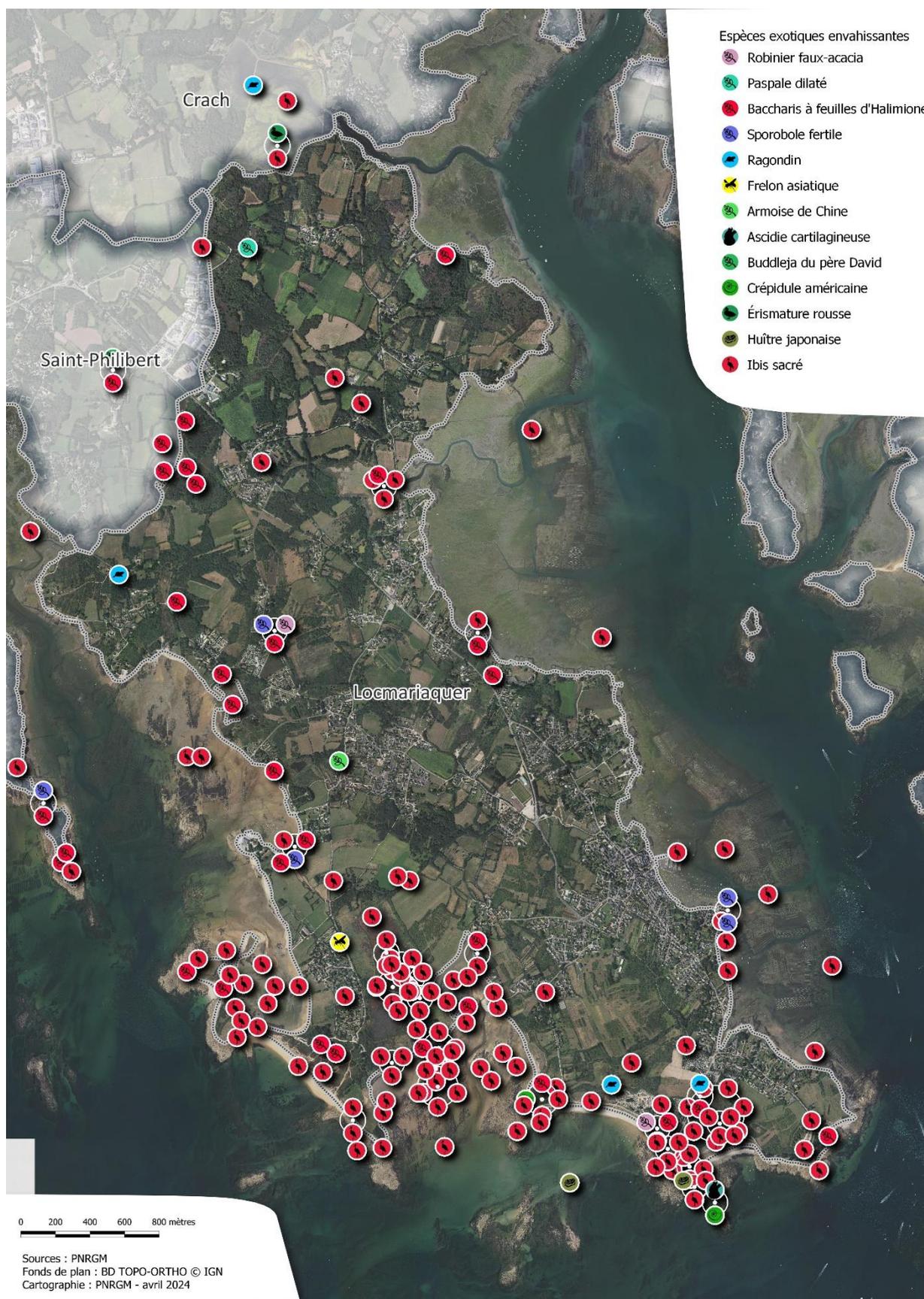


Figure 13). Un travail de connaissance reste à faire pour identifier l'ensemble des espèces présentes. D'autres espèces ont été observées sur le territoire du Parc, dont certaines avec un enjeu de santé humain important, telle que la Berce du Caucase ou l'Ambroisie à feuilles d'armoise. L'ensemble des

milieux sont concernés (agricoles, boisés, urbains, humides, littoraux). L'absence de données dans certaines zones de la commune ne signifie pas l'absence d'espèce exotique envahissante mais permet en revanche de mettre en évidence les secteurs nécessitant éventuellement des inventaires complémentaires (

DOCUMENT DE TRAVAIL

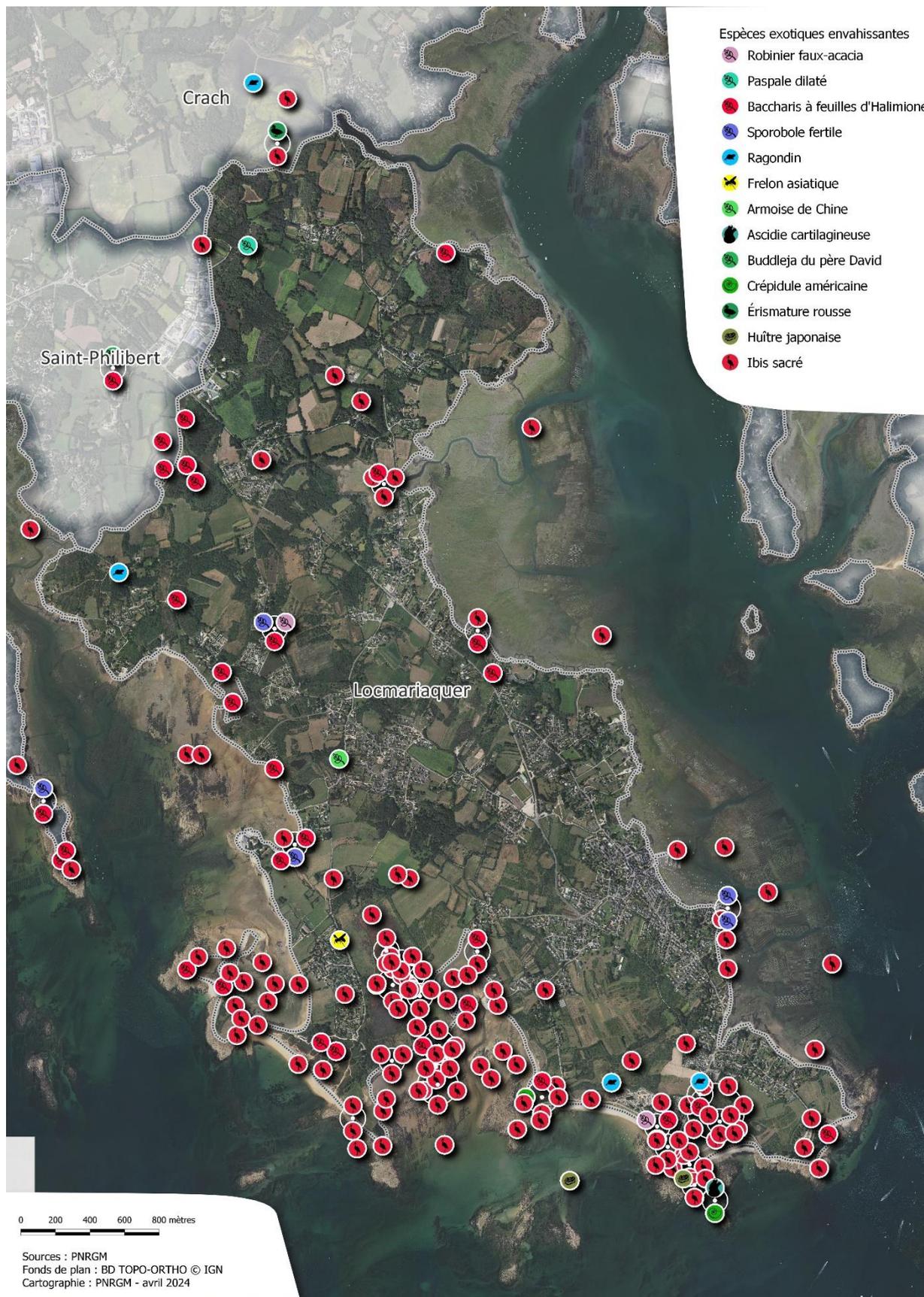


Figure 13). En lien avec le Parc, la mise en place d'une cartographie précise de la localisation des espèces exotiques de plantes est nécessaire pour suivre leurs évolutions et coordonner les actions de lutte possibles, comme dans le cas du Baccharis.

Tableau 11 : Liste des espèces exotiques envahissantes

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	GROUPE TAXONOMIQUE
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	Angiospermes
<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753	Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione	Angiospermes
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804	Paspale dilaté	Angiospermes
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	Angiospermes
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace	Angiospermes
<i>Corella eumyota</i> Traustedt, 1882	Ascidie cartilagineuse	Ascidies
<i>Magallana gigas</i> (Thunberg, 1793)	Huître creuse, Huître japonaise, Huître du Pacifique, Huître portugaise	Bivalves
<i>Crepidula fornicata</i> (Linnaeus, 1758)	Crépidule américaine, Pantoufle des mers	Gastéropodes
<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)	Pyrale du buis	Insectes
<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique	Insectes
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	Mammifères
<i>Oxyura jamaicensis</i> (Gmelin, 1789)	Érismature rousse	Oiseaux
<i>Threskiornis aethiopicus</i> (Latham, 1790)	Ibis sacré	Oiseaux

Ce qu'il faut retenir

Au moins 13 espèces exotiques envahissantes répertoriées sur la commune depuis 2010, dont 5 de flore et 8 de faune.

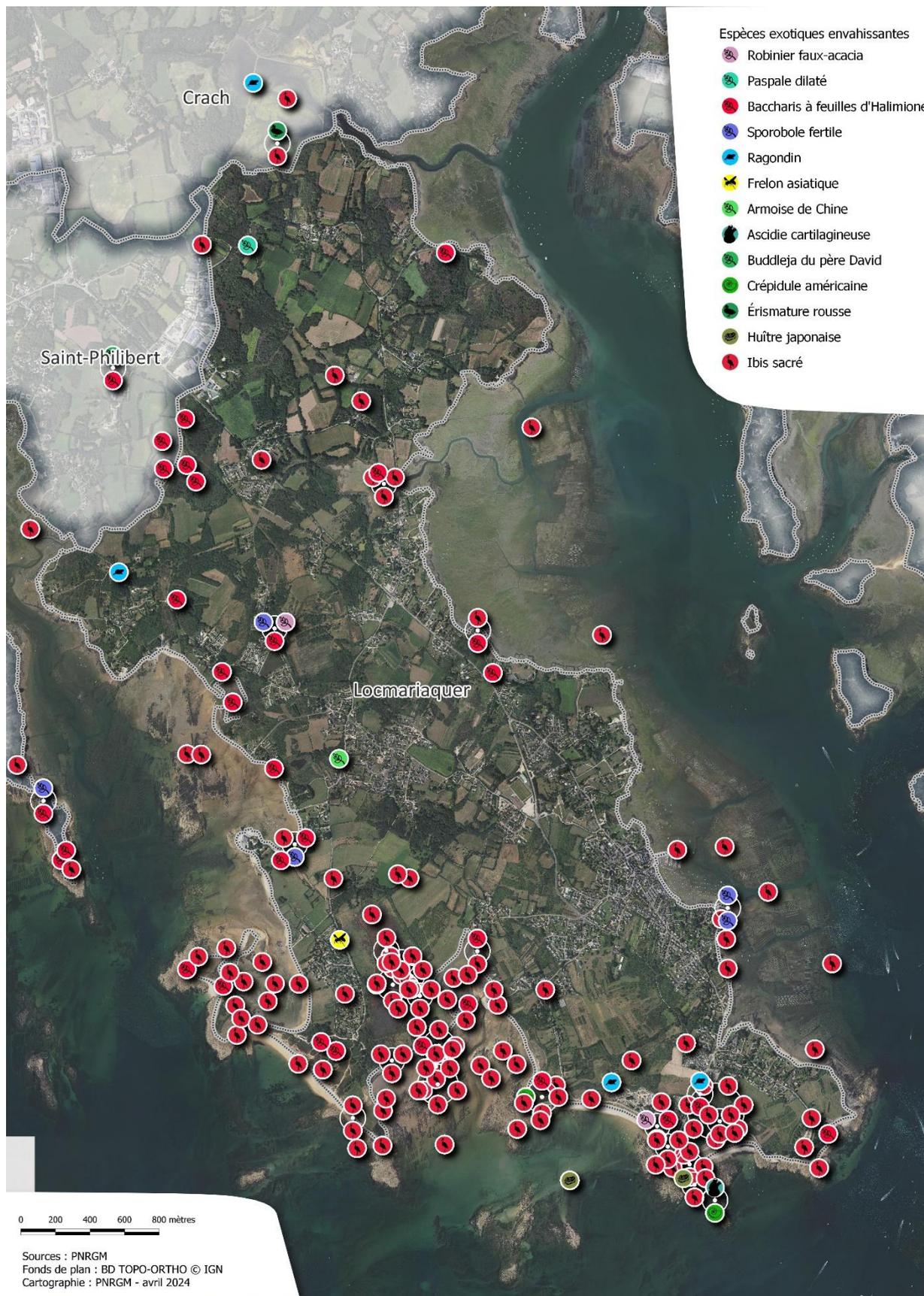


Figure 13 : Carte de la répartition des espèces exotiques envahissantes répertoriées entre 2010 et 2023

3.4. Les milieux, les habitats et les espèces de la commune de Locmariaquer

En 2021, le Conservatoire botanique national de Brest a établi une cartographie de 27 grands types de végétation du Morbihan, permettant de classer les habitats en fonction de leurs caractéristiques écologiques et botaniques. Une représentation simplifiée des différents types de végétation a été produite en regroupant les 27 typologies en 6 grands ensembles de milieux (Figure 14, Tableau 12).

Cette cartographie ne reflète pas totalement la réalité de terrain, celle-ci ayant été réalisée à un instant donné, les milieux ont pu évoluer depuis et certains habitats de petite surface ont pu ne pas être cartographié. Par ailleurs, le recensement est basé sur la caractérisation du type de végétation, les milieux littoraux sont largement sous-estimés. Attention également à ne pas confondre les milieux humides avec les zones humides dont la définition est règlementaire.

Les enjeux de biodiversité sont décrits par la suite à l'échelle des 6 grands types de milieux et illustrés par quelques exemples d'habitats représentatifs (

DOCUMENT DE TRAVAIL

Figure 15). Les différentes espèces à enjeux présentes dans ces milieux sont présentées à travers des fiches descriptives.

Tableau 12 : Surfaces et proportions des grands types de végétation sur la commune de Locmariaquer

	Surface (ha)	Proportion par rapport à la surface communale
MILIEUX AGRICOLES	553,35	44,18
Prairies et pelouses humides (hors marais-salé)	117,23	9,36
Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes)	263,50	21,04
Végétation des haies et talus	40,97	3,27
Culture	130,94	10,45
Vergers	0,72	0,06
MILIEUX BOISÉS	351,84	28,09
Forêts humides	91,06	7,27
Forêts sèches et mésophiles	80,55	6,43
Plantations d'arbres à feuilles caduques	0,68	0,05
Plantations d'arbres à feuilles persistantes	41,42	3,31
Fourrés humides	41,73	3,33
Fourrés secs et mésophiles	96,40	7,70
MILIEUX URBAINS	261,86	20,91
Bâtis	55,17	4,40
Routes	54,59	4,36
Autres milieux non végétalisés	12,14	0,97
Parcs et jardins	139,95	11,17
MILIEUX LANDES	17,30	1,38
Landes humides	6,52	0,52
Landes sèches	10,78	0,86
MILIEUX LITTORAUX	42,10	3,36
Dunes	16,42	1,31
Estrans	10,70	0,85
Lagunes	7,81	0,62
Milieux rocheux	7,13	0,57
MILIEUX HUMIDES	282,56	22,56
Roselières	2,78	0,22
Plans d'eau, cours d'eau et végétation associés	23,24	1,86
Prairies et pelouses humides (hors marais-salés)	117,23	9,36
Landes humides	6,52	0,52
Fourrés humides	41,73	3,33
Forêts humides	91,06	7,27

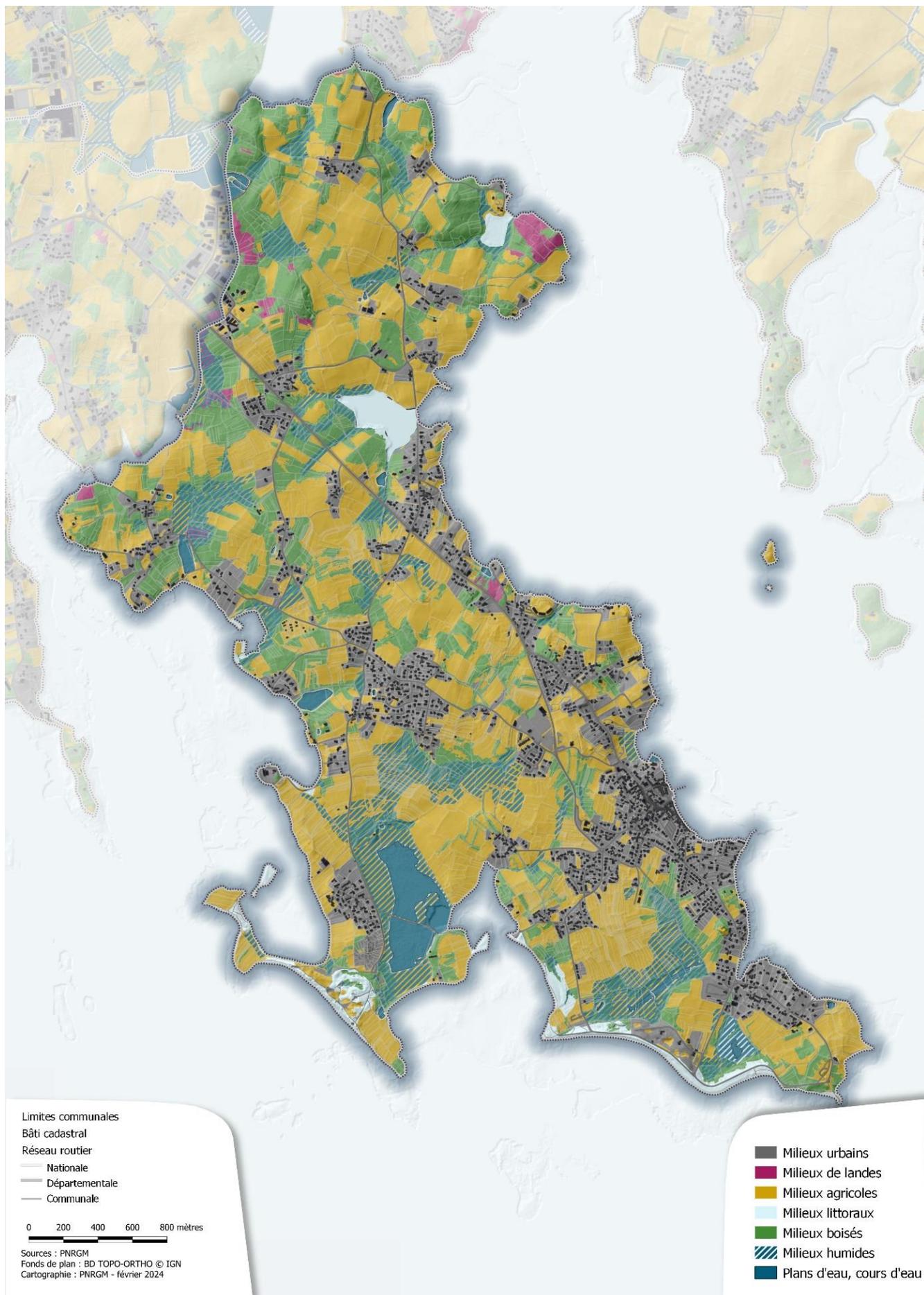


Figure 14 : Carte des grands ensembles de milieux de la commune de Locmariaquer

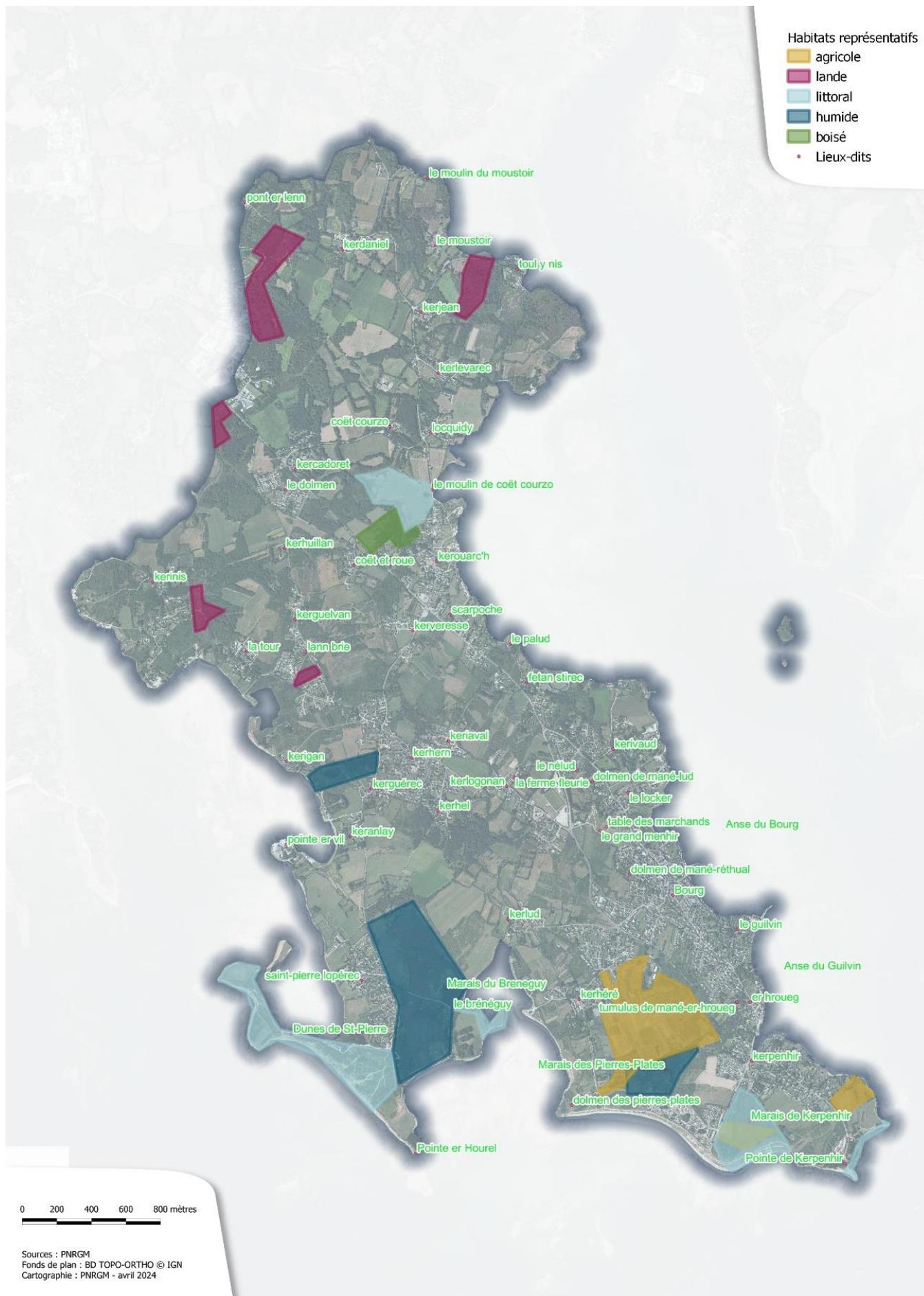


Figure 15 : Carte des habitats représentatifs présentés pour chaque type de milieu



LES MILIEUX AGRICOLES

- **Présentation générale**

Malgré une réduction des activités agricoles dans les années 60, la commune de Locmariaquer a réussi à conserver un patrimoine paysager lié à l'usage des terres agricoles. Cependant, de nombreux changements ont été observés depuis cette époque, tels que la quasi-disparition des vergers et les modifications du paysage dues à l'évolution de la politique agricole, comme le remembrement des parcelles et la réduction du système bocager (



Figure 16).



Figure 16 : Photographies aériennes de la commune de Locmariaquer entre 1950-1965 à gauche et actuellement à droite

Les milieux agricoles représentent environ 44 % du territoire communal (Figure 14). Ils sont constitués de terres arables, de prairies et de zones bocagères. En 2020, il y a 3 sièges d'exploitations enregistrées sur la commune dont la majorité concerne la production de bovins pour le lait.

- Les terres arables sont principalement utilisées pour la culture de maïs. Sur la commune, les cultures représentent 10% de la surface agricole.
- Les prairies quant à elles sont utilisées pour l'élevage et représentent 30% de la surface. La conservation des prairies présente un intérêt majeur à la fois sur le plan environnemental, économique et social. En effet, les prairies contribuent à la biodiversité en fournissant un habitat diversifié pour de nombreuses espèces végétales et animales. Elles participent également à la préservation des sols en limitant l'érosion et en favorisant la filtration de l'eau. Elles jouent un rôle important dans la séquestration du carbone, contribuant ainsi à atténuer les effets du changement climatique. Sur le plan économique, la conservation des prairies est essentielle pour l'agriculture car elles offrent des pâturages pour le bétail et sont une source importante de fourrage. Elles contribuent à maintenir la productivité des terres agricoles en favorisant la rotation des cultures et en améliorant la qualité du sol.
- Les zones bocagères de la commune sont constituées d'un maillage relativement dense de haies linéaires et continues, qui délimitent les parcelles agricoles. Elles représentent 3% des milieux

agricoles. Ces haies sont composées d'une grande variété d'essences d'arbres et d'arbustes. Les haies et talus bocagers jouent un rôle important dans la stabilisation des sols. Ils empêchent l'érosion et les glissements de terrain. Ils contribuent également à la protection des cultures contre le vent, le soleil et à la régulation du climat. Ces éléments sont également importants pour la biodiversité car ils offrent un habitat à une grande diversité d'espèces animales et végétales et facilitent le déplacement des espèces à travers le territoire.

- Dans une moindre mesure, d'autres éléments ponctuels comme les chemins creux, les murets de pierres sèches et les arbres têtards font également partie des milieux agricoles. Ces milieux participent à l'hébergement de la biodiversité et au bon fonctionnement des trames naturelles.

Pour répondre aux enjeux environnementaux spécifiques des territoires, tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols et la lutte contre le changement climatique, la Politique Agricole Commune (PAC) a mis en place les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Elles sont un soutien aux exploitations agricoles engagées dans le développement de pratiques alliant performance économique et respect de l'environnement ou dans le maintien de pratiques menacées de disparition.

Pour être éligibles à ces MAEC, les exploitations doivent remplir certains critères :

- Disposer d'un nombre minimal d'unités de gros bétail herbivores.
- Consacrer une part minimale d'herbe dans la surface agricole utilisée.
- Limiter la part maximale de maïs dans la surface fourragère.
- Ne pas retourner les prairies naturelles.
- Limiter les traitements phytosanitaires sur la partie cultures de l'exploitation.

À Locmariaquer, ces mesures concernent une superficie totale de 119 hectares, répartis comme suit (Figure 17) :

- 15 hectares engagés en MAEC territoriale
- 104 hectares engagés en MAEC Système Polyculture-Élevage.

En parallèle, les aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique sont financées par le deuxième pilier de la PAC, consacré au développement rural. Elles sont encadrées par une mesure dédiée du règlement de développement rural, suivant des principes similaires aux MAEC. L'objectif est de compenser tout ou partie des surcoûts et manques à gagner liés à l'adoption ou au maintien des pratiques de l'agriculture biologique, par rapport aux pratiques de l'agriculture conventionnelle.

Par ailleurs sur la commune, il n'y a aucune surface exploitée en agriculture biologique.

- **Des habitats représentatifs de la commune et des actions à mettre en place**

Les milieux agricoles sont répartis sur toute la commune, comprenant de nombreuses prairies qui sont fortement associées à la présence de haies bocagères. De nombreuses parcelles de prairies communales se trouvent dans la zone du marais des Pierres plates. La zone nord de la commune a été identifiée comme une zone de réservoir potentiel pour la trame bocagère, soulignant ainsi son importance pour la préservation de cet écosystème caractéristique. Les milieux agricoles proches du littoral font partie du site Natura 2000.

Les prairies de Kerpenhir et des Pierres plates (Figure 15)

Trois zones de prairies dans le sud de la commune ont été inventoriées dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale. Notamment une prairie littorale entre la pointe et le bourg de Kerpenhir dans laquelle l'Azuré porte-queue a été observé. Une autre zone, située au-dessus du dolmen des Pierres plates, présente une belle diversité d'espèces, avec notamment la présence de Gazé et Piéride de la

moutarde. Enfin, dans le marais de Kerpenhir, une troisième zone de prairie se distingue par une très grande diversité d'espèces d'insectes, dont le Gazé, l'Hespérie du chiendent, la Petite Violette, la Piéride de la moutarde et le Leste verdoyant, profitant de plusieurs microhabitats présents dans ce milieu.

DOCUMENT DE TRAVAIL

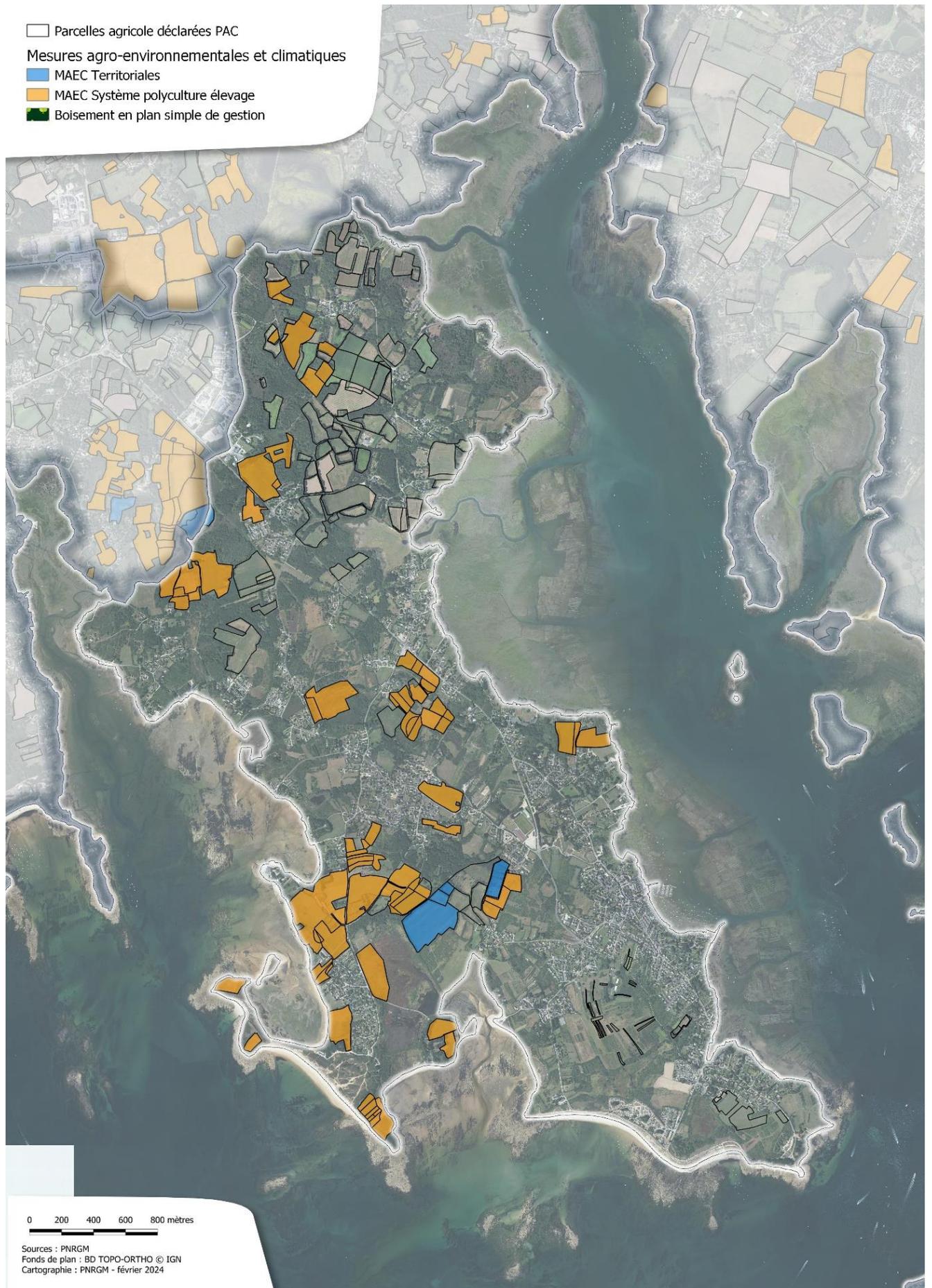


Figure 17 : Carte de localisation des parcelles bénéficiant de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études complémentaires pour identifier les espèces présentes, notamment les rhopalocères et orthoptères. - Identifier et cartographier les prairies permanentes, haies et talus. - Inventorier les arbres remarquables, les murets de pierres sèches, arbres têtards, mares, chemins creux sur la plateforme participative du PNR. - Identifier la trame bocagère communale en déterminant les éléments constitutifs (haies, arbres isolés, bosquets etc.).
Gestion et conservation	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les exploitants agricoles pour les accompagner (financier, technique, foncier, formation...) dans la mise en place de pratiques agricoles durables, pour favoriser le maintien des prairies permanentes et des haies bocagères et talus, l'agroforesterie et les encourager la conversion à l'agriculture biologique. - Établir un plan de gestion pour les prairies en propriété communale dans le marais de Pierres Plates.
Aménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Réouvrir et/ou entretenir les mares communales existantes. - Inscrire les murets de pierres sèches, arbres têtards, mares, chemins creux dans le PLU avec un zonage de protection adéquat. - Développer l'agroforesterie sur les parcelles communales et/ou réaliser des plantations d'arbres fruitiers. - Intégrer la trame bocagère dans le PLU et faire le lien avec les communes limitrophes.
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les arbres remarquables. - Valoriser le travail des agriculteurs (MAEC, maintien des prairies et haies bocagères).

- **Les espèces remarquables**

- Gazé
- Huppe fasciée
- Alouette des champs
- Lézard à deux raies

Ce qu'il faut retenir

Les milieux agricoles de Locmariaquer, répartis sur toute la commune et souvent associés à des haies bocagères, jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité locale. La zone nord de la commune est identifiée comme un réservoir potentiel pour la trame bocagère, mettant en lumière son importance pour cet écosystème. Certaines prairies, telles que celles de Kerpenhir et des Pierres plates, abritent une diversité remarquable d'espèces, notamment des papillons comme l'Azuré porte-queue et des insectes variés. Des actions de connaissance, de gestion et de conservation sont recommandées, telles que des études complémentaires pour identifier les espèces présentes, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et le travail en collaboration avec les agriculteurs pour promouvoir des pratiques agricoles durables. Des mesures d'aménagement, telles que la réouverture et l'entretien des mares communales, sont également proposées, ainsi que des actions de sensibilisation pour valoriser les arbres remarquables et le travail des agriculteurs dans la préservation des prairies et des haies bocagères.



LES MILIEUX BOISES

- **Présentation générale**

Les milieux boisés concernent 28% de la superficie totale de la commune. Ils incluent les forêts, les fourrés et les plantations d'arbres.

- Les boisements ne sont pas cantonnés dans une seule partie de la commune, ils sont dispersés sur l'ensemble du territoire communal, créant ainsi une mosaïque de milieux forestiers. Cette structure présente un atout majeur pour la circulation de la faune à travers le territoire, favorisant la connectivité entre les différents habitats. La flore et la faune forestières peuvent également s'appuyer sur le réseau bocager, lorsque ses caractéristiques le permettent, pour se disperser ou transiter entre massifs. Chez les feuillus, les chênes sont dominants. Le Pin maritime reste l'essence résineuse la plus largement répandue.
- La plantation de résineux, en particulier de Pins maritimes, dans les années 60, a eu des implications majeures sur les aspects paysagers et l'exploitation forestière des milieux boisés. Dans les zones littorales, ces plantations ont notamment été réalisées pour des aspects paysagers. Les plantations de résineux dans les zones rétro littorales ont été largement destinées à l'industrie du bois. Les Pins maritimes, en particulier, sont utilisés dans la construction, la menuiserie et d'autres applications. Ces plantations ont majoritairement été réalisées dans les milieux de landes dont l'usage agricole était de plus en plus délaissé. Elles sont souvent gérées selon un cycle de récolte, où les arbres sont coupés à maturité pour être transformés en produits du bois. Cela a des implications sur la régénération naturelle de la forêt et peut influencer la structure des peuplements forestiers.

La diversité faunistique et floristique d'une forêt repose sur la présence d'une végétation spontanée, de différentes strates, d'un peuplement en mélange, de clairières, de lisières, d'arbres creux, de bois mort ou encore l'ancienneté de l'état boisé. La présence de parcelles gérées différemment (feuillus/conifères, futaie/taillis, coupes de régénération/coupes d'amélioration) et la présence d'habitats annexes à la forêt (landes, mares, vergers etc.) peuvent également contribuer globalement à créer une mosaïque d'habitats favorables à la biodiversité.

La diminution des activités agricoles a conduit à la reforestation de certaines parcelles, notamment en fond de



Figure 18). Les boisements ripariens, qui se trouvent le long des cours d'eau et des rivières ont connu une augmentation ces dernières années. Ils sont essentiels pour la protection des berges, la régulation de l'eau et fournissent des habitats particuliers pour la faune et la flore adaptées à des conditions plus humides.



Figure 18 : Photographies aériennes de la commune de Locmariaquer entre 1950-1965 à gauche et actuellement à droite

Les forêts jouent également un rôle très important de stockage de carbone. Elles agissent comme des pompes à CO₂ dont le moteur est la photosynthèse. Pour produire de la matière, l'arbre capte du CO₂ de l'atmosphère. Cependant, l'état de santé des forêts se détériore et, d'année en année, leur croissance se tasse, ce qui entame leur capacité à jouer ce rôle de puits de carbone. Dans le Morbihan, l'institut national de l'information géographique et forestière estime que le taux de dépérissement est situé entre 6 et 9% des boisements (IGN 2023⁸), du fait principalement du réchauffement climatique. Ce dépérissement des arbres est aussi provoqué par les pathogènes et les ravageurs qui attaquent les forêts.

- **Des actions à mettre en place**

La commune compte de nombreux boisements, notamment ceux de la zone nord qui sont en continuité avec la commune voisine de Crac'h, formant ainsi un ensemble qui favorise la trame boisée locale. Des petites surfaces boisées sont classées en Espace Naturel Sensible sur la pointe nord-est de la commune. Les zones boisées proches du littoral font partie intégrante du réseau Natura 2000. De nombreux boisements dans la partie nord sont classés au PLU en tant qu'Espaces boisés (Figure 17).

<p>Connaissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études complémentaires pour identifier les espèces présentes, notamment les chauves-souris. - Recenser et cartographier les arbres remarquables sur la plateforme participative du PNR. - Identifier la trame boisée communale en déterminant les éléments constitutifs (boisements, forêts, bosquets, haies).
<p>Gestion et conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec les propriétaires forestiers pour la gestion durable des boisements en favorisant le bois mort par exemple et la régénération spontanée des peuplements. - Établir un plan de gestion du boisement communal de la zone de Coët et roue. - Intégrer la trame boisée dans le PLU et faire le lien avec les communes limitrophes. - Inscrire les arbres remarquables avec un zonage de protection adéquat au PLU.
<p>Aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition foncière par la commune pour renforcer la trame boisée.

⁸ IGN, 2023. Inventaire forestier national. Mémento édition 2023. 72p

Sensibilisation	- Sensibiliser le public à la richesse du patrimoine naturel boisé par la valorisation de ses arbres remarquables.
------------------------	--

- **Les espèces remarquables**

- Salamandre tachetée
- Lucane cerf-volant
- Ecureuil roux
- Sylvain azuré



Salamandre tachetée
Salamandra salamandra

PATRIMONIALE TAILLE : 11 – 21 cm OBSERVATION : Février-Novembre

Cette salamandre terrestre peut atteindre 20 cm de long. On la reconnaît facilement par sa robe noire à taches jaune vif. Elle vit essentiellement dans des forêts de feuillus humides parcourues de petits ruisseaux. Le menu de cette chasseuse se compose d'insectes, de limaces, de cloportes et de vers de terre. Son activité est nocturne de février à novembre et elle hiverne le reste du temps, seule ou en groupe, sous des pierres, dans divers trous (terrier de rongeurs, trou de taupe etc.) ou dans des cavités de bois morts.

SUR LA COMMUNE

Ce qu'il faut retenir

La commune compte de nombreux boisements, notamment ceux de la zone nord, en continuité avec la commune voisine de Crac'h, formant ainsi un ensemble favorisant la trame boisée locale. De petites surfaces boisées sont classées en Espace Naturel Sensible sur la pointe nord-est de la commune. Les zones boisées proches du littoral font partie intégrante du réseau Natura 2000. De nombreux boisements dans la partie nord sont classés au PLU en tant qu'Espaces boisés. Pour approfondir la connaissance de ces zones, il est nécessaire de réaliser des études complémentaires pour identifier les espèces présentes, notamment les chauves-souris, et de recenser et cartographier les arbres remarquables sur la plateforme participative du PNR. Il est aussi important d'identifier la trame boisée communale en déterminant ses éléments constitutifs, tels que les boisements, forêts, bosquets et haies. En termes de gestion et de conservation, il est recommandé de collaborer avec les propriétaires forestiers pour une gestion durable des boisements, en favorisant par exemple le bois mort et la régénération spontanée des peuplements. Un plan de gestion du boisement communal de la zone de Coët et Roue devrait être établi. Il est également crucial d'intégrer la trame boisée dans le PLU et de faire le lien avec les communes limitrophes, ainsi que d'inscrire les arbres remarquables avec un zonage de protection adéquat au PLU. Pour l'aménagement, la commune pourrait envisager

l'acquisition foncière pour renforcer la trame boisée. Enfin, la sensibilisation du public à la richesse du patrimoine naturel boisé peut être renforcée par la valorisation des arbres remarquables.

DOCUMENT DE TRAVAIL



LES MILIEUX URBAINS ET INDUSTRIALISES

- **Présentation générale**

Les milieux urbains et industrialisés occupent approximativement 21% de la superficie totale de la commune. Ils englobent les voies de circulation (routes), le bâti, les zones non végétalisées (parking par exemple) ainsi que les parcs et jardins, qu'ils soient à usage privé ou public.

Ces secteurs urbains ont progressé de manière constante au détriment des terres agricoles ou naturelles au cours des dernières décennies (



Figure 19). Cette croissance urbanistique rapide depuis les années 50 a entraîné une augmentation de la pollution lumineuse. Initialement, l'éclairage urbain était principalement fonctionnel pour assurer la sécurité et faciliter les activités nocturnes. Cependant, avec le temps, l'éclairage excessif et mal conçu a conduit à une dispersion de la lumière dans l'atmosphère. Cette forme de pollution a des impacts néfastes sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine. Elle perturbe les cycles naturels du jour et de la nuit, affectant la faune, les plantes et même les humains en perturbant les rythmes circadiens.

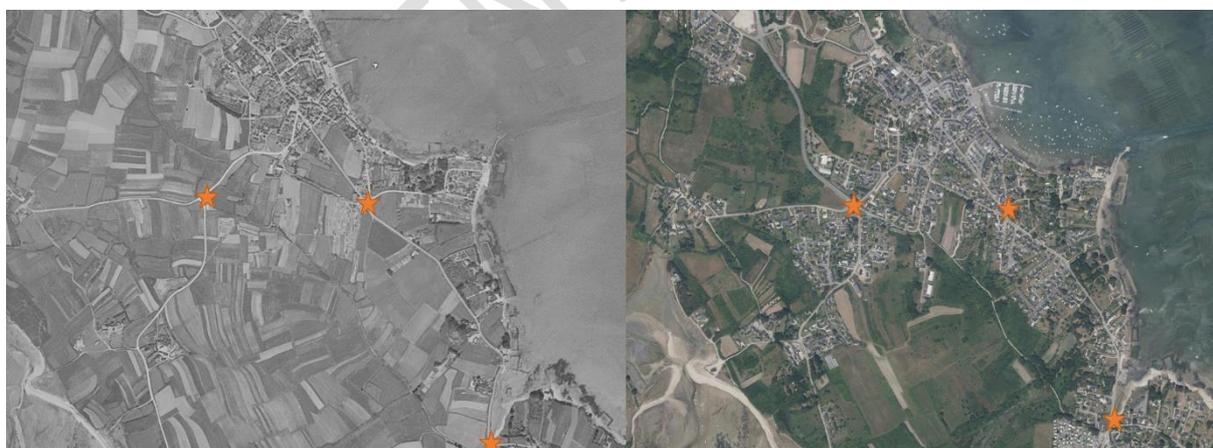


Figure 19 : Photographies aériennes de la commune de Locmariaquer entre 1950-1965 à gauche et actuellement à droite

- L'extension de l'artificialisation du paysage menace la flore et la faune naturellement présentes. Avec les restrictions actuelles sur l'urbanisation, il demeure crucial de valoriser et de mettre en place une gestion réfléchie de ces habitats. Bien que ces habitats urbains ne soient pas considérés comme des zones naturelles exceptionnelles, le bâti, qu'il soit résidentiel, commercial, administratif ou industriel héberge néanmoins des habitats secondaires ou artificiels, tels que d'anciens murs en pierres sèches, des talus et des greniers, qui servent de refuge à une partie de la biodiversité. Certaines espèces d'oiseaux et de chauves-souris s'y adaptent et trouvent dans nos murs et sous nos toitures des substituts aux cavités naturelles comme les arbres et les falaises. Il

est donc essentiel de préserver ces refuges artificiels (clochers, combles, sous-pentes etc.), d'adapter les constructions et d'anticiper les besoins avant construction pour préserver la biodiversité.

- Par ailleurs, les zones d'activités, telles que les parcs industriels et les espaces publics qualifiés de « verts » peuvent jouer un rôle important dans la préservation de la biodiversité si elles sont planifiées et gérées de manière durable. Au cours des quinze dernières années, leur entretien a évolué vers des pratiques différenciées et raisonnées pour favoriser la biodiversité. Cette évolution des pratiques gagne en popularité, cependant, sa compréhension et son acceptation par les habitants restent encore un défi.
- Les jardins privés, qu'ils soient urbains ou périurbains, jouent également un rôle important pour la biodiversité. Ils constituent des îlots de nature dans un environnement urbain souvent marqués par l'artificialisation et la fragmentation des habitats. Les jardins privés peuvent abriter une grande diversité d'espèces végétales et animales. Les plantes, de par leurs fleurs, fournissent nourriture et abri aux animaux. Les arbres et les arbustes offrent également un habitat aux oiseaux, aux chauves-souris et à d'autres petits mammifères. Les jardins favorisent également la continuité écologique des habitats. Ils peuvent relier entre eux des espaces naturels fragmentés, ce qui permet aux espèces de se déplacer et de se reproduire.

- **Des actions à mettre en place**

Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les inventaires des espèces de faune et de flore pour mieux maintenir leur présence telles que les Hirondelles de fenêtre, les Martinets noirs, les chiroptères etc. - Inventorier les arbres remarquables, les murets de pierres sèches, les arbres têtards, les mares sur la plateforme participative du PNR. - Répertorier le patrimoine vernaculaire (lavoirs, fontaines, puits, patrimoine bâti maritime, bunkers etc.) pour son intérêt écologique et patrimonial.
Gestion et conservation	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. - Réaliser un diagnostic de la gestion/ poursuivre la rénovation des éclairages publics. - Réaliser ou mettre à jour un plan de gestion différenciée dans l'espace et le temps des espaces verts communaux. - Travailler avec les propriétaires de camping pour les accompagner vers la prise en compte de la biodiversité (écolabel).
Aménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des haies bocagères dans les nouveaux aménagements - Inscrire les murets de pierres sèches, arbres têtards et patrimoine vernaculaire dans le PLU avec un zonage adéquat. - Acquisition foncière par la commune pour la création et la protection d'espaces verts communaux. - Installer des équipements destinés à la faune sauvage sur le bâti communal. - Désimperméabiliser et renaturer les espaces en ville (cimetière, cours d'école, parking...). - Végétaliser les pieds de mur (lutte contre îlots de chaleur urbain, micro-habitats pour la biodiversité).

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique de l'arbre en ville (pour améliorer la qualité de l'air et lutter contre le changement climatique, micro habitats pour la faune et la flore). - Intégrer la prise en compte de la biodiversité dès la conception des projets d'aménagement et accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre de mesures respectueuses de la biodiversité.
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître et reconnaître la valeur patrimoniale et écologique des arbres remarquables. - Alerter sur le risque de collisions routières (amphibiens, hérissons...). - Faire connaître le rôle important des jardins privés dans la préservation de la biodiversité et encourager les habitants à transformer leurs jardins en refuges pour la faune et la flore. - Encourager les habitants à adopter des pratiques favorables à la biodiversité (informer sur la plantation de haies diversifiées d'essence locale, arbres fruitiers, l'utilisation des pesticides et des herbicides, zones d'accueil pour la biodiversité/pollinisateurs, nichoirs et abris (oiseaux, hérisson, chauve-souris). - Mettre en place les messages « ici commence la mer » au niveau des avaloirs. - Mettre en place le programme « refuge LPO » communal. - Mettre en place le programme de science participative (voir site OPEN).

- **Les espèces remarquables**

La plupart des données collectées en milieu urbain proviennent directement des habitants, grâce aux inventaires participatifs. Elles sont particulièrement localisées dans les jardins privés de la commune.

- Hérisson d'Europe
- Hirondelle de fenêtre
- Crapaud épineux
- Lézard des murailles

Ce qu'il faut retenir

Les milieux urbains et industrialisés couvrent environ 21% de la commune, incluant routes, bâtiments, parkings, parcs et jardins. Cette urbanisation croissante depuis les années 50 a accru la pollution lumineuse, perturbant les cycles naturels et affectant la biodiversité et la santé humaine. La protection des habitats secondaires, tels que les murs en pierres sèches et les toitures, est cruciale pour les espèces comme les chauves-souris et les oiseaux. Les jardins privés et les zones d'activités, bien gérés, favorisent également la biodiversité, offrant des habitats pour de nombreuses espèces. Des actions telles que l'inventaire des espèces, la lutte contre les espèces envahissantes, la désimperméabilisation des espaces urbains et la sensibilisation des habitants sont essentielles pour préserver la biodiversité dans ces milieux.



LES MILIEUX DE LANDES

- **Présentation générale**

Les landes sont des milieux qui se caractérisent par une végétation basse et arbustive, composée principalement de bruyères, de fougères, de genêts et d'ajoncs qui sont des plantes adaptées aux sols pauvres et acides. Elles peuvent être sèches ou humides. Les landes humides sont des milieux naturels où l'eau est présente en permanence ou de manière saisonnière. Elles sont généralement situées dans des zones basses, comme les fonds de vallées ou les dépressions. Les landes sèches, quant à elles, sont des milieux naturels où l'eau est rare. Elles sont généralement situées sur des sols pauvres et rocailleux, exposés aux vents et aux précipitations. Cette différence d'humidité se traduit par une végétation différente.

Jusqu'au XVII^e siècle, les landes étaient un milieu naturel largement exploité par l'Homme. Elles étaient utilisées pour la production de bois, de charbon de bois et de litière et également comme pâturages pour les moutons, les chèvres et les chevaux.

La révolution industrielle a entraîné une diminution de l'utilisation des landes. Les besoins en bois et en charbon de bois ont diminué, les landes ont été progressivement abandonnées. Par ailleurs, l'agriculture intensive a également contribué à la régression des landes en les défrichant pour être cultivées, notamment pour la production de céréales. L'abandon de leur gestion conduit à leur enrichissement progressif avec une strate arbustive plus dense qui remplace les espèces caractéristiques des landes.

Les landes sont des milieux naturels importants pour la biodiversité. Elles abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales. Certaines espèces sont spécifiquement adaptées à ces habitats notamment des oiseaux, des reptiles, des papillons et des insectes. Outre leur valeur pour la biodiversité, elles jouent également un rôle important dans la protection des sols et de l'eau. Elles contribuent à lutter contre l'érosion et à limiter la pollution. En agissant comme des zones tampons, les landes atténuent les effets des inondations et des feux de forêt.

Sur la commune de Locmariaquer, les landes représentent à peine 1% du territoire. Elles sont majoritairement présentes au nord de la commune. Elles restent cependant des milieux fragiles, menacés par l'urbanisation, l'agriculture intensive et les incendies. Ce sont des éléments résiduels, témoins d'un usage traditionnel passé qu'il convient de protéger et de gérer de manière durable.

- **Des habitats représentatifs de la commune et des actions à mettre en place**

Bien que de taille modeste, les petites surfaces de landes présentes sur la commune abritent des espèces patrimoniales d'une importance majeure pour la conservation. Ces milieux sont essentiels à préserver pour maintenir les continuités écologiques, car ils font partie d'un vaste ensemble à l'échelle supra-communale. Toutes ces zones sont classées en tant que Zone Spéciale de Conservation dans le cadre du réseau Natura 2000, à l'exception des landes de Kerran. Par ailleurs, les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont mis en évidence la présence d'autres zones de landes, non répertoriées dans la cartographie des grands types de végétation, un inventaire de terrain exhaustif serait donc nécessaire pour recenser toutes les landes de la commune.

Les landes autour du lagunage de Kerran (Figure 15)

Du côté du lagunage de Kerran, la lande présente est en cours d'embroussaillage. Une gestion du milieu est donc nécessaire pour conserver ses caractéristiques et éviter la fermeture de la lande. Le principe est de ne pas laisser pousser les jeunes essences ligneuses dans la lande (pins, chênes), de couper les arbres isolés et de faucher la lande avec un export de matières. Cette opération doit être réitérée tous les 5 à 10 ans en fonction de la dynamique de fermeture du milieu.

Du côté de la zone d'activité de Kerran la lande est bien conservée. Plusieurs espèces à enjeux y ont été observées, tels que le Leste dryade (libellule), le Criquet des ajoncs, l'Œdipode turquoise (criquet), l'Asphodèle d'Arrondeau (plante) et le Flûteau nageant (plante aquatique).

Les landes de Kercadoret (Figure 15)

Ce sont des landes tourbeuses d'une grande importance écologique. En tant que site classé en Arrêté de Protection de Biotope, elles bénéficient d'un statut de protection spécifique. Ces landes abritent la seule station connue de Gentiane pneumonanthe et d'Azuré des mouillères du Parc naturel régional. La présence du Panicaut vivipare, réintroduit avec succès, représente une contribution significative à la conservation de cette espèce très rare. Ces landes accueillent d'autres espèces comme la Cicendie naine et le Flûteau nageant, qui sont des espèces de plantes à enjeux forts et réglementaires.

Les landes de Kerinis (Figure 15)

Ce sont des landes humides en bon état de conservation. Pour préserver cet habitat important, il est crucial de surveiller attentivement l'expansion du Baccharis, depuis la zone de près-salé. La gestion de ces landes implique la mise en place d'une stratégie de fauchage avec exportation tous les 5 à 10 ans, en fonction de la dynamique de fermeture des milieux. Il est également recommandé de faire une rotation des zones fauchées afin de favoriser des stades d'évolution différents, contribuant ainsi à maintenir une mosaïque d'âge au sein de la lande.

Les landes de Toul y nis (Figure 15)

Une partie des landes est classée en Espace Naturel Sensible, tandis qu'une autre partie est une parcelle communale. Ces milieux sont malheureusement dégradés par la présence de résineux et la lande est en cours d'embroussaillage. On y trouve la présence notable de l'Asphodèle d'Arrondeau, espèce patrimoniale et d'espèces exotiques envahissantes présentes, telles que le Baccharis, le Laurier sauce et les pins. Pour restaurer la lande, il est recommandé de couper les essences ligneuses dans les parties encore ouvertes. Sa gestion implique également l'utilisation de techniques telles que le girobroyage avec exportation de la matière et la mise en place d'une fauche avec exportation tous les 5 à 10 ans, en fonction de la dynamique de fermeture des milieux.

Les landes de Lann-Brie (Figure 15)

Ce sont des milieux landicoles en bon état de conservation. Pour maintenir cette qualité, il est recommandé de mettre en place une stratégie de gestion consistant à faucher le milieu avec exportation tous les 5 à 10 ans, en fonction de la dynamique de fermeture des milieux. Il est également conseillé de faire une rotation des zones fauchées afin de favoriser des stades d'évolution différents, contribuant ainsi à maintenir une mosaïque d'âge au sein de la lande. Il est noté la présence de Pois de senteur, une espèce qu'il convient d'éliminer pour préserver l'équilibre écologique de la lande.

Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et cartographier les habitats de landes sur la commune. - Poursuivre les inventaires des espèces de faune et de flore pour mieux connaître la richesse de ces milieux comme la Fauvette Pitchou et l'Engoulevent d'Europe.
Gestion et conservation	<p>La restauration et la gestion des landes sont essentielles pour préserver leur biodiversité. En collaboration avec les propriétaires, plusieurs actions peuvent être menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les jeunes essences ligneuses (pins, saules) pour maintenir le caractère ouvert de la lande et favoriser sa régénération. - Faucher annuellement avec exportation pour lutter contre la fougère, maintenir la diversité des espèces végétales et empêcher la fermeture du milieu. - Mettre en place un pâturage extensif par des animaux adaptés aux milieux de landes.

	<ul style="list-style-type: none"> - Éclaircies dans le boisement de résineux pour favoriser la recolonisation de la lande par des espèces pionnières. - Lutter contre les espèces exotiques envahissantes. - Etablir un plan de gestion et un suivi écologique de la lande.
Aménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Réouvrir les landes pour retrouver leur caractère de milieu ouvert et favoriser la reproduction d'espèces emblématiques. - Inscrire les landes au PLU avec un zonage de protection adéquat. - Acquisition foncière par la commune ou une association de conservation.
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et valoriser le travail de gestion auprès du public pour faire connaître la richesse de ce patrimoine naturel et sensibiliser à l'importance de sa préservation.

- **Les espèces remarquables**

- Engoulevent d'Europe
- Gentiane pneumonanthe
- Azuré des mouillères
- Asphodèle d'Arrondeau

Ce qu'il faut retenir

Bien que de taille modeste, les petites surfaces de landes de la commune abritent des espèces patrimoniales importantes pour la conservation. Ces milieux sont essentiels pour maintenir les continuités écologiques et à l'exception des landes de Kerran, sont classés en Zone Spéciale de Conservation dans le cadre du réseau Natura 2000. Les inventaires de l'ABC ont révélé d'autres zones de landes non répertoriées, nécessitant un inventaire exhaustif. Les landes autour du lagunage de Kerran sont en cours d'embroussaillage. Il faut empêcher la pousse des jeunes essences ligneuses, couper les arbres isolés et faucher la lande avec exportation tous les 5 à 10 ans. La lande de la zone d'activité de Kerran est bien conservée, abritant des espèces comme le Leste dryade et l'Asphodèle d'Arrondeau. Les landes de Kercadoret, classées en Arrêté de Protection de Biotope, abritent la Gentiane pneumonanthe et l'Azuré des mouillères. Les landes de Kerinis, en bon état, nécessitent une surveillance de l'expansion du Baccharis et un fauchage tous les 5 à 10 ans. Les landes de Toul y Nis, dégradées par les résineux, doivent être restaurées par coupe des essences ligneuses et fauchage tous les 5 à 10 ans. Les landes de Lann-Brie, bien conservées, nécessitent un fauchage régulier et l'élimination des Pois de senteur. Il est important d'identifier et de cartographier les habitats de landes et de poursuivre les inventaires des espèces de faune et de flore. La gestion et la conservation doivent inclure la suppression des jeunes essences ligneuses, le fauchage annuel, le pâturage extensif, et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Pour l'aménagement, il faut réouvrir les landes, les inscrire au PLU avec un zonage de protection et envisager l'acquisition foncière. La sensibilisation du public à la richesse de ce patrimoine naturel est crucial.



LES MILIEUX LITTORAUX

- **Présentation générale**

Les milieux littoraux sont définis par un ensemble d'habitats naturels (estran, vasière, marais/lagune, milieux rocheux, dunes) caractérisés par une biodiversité spécifique. Ils représentent 3% de la surface communale (Figure 14). Les milieux littoraux du Golfe du Morbihan sont confrontés à diverses problématiques qui peuvent avoir un impact sur leur équilibre écologique et leur durabilité.

- Les dunes sont des formations naturelles constituées de sable déposé par le vent. Ce sont des écosystèmes dynamiques qui jouent un rôle essentiel dans la protection côtière en servant de barrières naturelles contre l'érosion côtière. Les dunes abritent une biodiversité unique, avec des plantes et des animaux adaptés aux conditions spécifiques telles que la sécheresse, le vent et le sel. La végétation adaptée aux conditions sablonneuses, telle que l'Oyat, contribue à la stabilisation des dunes. Les dunes sont des écosystèmes fragiles, sensibles aux perturbations humaines comme le piétinement excessif ou l'urbanisation.
- L'estran est la zone littorale qui est alternativement recouverte et découverte par les marées. Il s'agit d'une zone dynamique, souvent caractérisée par des sédiments tels que le sable et le limon. L'estran est souvent exposé à l'érosion causée par les vagues et les marées. Il abrite une variété d'organismes adaptés aux conditions changeantes, y compris des coquillages, des vers marins et d'autres espèces. En raison de sa nature dynamique, l'estran est souvent utilisé à des fins récréatives, comme la pêche à pied. La gestion équilibrée entre les usages traditionnels et la conservation de l'écosystème est un enjeu important.
La commune de Locmariaquer présente la particularité d'avoir un champ de blocs sur sa façade littorale sud. C'est une étendue de blocs rocheux qui se découvre à marée basse lors des grandes marées. Ces milieux aux multiples recoins abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales. C'est un milieu fragile, qu'il est essentiel de respecter et de préserver dans sa pratique de pêche à pied, en remettant les blocs en place notamment.
- La laisse de mer désigne la ligne laissée sur la plage par la dernière marée. Elle est composée de débris naturels, tels que des algues, des coquillages, du bois mort, qui s'échouent sur l'estran. La laisse de mer joue un rôle crucial dans le cycle des nutriments des écosystèmes côtiers. Elle fournit des nutriments organiques aux plantes côtières, contribuant ainsi à la productivité de ces écosystèmes. Certains organismes marins utilisent la laisse de mer comme habitat, y compris des invertébrés qui servent de nourriture à de nombreux oiseaux. La préservation de la laisse de mer est donc liée à la conservation de ces habitats spécifiques. La laisse de mer peut également contenir des déchets d'origine humaine, posant des problèmes de pollution.
- Les prés-salés sont des habitats littoraux recouverts par la marée aux grands coefficients. Ils sont caractérisés par des formations végétales herbacées, accueillant des plantes comme la salicorne, l'obione ou encore la Lavande de mer, qui se développent sur le haut de l'estran vaseux appelé « schorre ». Ces habitats servent entre-autres de zones de nourricerie pour la faune, ont une fonction d'épuration des eaux et une action importante de protection contre l'érosion côtière.
- Les vasières sont des habitats littoraux qui peuvent être recouverts ou non par la marée. Les vasières situées très haut sur l'estran peuvent alors être recouvertes de végétation de type prés-salés. Sur les zones immergées elles peuvent être recouvertes par des herbiers de Zostère naine (si la vasière est recouverte par intermittence) ou des herbiers de Zostère marine (si la vasière est immergée constamment). Parmi les enjeux liés aux vasières, elles servent notamment de zones de nourrissage et de reposoir pour les oiseaux à marée basse (notamment oiseaux hivernants) et de zones de nurserie pour les poissons à marée haute. Elles permettent de stabiliser les fonds marins et servent de protection contre l'érosion du littoral.

- Contrairement aux apparences, les herbiers de zostères ne sont pas des algues vertes. Ce sont des plantes marines avec des racines, des feuilles et des fleurs au printemps. Regroupées en herbiers, elles forment de véritables prairies aquatiques. Cet habitat attire de nombreuses espèces qui viennent y trouver refuge, se nourrir ou se reproduire. Le Golfe abrite deux espèces de Zostères : la marine et la naine. La première, la plus grande des deux espèces (120 cm en moyenne), est toujours immergée. La seconde, plus petite (15 cm en moyenne) se trouve sur l'ensemble des niveaux moyens et supérieurs des estrans et se retrouve successivement découverte ou non, au rythme de la marée. Par leurs surfaces, les herbiers du Golfe, qui recouvrent environ 20% de la surface de ses fonds, représentent le 2ème site français après le bassin d'Arcachon. Par sa forte production primaire, cet habitat joue un rôle important dans la chaîne alimentaire. Il joue un rôle de refuge et de nourricerie pour de nombreuses espèces de poissons, ainsi que pour des oiseaux qui s'en nourrissent. Grâce à leurs racines, ces plantes freinent également l'érosion des fonds et du littoral. Leur présence est un excellent indicateur de la qualité de l'eau. Cependant, cet habitat extrêmement fragile et sensible subit de nombreuses pressions physiques directes telles que le ragage, l'ancrage, le piétinement ou encore l'arrachage.
- Les marais sont des espaces anciennement conquis sur la mer. Ce sont des habitats à fort potentiel pour la biodiversité car ils servent de sites d'hivernage et de reproduction pour les oiseaux et de zone d'alimentation pour les poissons. Cependant, les ouvrages à la mer dans les marais littoraux qui sont des structures artificielles, interrompent la continuité écologique des cours d'eau et des estuaires. L'impact de ces ouvrages sur la continuité écologique peut être significatif, notamment pour les poissons migrateurs amphihalins. Ces poissons, tels que le Saumon atlantique, l'Anguille d'Europe, la Lamproie marine ou encore la Truite de mer, ont besoin de migrer entre les milieux marins et les milieux d'eau douce pour se reproduire ou pour se nourrir. Les ouvrages à la mer peuvent les empêcher de réaliser ces migrations, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur leurs populations.

- ***Des habitats représentatifs de la commune et des actions à mettre en place***

La commune est caractérisée par une grande richesse en milieux littoraux diversifiés, comprenant des dunes, des marais, des près-salés, des vasières, des estrans et des herbiers. Certains de ces sites présentent des enjeux particulièrement importants en termes de conservation. Tous ces milieux sont classés en tant que sites Natura 2000, soulignant ainsi leur valeur écologique et leur importance pour la biodiversité. La commune abrite, au nord-est, une zone importante d'herbiers de zostères naine et marine et une colonie de Sternes pierregarin en face du port, actuellement nicheuses sur un ponton spécialement aménagé pour cette espèce.

L'anse de Saint-Pierre (Figure 15)

Cet espace appartient au Conservatoire du littoral et est également désigné comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Ces dunes abritent une biodiversité remarquable, aussi bien en flore qu'en faune. Parmi les espèces de plantes à enjeux présentes, on peut citer la Spartine maritime, la Cicendie naine, la Renouée maritime, le Polypogon maritime et la Statice à feuilles de Lychnis dont les enjeux de conservation sont forts. Trois espèces de plantes protégées sont également présentes : le Panicaut et l'Œillet des dunes ainsi que la Linaire des sables. La présence de Zostères naine et marine reste à confirmer.

En termes de faune, on y trouve aussi bien des espèces d'amphibiens à enjeux, c'est le cas du Pélodyte ponctué. Mais également le Lézard à deux raies, une espèce de reptile. De très nombreuses espèces d'oiseaux à enjeux sont également présentes dans cette zone, la plus emblématique étant le Gravelot à collier interrompu.

Il faut cependant noter que l'entrée du site est piétinée et que la dune grise est en cours d'ourlification (phénomène de cicatrisation d'un milieu ouvert). La pratique de kitesurf dans cette zone pose la question de la dégradation et du dérangement du milieu.

Les marais du Brénéguy (Figure 15)

Cette zone appartient au Conservatoire du littoral et est également désignée comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Elle présente une grande diversité d'espèces de flore à enjeux (notamment la Renouée maritime, le Polypogon maritime et la Ruppie spirulée). Cependant, il est à noter que la présence excessive de Baccharis constitue une menace pour la biodiversité locale. La dune est rudéralisée (action de transformer un terrain ou sa végétation par une activité humaine désordonnée) et il est crucial de surveiller attentivement la présence de l'Épinard de Nouvelle-Zélande, une espèce envahissante qui pourrait concurrencer la Renouée maritime. Pour préserver la biodiversité de cette zone, il est également recommandé d'enlever les Yucca et les Lauriers sauce, ainsi que de procéder à la coupe des pruneliers et des ronces, qui peuvent compromettre l'équilibre écologique des marais.

Côté faune, ces marais abritent également des espèces à enjeux tel que le Gazé, un papillon. De nombreuses espèces d'oiseaux s'y retrouvent également, parmi lesquelles le Chevalier gambette, la Spatule blanche, l'Échasse blanche, Le Gravelot à collier interrompu et l'Avocette élégante, toutes nicheuses sur la zone. D'autres espèces à enjeux, comme la Spatule blanche et le Hibou des marais y sont présentes une partie de l'année pour passer l'hiver ou en phase de migration.

Les marais et dunes de la pointe de Kerpenhir (Figure 15)

Ces espaces appartiennent au Conservatoire du littoral. Les dunes de cette zone abritent une biodiversité remarquable. Plusieurs espèces d'amphibiens occupent les marais, comme le Crapaud calamite, le Pelodyte ponctué, le Crapaud épineux et la Rainette verte. On y trouve également le Gazé. En ce qui concerne la flore, les marais abritent différentes espèces à enjeux fort dont la Passerage à feuilles larges et l'Ornithope comprimé ainsi que la Parentucelle à feuilles larges, qui sont toutes des espèces protégées.

Concernant la pointe de Kerpenhir, il est à noter que le milieu est dégradé, avec la présence de nombreuses espèces non indigènes, en particulier sur le nord de la pointe où l'on trouve notamment des Griffes de sorcière. Une colonie d'Hirondelles de rivage est installée le long de la plage, qu'il est nécessaire de préserver du dérangement par les activités humaines. C'est également une zone où vient se reproduire le Gravelot à collier interrompu et où le Grand gravelot est de passage en hiver.

Les près-salés du moulin de Coët Courzo (Figure 15)

Ces habitats sont caractérisés par un milieu diversifié comprenant notamment des roselières. La Sarcelle d'hiver y passe une partie de l'année. On y observe cependant la présence de Baccharis et de Spartine anglaise, deux espèces exotiques envahissantes qu'il est nécessaire d'éliminer afin de préserver l'équilibre écologique de cette zone.

<p>Connaissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les inventaires des espèces de faune et de flore pour mieux connaître la richesse de ces milieux et identifier les espèces patrimoniales, telles que l'Hespérie de la mauve, l'Hespérie des sanguisorbes sur les Dunes de Kerpenhir par exemple et les herbiers de Zostères naines et marines dans l'Anse de Saint-Pierre. - Réaliser une cartographie fine des habitats littoraux pour orienter les actions de conservation.
<p>Gestion et conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. - Maintenir la laisse de mer.

	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les actions de protection des nichées de Gravelot à collier interrompu, notamment sur Kerpenhir, avec des systèmes d'enclos et de cage si nécessaire. - Mettre en place une « jachère » des zones autorisées à la pêche à pied (interdire l'accès au champ de bloc pour X années et suivre l'impact des mesures de gestion). - Organiser des opérations de nettoyage de déchets anthropiques régulières. - Gérer les niveaux d'eau des marais pour favoriser l'accueil des oiseaux d'eau et de la biodiversité spécifique.
Aménagement	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des bacs à marée. - Convertir les mouillages pour réduire leur impact sur les fonds marins, notamment les mouillages des navires à passagers en face du port. - Restaurer des zones de passage/supprimer des obstacles pour favoriser les continuités écologiques entre les marais et la mer notamment au marais du Brénéguay. - Mettre en place une protection des dunes par des ganivelles ou des fascines pour stabiliser le sable et protéger les zones de piétinement intense. - Maintenir, en relation avec le PNR, des efforts pour la nidification des sternes, sur des pontons aménagés ou sur les îles ou ilots du Golfe à proximité. - Acquisition foncière par la commune de marais/lagunes.
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les herbiers et les menaces qui pèsent sur eux, notamment par rapport à la pratique de kitesurf et de pêche à pied. - Sensibiliser sur l'impact du piétinement et dérangement des nichées de Gravelot à collier interrompu. - Sensibiliser sur l'intérêt de la laisse de mer. - Sensibiliser aux bonnes pratiques de la pêche à pied sur le champ de bloc. - Mettre en place les programmes de science participative tels que Biolit et plage vivante.

- **Les espèces remarquables**

- Gravelot à collier interrompu
- Œillet des dunes
- Hespérie des potentilles
- Crapaud calamite

Ce qu'il faut retenir

La commune se distingue par une grande diversité de milieux littoraux, notamment des dunes, marais, prés-salés, vasières, estrans et herbiers. Ces habitats, classés en sites Natura 2000, soulignent leur importance écologique et leur rôle pour la biodiversité. Au nord-est de la commune se trouve une zone importante d'herbiers de Zostères naines et marines et une colonie de Sternes pierregarin, nicheuses sur un ponton aménagé. L'anse de Saint-Pierre, propriété du Conservatoire du littoral comme le marais du Brénéguay, est une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, abritant des plantes comme la Spartine maritime et des animaux comme le Pélodyte ponctué et le Gravelot à collier interrompu. Cependant, la dune grise subit une ourlification et le kitesurf menace l'équilibre du site.

Les marais du Brénéguy abritent des oiseaux nicheurs tels que le Chevalier gambette et l'Avocette élégante, ainsi que des espèces migratoires comme la Spatule blanche. Les marais et dunes de la pointe de Kerpenhir hébergent des amphibiens comme le Crapaud calamite et des plantes comme la Parentucelle à feuilles larges. Toutefois, ces milieux sont dégradés par des espèces exotiques comme le Baccharis et les Griffes de sorcière et nécessite une gestion active. Les prés-salés du moulin de Coët Courzo, avec leur roselière, sont fréquentés par la Sarcelle d'hiver. La présence de Baccharis et de Spartine anglaise, deux espèces exotiques envahissantes, nécessite une intervention pour préserver cet habitat. Pour mieux connaître et gérer ces milieux, il est important de poursuivre les inventaires des espèces de faune et de flore et de mettre en place des actions de lutte contre les espèces invasives. Maintenir la laisse de mer et protéger les nichées de Gravelot à collier interrompu sont également essentiels. Des aménagements tels que l'installation de bacs à marée et la conversion des mouillages pour réduire leur impact sont recommandés, de même que des opérations de nettoyage régulières et la gestion des niveaux d'eau des marais. Sensibiliser le public sur l'importance de ces milieux et les bonnes pratiques à adopter est également primordial pour leur préservation.

DOCUMENT DE TRAVAIL



LES MILIEUX HUMIDES

- **Présentation générale**

Les milieux humides de la commune regroupent différents habitats bien distincts (prairies, forêt, landes etc.), certains étant également intégrés dans d'autres types de milieux. Ce sont des écosystèmes caractérisés par la présence d'eau douce, que ce soit de façon permanente ou saisonnière. Ces milieux constituent 22% de la surface communale.

Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel à préserver, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent. Elles jouent notamment un rôle essentiel dans la régulation et la filtration de l'eau. Elles agissent comme des éponges naturelles en absorbant et en stockant l'eau. Elles contribuent à prévenir les inondations en absorbant l'excès d'eau lors de fortes pluies et en la libérant progressivement pendant les périodes sèches.

Certains cours d'eau dépendent des zones humides pour leur approvisionnement en eau. La préservation des zones humides est donc importante pour la fourniture d'eau potable notamment. Par ailleurs, la présence de haies et de zones humides contribue à diminuer la concentration dans les cours d'eau d'éléments tels que les nitrates, le phosphore ou les pesticides. Elles limitent également la quantité de particules de terre érodées. Ces éléments contribuent à la qualité de l'eau, habitat de nombreuses espèces aquatiques. La biodiversité présente dans ces cours d'eau peut être utilisée comme indicateur de la qualité de l'eau.

Les milieux humides sont fragiles et peuvent être dégradés par l'activité humaine, tels que le drainage pour l'agriculture ou l'extension de l'urbanisation qui peuvent entraîner leur disparition. Au cours des siècles, les Hommes ont construit des barrages, des canaux et des digues, ce qui a modifié le tracé et le régime hydrologique des cours d'eau. Ces obstacles anthropiques peuvent interrompre le transport naturel des sédiments, ce qui peut avoir un impact sur la morphologie du cours d'eau et sur la qualité de l'eau. Ils ont également un impact sur la circulation des espèces aquatiques telles que les espèces migratrices (Anguilles d'Europe, lamproies par exemple), ce qui peut limiter leur aire de répartition et leur capacité à se reproduire. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 prévoit que les obstacles à l'écoulement soient supprimés ou modifiés afin de permettre la circulation des espèces aquatiques.

Par ailleurs, le manque d'entretien peut conduire à la fermeture des milieux humides par une végétation spontanée. Les végétaux, les débris et autres matériaux peuvent s'accumuler dans le cours d'eau et former des embâcles. Une végétation dense peut réduire la lumière atteignant la surface de l'eau, ce qui peut affecter la croissance des plantes aquatiques, diminuer l'habitat des poissons et d'autres organismes aquatiques et altérer l'équilibre écologique du cours d'eau.

- **Des habitats représentatifs de la commune et des actions à mettre en place**

Les marais du Brénéguy et des Pierres plates (Figure 15)

La commune présente une variété importante de zones humides dont les deux principales sont celles en continuité avec les marais du Brénéguy et le marais des Pierres plates. Ces zones font partie intégrante d'un réseau de continuités écologiques à une échelle plus large, notamment en lien avec la commune de Crac'h. Quelques-unes de ces zones humides sont intégrées au réseau Natura 2000. Ces zones de marais accueillent plusieurs espèces d'amphibiens, dont le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué.

La zone humide communale (Figure 15)

Certains espaces comme la zone humide communale entre Kerigan et Kerguerec présente un état de dégradation notable, avec la présence d'espèces exotiques envahissantes comme le Baccharis et

l'Armoise de Chine. La zone est affectée par des dépôts de déchets verts et par la présence de gravas sur les enrochements. Des espèces d'amphibiens à enjeux sont toutefois présents dans la zone, tels que le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué.

Les lagunages de Kerran (Figure 15)

En continuité avec la commune de Saint-Philibert, bien que totalement anthropique, cette zone est favorable à la nidification des oiseaux notamment, comme la Rousserole effarvate, le Fuligule morillon, le Fuligule milouin et le Tadorne de Belon. Elle accueille également des espèces pendant l'hiver, comme la Sarcelle d'hiver.

<p>Connaissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les inventaires des espèces de faune et de flore pour mieux connaître la richesse de ces milieux et identifier les espèces rares ou menacées comme les Anguilles d'Europe par exemple. - Identifier et cartographier les zones humides et les cours d'eau présents sur la commune. - Inventorier les mares sur la plateforme participative du PNR. - Identifier la trame zone humide communale et ses éléments constitutifs (mares, cours d'eau, ripisylves, zones humides) ainsi que les obstacles à la continuité écologique. - Identifier et recenser les points d'eau artificiels présents sur la commune (lavoirs, fontaines, puits) pour leur intérêt écologique et patrimonial.
<p>Gestion et conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretenir les cours d'eau : gestion de l'envahissement du lit mineur par la végétation - Mettre en place un plan de gestion et un suivi écologique du plan d'eau (zone de Kerigan) et prairies humides (zone du marais des Pierres plates) communaux pour limiter la fermeture des milieux. - Empêcher les dépôts de déchets verts dans la zone humide entre Kerigan et Kerguerec. - Collaborer avec les exploitants agricoles pour maintenir les mares, zones humides et prairies humides. - Mettre en place des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. - Entretenir les points d'eau artificiels (lavoirs, fontaines) pour éviter l'eutrophisation, hors période de reproduction des espèces présentes.
<p>Aménagement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les cours d'eau en recalibrant le lit mineur (recréer des méandres et diversifier les écoulements pour améliorer la qualité de l'eau et favoriser la biodiversité). - Restaurer et/ou créer des mares. - Inscrire les mares et zones humides dans le PLU avec un zonage de protection adéquat. - Acquisition foncière par la commune ou une association de conservation des zones humides. - Mettre en place des mesures de franchissement (passe à poissons etc.) au marais du Brénéguay. - Supprimer les drainages artificiels et entretenir les buses - Intégrer la trame zone humide dans le PLU, faire le lien avec la commune de Crac'h. - Aménager les bassins d'orage pour l'accueil favorable de la biodiversité.
<p>Sensibilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le public à l'importance écologique et paysagère des mares et des zones humides.

	- Mettre en place le programme « refuge grenouille » de Eau et rivière de Bretagne.
--	---

- **Les espèces remarquables**

- Pélodyte ponctué
- Flûteau nageant
- Panicaut nain vivipare
- Echasse blanche

Ce qu'il faut retenir

Les marais du Brénéguy et des Pierres plates, intégrés au réseau Natura 2000, sont des zones humides essentielles pour la biodiversité locale, abritant des amphibiens comme le Crapaud calamite et le Pélodyte ponctué. La zone humide communale, entre Kerigan et Kerguerec, est dégradée par des espèces exotiques envahissantes et des dépôts de déchets, mais reste un habitat pour des espèces d'amphibiens à enjeux. Les lagunages de Kerran, bien qu'anthropiques, sont favorables à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux, tels que la Rousserole effarvate et le Tadorne de Belon. Pour une meilleure connaissance de ces milieux, il est crucial de poursuivre les inventaires des espèces de faune et de flore, de cartographier les zones humides et les cours d'eau et d'identifier les mares sur la plateforme participative du PNR. Des actions de gestion contre les espèces exotiques envahissantes sont également nécessaires. Il est également essentiel de collaborer avec les agriculteurs pour maintenir les mares et les prairies humides. La sensibilisation du public à l'importance écologique des mares et des zones humides est primordiale.

ATLAS DE LA BIODIVERSITE : DES ENJEUX LOCALISES

L'identification des enjeux de biodiversité communaux est une étape de bilan et de synthèse qui vient conclure le travail de diagnostic. La nature des enjeux de biodiversité est multiple et peut concerner à la fois des milieux et des espèces. 4 catégories d'enjeux ont ainsi été définies :

- ▶ **CONNAISSANCE** : implique l'amélioration de la connaissance par des inventaires naturalistes de terrain de la présence ou non des espèces et de l'état des milieux associés.
- ▶ **AMÉNAGEMENT** : implique la prise en compte de la faune et de la flore dans les aménagements communaux ainsi que dans les documents d'urbanisme.
- ▶ **CONSERVATION/GESTION** : implique la préservation et la gestion de certains milieux et/ou d'espèces remarquables.
- ▶ **SENSIBILISATION** : implique la sensibilisation des différents publics (élus, agents municipaux, scolaires, grand public, etc.) à des sujets variés à l'aide de formats diversifiés.

Les enjeux de biodiversité de la commune de Locmariaquer sont répertoriés dans le Tableau 13 et cartographiés dans la

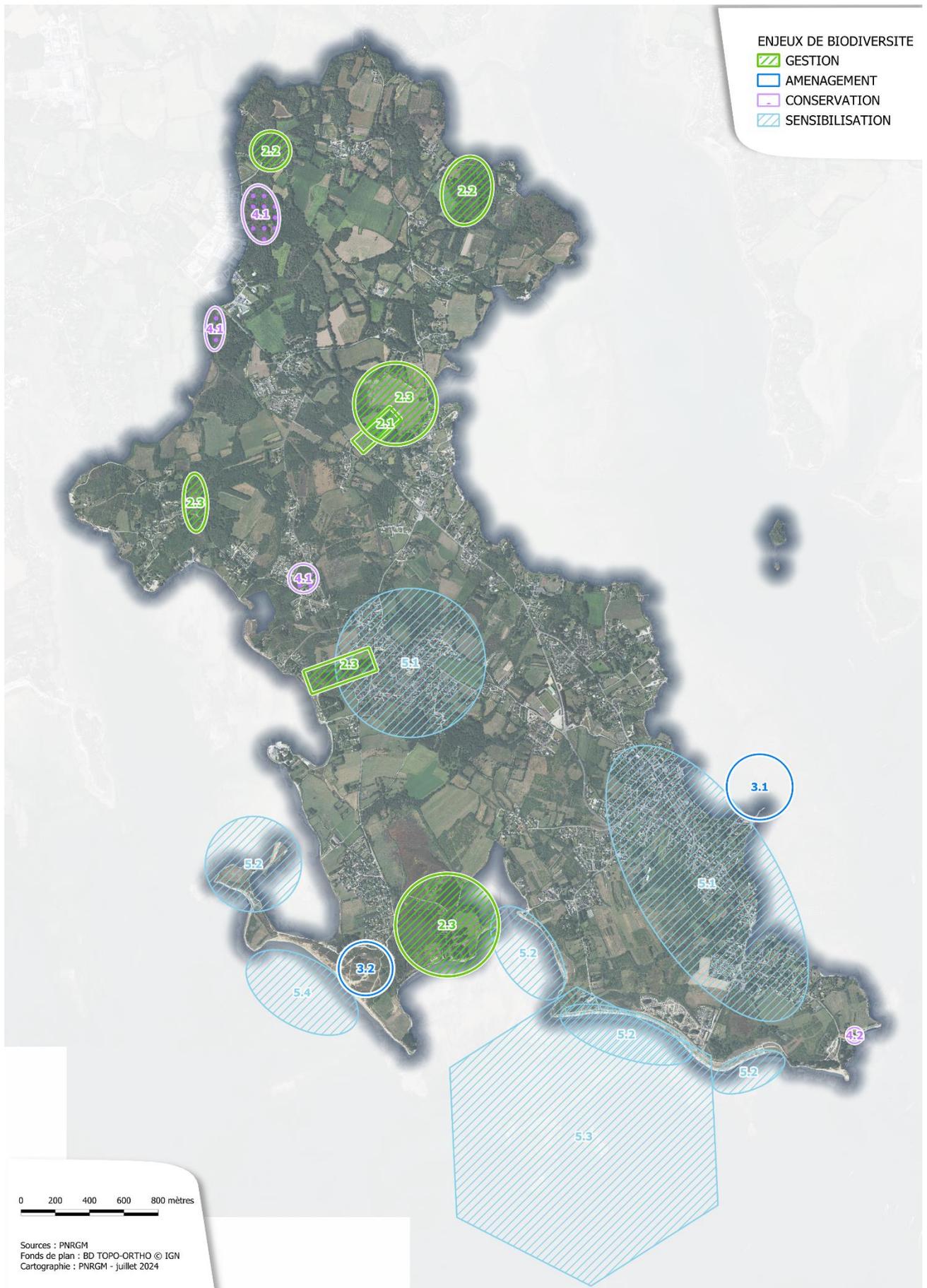


Figure 20.

Tableau 13 : Liste des enjeux de biodiversité de la commune par grandes catégories

GESTION	2.1	Établir un plan de gestion du boisement communal
	2.2	Gérer la lande pour restaurer le milieu en cours de fermeture
	2.3	Mettre en place des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes
AMENAGEMENT	3.1	Maintenir, en relation avec le PNR, des efforts pour la nidification des sternes, sur des pontons aménagés ou sur les îles ou ilots du Golfe à proximité
	3.2	Mettre en place une protection des dunes par des ganivelles ou des fascines pour stabiliser le sable et protéger les zones de piétinement intense
CONSERVATION	4.1	Conserver les milieux de lande
	4.2	Préserver les nids d’Hirondelles de rivage
SENSIBILISATION	5.1	Faire connaître le rôle important des jardins privés dans la préservation de la biodiversité et encourager les habitants à transformer leurs jardins en refuges pour la faune et la flore
	5.2	Sensibiliser sur l’impact du piétinement et dérangement des nichées de Gravelot à collier interrompu
	5.3	Sensibiliser aux bonnes pratiques de la pêche à pied sur le champ de bloc
	5.4	Prendre en compte les habitats marins sensibles dans le cadre des activités de loisirs

Une appropriation partagée et concertée des principales caractéristiques et problématiques de biodiversité de la commune est essentielle. Cela permet l’implication et l’engagement des acteurs locaux dans la construction d’une stratégie d’actions communales et de la concrétiser à travers un plan d’actions opérationnel. Ces différents enjeux sont décrits en détails dans des fiches actions, associées à ce document de diagnostic.



Figure 20 : Carte des zones à enjeux de biodiversité identifiés sur la commune

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation de la commune de Locmariaquer au sein du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	5
Figure 2 : Carte des principaux axes routiers, lieux-dits et cours d'eau de la commune de Locmariaquer	6
Figure 3 : Carte du relief et de l'hydrologie de la commune de Locmariaquer	7
Figure 4 : Carte d'identification des trames naturelles du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	10
Figure 5 : Carte des zonages inscrits dans le PLU	11
Figure 6 : Carte des différents sites de protection de l'environnement présents sur la commune	13
Figure 7 : Proportion des observations des différents groupes taxonomiques dans les observations citoyennes	8
Figure 8 : Densité des observations réalisées sur la commune de Locmariaquer entre 2010 et 2023 ..	7
Figure 9 : Carte de la répartition des espèces de flore observées entre 2010 et 2023	10
Figure 10 : Carte de la répartition des espèces d'oiseaux à enjeux forts observées entre 2010 et 2023	14
Figure 11 : Carte de la répartition des espèces de faune à enjeux forts (hors oiseaux) observées entre 2010 et 2023.....	15
Figure 12 : Carte de la répartition des espèces de faune à enjeux moyens observées entre 2010 et 2023	16
Figure 13 : Carte de la répartition des espèces exotiques envahissantes répertoriées entre 2010 et 2023	19
Figure 14 : Carte des grands ensembles de milieux de la commune de Locmariaquer	21
Figure 15 : Carte des habitats représentatifs présentés pour chaque type de milieux	22
Figure 16 : Photographies aériennes de la commune de Locmariaquer entre 1950-1965 à gauche et actuellement à droite	24
Figure 17 : Carte de localisation des parcelles bénéficiant de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques	26
Figure 18 : Photographies aériennes de la commune de Locmariaquer entre 1950-1965 à gauche et actuellement à droite	29
Figure 19 : Photographies aériennes de la commune de Locmariaquer entre 1950-1965 à gauche et actuellement à droite	33
Figure 20 : Carte des zones à enjeux de biodiversité identifiés sur la commune	51

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des thématiques, intervenants et publics cibles des actions de sensibilisation ABC...	5
Tableau 1 : Présentation des données naturalistes existantes rassemblées	6
Tableau 2 : Nombre d'espèces recensées par l'intermédiaire des habitants, via la plateforme participative du PNR.....	9
Tableau 3 : Nombre d'espèces observées entre 2010 et 2024 et de nouvelles espèces identifiées sur la commune depuis 2021 par grands groupes taxonomiques	6
Tableau 4 : Liste des espèces de flore à enjeux	8
Tableau 5 : Liste des espèces d'oiseaux à enjeux.....	11
Tableau 6 : Liste des espèces de mammifères à enjeux.....	12
Tableau 7 : Liste des espèces d'amphibiens à enjeux	12
Tableau 8 : Liste des espèces de reptiles à enjeux.....	13
Tableau 9 : Liste des espèces d'invertébrés à enjeux	13
Tableau 10 : Liste des espèces exotiques envahissantes	17
Tableau 11 : Surfaces et proportions des grands types de végétation sur la commune de Locmariaquer	20
Tableau 12 : Liste des enjeux de biodiversité de la commune par grandes catégories.....	50

DOCUMENT DE TRAVAIL

LISTE DES ESPECES AVEC STATUTS ET ENJEUX DE CONSERVATION

- Listes rouges : M : Mondiale, E : Européenne, N : Nationale, R : Régionale
- Protection : N : Nationale, R : Régionale
- RBR : Responsabilité biologique régionale
- ZNIEFF : R : Régionale, D : Départementale
- N2000 : Natura 2000, H : directive habitat, DO1 : directive oiseaux
- EEE : Espèces exotiques envahissantes
- Oiseaux : N : Nicheur, M : Migrateur, H : Hivernant

FAUNE

AMPHIBIENS

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803	Crapaud épineux (Le)	Fort	LC	LC	LC	LC	Nationale	Elevée				
<i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite	Fort	LC	LC	LC	NT	Nationale	Mineure				
<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	Fort	LC	LC	NT	LC	Nationale	Mineure		X		
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	Fort	LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Pélodyte ponctué	Fort	LC	LC	LC	NT	Nationale	Mineure		X		
<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte (La), Grenouille commune	Fort	LC	LC	NT		Nationale	Mineure				
<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Fort	LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)	Triton marbré	Fort	LC	LC	NT	LC	Nationale	Modérée		X		

ANNELIDES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Alentia gelatinosa</i> (M. Sars, 1835)												

<i>Eulalia viridis</i> (Linnaeus, 1767)												
<i>Serpula vermicularis</i> Linnaeus, 1767												
<i>Spirobranchus triqueter</i> (Linnaeus, 1758)												

ARACHNIDES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Agalenatea redii</i> (Scopoli, 1763)	Épeire de velours				LC							
<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe				LC							
<i>Agyneta rurestris</i> (C. L. Koch, 1836)					LC							
<i>Alopecosa cuneata</i> (Clerck, 1758)	Lycose renard				LC							
<i>Anelosimus vittatus</i> (C.L. Koch, 1836)					LC							
<i>Antistea elegans</i> (Blackwall, 1841)	Hahnie élégante				LC							
<i>Anyphaena accentuata</i> (Walckenaer, 1802)	Anyphène à chevrons				LC							
<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	Épeire diadème				LC							
<i>Arctosa fulvilineata</i> (Lucas, 1846)					LC							
<i>Arctosa leopardus</i> (Sundevall, 1833)					LC							
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	Épeire frelon				LC							
<i>Aulonia albimana</i> (Walckenaer, 1805)	Aulonie mains-blanches				LC							
<i>Ballus chalybeius</i> (Walckenaer, 1802)					LC							
<i>Ballus rufipes</i> (Simon, 1868)					LC							
<i>Bathypantes gracilis</i> (Blackwall, 1841)					LC							
<i>Brigittea latens</i> (Fabricius, 1775)	Dictyne cachée				LC							

Ceratinella scabrosa (O. Pickard-Cambridge, 1871)					LC														
Cercidia prominens (Westring, 1851)					LC														
Clubiona brevipes Blackwall, 1841					LC														
Clubiona comta C.L. Koch, 1839					LC														
Clubiona diversa O. Pickard-Cambridge, 1862					LC														
Clubiona phragmitis C.L. Koch, 1843					LC														
Clubiona subtilis L. Koch, 1867					LC														
Clubiona terrestris Westring, 1851					LC														
Dictyna arundinacea (Linnaeus, 1758)					LC														
Diplocephalus picinus (Blackwall, 1841)					LC														
Diplostyla concolor (Wider, 1834)					LC														
Dipoena melanogaster (C.L. Koch, 1837)					LC														
Dolomedes fimbriatus (Clerck, 1758)	Dolomède des marais, Dolomède bordé				LC														
Drassodes cupreus (Blackwall, 1834)					LC														
Drassodes lapidosus (Walckenaer, 1802)	Drassode lapidicole				LC														
Drassyllus lutetianus (L. Koch, 1866)					LC														
Drassyllus praeficus (L. Koch, 1866)					LC														
Dysdera erythrina (Walckenaer, 1802)	Dysdère érythrine				LC														
Entelecara acuminata (Wider, 1834)					LC														
Erigone dentipalpis (Wider, 1834)					LC														
Erigone longipalpis (Sundevall, 1830)					LC														
Ero cambridgei Kulczynski, 1911					LC														

Euryopis flavomaculata (C.L. Koch, 1836)					LC														
Frontinellina frutetorum (C.L. Koch, 1834)					LC														
Gibbaranea bituberculata (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses				LC														
Gibbaranea gibbosa (Walckenaer, 1802)					LC														
Gnathonarium dentatum (Wider, 1834)					LC														
Hahnia nava (Blackwall, 1841)					LC														
Heliophanus cupreus (Walckenaer, 1802)	Saltique cuivré				LC														
Heliophanus flavipes (Hahn, 1832)					LC														
Hybocoptus corrugis (O. Pickard-Cambridge, 1875)					LC														
Hypomma bituberculatum (Wider, 1834)					LC														
Hypsosinga heri (Hahn, 1831)					LC														
Hypsosinga pygmaea (Sundevall, 1831)					LC														
Larinioides cornutus (Clerck, 1758)	Épeire des roseaux				LC														
Leiobunum blackwallii Meade, 1861																			
Macaroeris nidicolens (Walckenaer, 1802)					LC														
Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille				LC														
Marpissa nivoyi (Lucas, 1846)					LC														
Micaria pulicaria (Sundevall, 1831)																			
Microlinyphia impigra (O. Pickard-Cambridge, 1871)					LC														
Microlinyphia pusilla (Sundevall, 1830)					LC														

Micrommata ligurinum (C. L. Koch, 1845)					LC									
Micrommata virescens (Clerck, 1758)	Micrommate émeraude				LC									
Microneta viaria (Blackwall, 1841)					LC									
Misumena vatia (Clerck, 1758)	Misumène variable				LC									
Myrmarachne formicaria (De Geer, 1778)	Saltique fourmi				LC									
Neon reticulatus (Blackwall, 1853)					LC									
Neoscona adianta (Walckenaer, 1802)	Épeires fougères				LC									
Neriere clathrata (Sundevall, 1830)					LC									
Obscuriphantes bacelarae (Schenkel, 1938)														
Oedothorax apicatus (Blackwall, 1850)					LC									
Ozyptila praticola (C.L. Koch, 1837)					LC									
Ozyptila simplex (O. Pickard-Cambridge, 1862)					LC									
Paidiscura pallens (Blackwall, 1834)					LC									
Pardosa nigriceps (Thorell, 1856)					LC									
Pardosa prativaga (L. Koch, 1870)					LC									
Pardosa proxima (C.L. Koch, 1847)														
Pardosa pullata (Clerck, 1758)					LC									
Pardosa saltans Töpfer-Hofmann, 2000	Pardose forestière				LC									
Philodromus albidus Kulczynski, 1911					LC									
Philodromus dispar Walckenaer, 1826	Philodrome disparate				LC									
Philodromus rufus Walckenaer, 1826					LC									
Pholcus phalangioides (Fuesslin, 1775)	Pholque phalangiste				LC									

<i>Phylloneta impressa</i> (L. Koch, 1881)					LC														
<i>Pirata piscatorius</i> (Clerck, 1758)					LC														
<i>Pirata tenuitarsis</i> Simon, 1876					LC														
<i>Piratula latitans</i> (Blackwall, 1841)																			
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable				LC														
<i>Porrhomma pygmaeum</i> (Blackwall, 1834)					LC														
<i>Rilaena triangularis</i> (Herbst, 1799)																			
<i>Saitis barbipes</i> (Simon, 1868)					LC														
<i>Silometopus elegans</i> (O. Pickard-Cambridge, 1872)					LC														
<i>Steatoda paykulliana</i> (Walckenaer, 1806)	Stéatode toxique				LC														
<i>Tenuiphantes flavipes</i> (Blackwall, 1854)					LC														
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)					LC														
<i>Tenuiphantes zimmermanni</i> (Bertkau, 1890)					LC														
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)	Tétragnathes				LC														
<i>Tetragnatha montana</i> Simon, 1874					LC														
<i>Theridion pictum</i> (Walckenaer, 1802)					LC														
<i>Theridion varians</i> Hahn, 1833																			
<i>Thomisus onustus</i> Walckenaer, 1805	Thomise replet				LC														
<i>Trachyzelotes pedestris</i> (C.L. Koch, 1837)					LC														
<i>Trochosa rucicola</i> (De Geer, 1778)					LC														
<i>Trochosa terricola</i> Thorell, 1856	Trochose terrassière				LC														

<i>Walckenaeria nodosa</i> O. Pickard-Cambridge, 1873					LC							
<i>Xysticus audax</i> (Schrank, 1803)					LC							
<i>Xysticus cristatus</i> (Clerck, 1758)	Xystique crêté				LC							
<i>Xysticus kempeleni</i> Thorell, 1872					LC							
<i>Xysticus kochi</i> Thorell, 1872					LC							
<i>Xysticus lanio</i> C.L. Koch, 1835					LC							
<i>Xysticus ulmi</i> (Hahn, 1831)					LC							
<i>Zelotes latreillei</i> (Simon, 1878)	Zélate noir de Latreille				LC							
<i>Zodarion italicum</i> (Canestrini, 1868)	Zodarion italien				LC							
<i>Zora spinimana</i> (Sundevall, 1833)	Zora				LC							

ASCIDIES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Aplidium elegans</i> (Giard, 1872)												
<i>Aplidium glabrum</i> (Verrill, 1871)	Ascidie glabre											
<i>Aplidium turbinatum</i> (Savigny, 1816)												
<i>Botryllus schlosseri</i> (Pallas, 1766)	Botrylle étoilé											
<i>Clavelina lepadiformis</i> (Müller, 1776)												
<i>Corella eumyota</i> Traustedt, 1882	Ascidie cartilagineuse											X
<i>Diplosoma spongiforme</i> (Giard, 1872)												
<i>Perophora japonica</i> Oka, 1927	Pérophore japonaise											

<i>Phallusia mammillata</i> (Cuvier, 1815)	Phallusie, Ascidie blanche, Ascidie mammillaire									X		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--

BIVALVES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Acanthocardia aculeata</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Anomia ephippium</i> Linnaeus, 1758												
<i>Cerastoderma edule</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Dosinia exoleta</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Ensis magnus</i> Schumacher, 1817												
<i>Gibbomodiola adriatica</i> (Lamarck, 1819)												
<i>Laevicardium crassum</i> (Gmelin, 1791)												
<i>Lutraria lutraria</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Lutraria oblonga</i> (Gmelin, 1791)												
<i>Magallana gigas</i> (Thunberg, 1793)	Huître creuse, Huître japonaise, Huître du Pacifique, Huître portugaise											X
<i>Mimachlamys varia</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Modiolus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Mytilus edulis</i> Linnaeus, 1758												
<i>Pecten maximus</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Ruditapes decussatus</i> (Linnaeus, 1758)	Palourde européenne, Palourde commune											
<i>Venus verrucosa</i> Linnaeus, 1758												

CEPHALOPODES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Loligo vulgaris</i> Lamarck, 1798	Encornet											
<i>Sepia officinalis</i> Linnaeus, 1758	Seiche commune, casseron		LC									

CNIDERES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Actinia equina</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Actinia fragacea</i> Tugwell, 1856												
<i>Actinothoe</i> <i>sphyrodeta</i> (Gosse, 1858)												
<i>Anemonia viridis</i> (Forsskål, 1775)												
<i>Anthopleura ballii</i> (Cocks, 1851)												
<i>Aulactinia verrucosa</i> (Pennant, 1777)												
<i>Calliactis parasitica</i> (Couch, 1842)												
<i>Cereus</i> <i>pedunculatus</i> (Pennant, 1777)												
<i>Urticina felina</i> (Linnaeus, 1760)												

CRUSTACES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Anilocra frontalis</i> H. Milne Edwards, 1840	Anilocre frontal (L')											
<i>Athanas nitescens</i> (Leach, 1813)	Athanas commune (L'), Crevette à capuchon (La)											

	Ran-bion (Le), Ran-pieds (Le), Ranpio												
<i>Palaemon elegans</i> <i>Rathke, 1837</i>	Bouquet flaque (Le), Petite crevette rose (La), Bouquet chevrette (Le)												
<i>Palaemon serratus</i> <i>(Pennant, 1777)</i>	Bouquet commun (Le), Bouquet (Le), Bergheud, Boucau (Le), Boucot (Le), Bouquet chevrette (Le), Buco, Chevrette (La), Crevette bouquet (La), Crevette rouge (La), Esquive (L'), Goumbar (Le), Grande crevette rose (La), Ouetdgernade (L'), Salicoque (La), Samb												
<i>Philocheras fasciatus</i> <i>(Risso, 1816)</i>													
<i>Pilumnus hirtellus</i> <i>(Linnaeus, 1760)</i>	Crabe poilu rouge (Le), Crabe velu (Le), Pilumne hérissé (Le), Pilumne hirsute (Le)												
<i>Pisa tetradon</i> <i>(Pennant, 1777)</i>	Crabe en forme de poire (Le), Crabe pisa (Le), Pisa tétrodon (La), Pyout (La)												
<i>Pisidia longicornis</i> <i>(Linnaeus, 1767)</i>	Crabe porcelaine (Le), Porcelaine à longues cornes (La), Porcellane noire (La)												
<i>Porcellana platycheles</i> <i>(Pennant, 1777)</i>	Porcelaine grise (La), Porcellane (La), Porcellane grise (La), Porcellane plate-poilue (La)												
<i>Porcellio dilatatus</i> <i>Brandt, 1833</i>													
<i>Porcellio scaber</i> <i>Latreille, 1804</i>													

<i>Porcellionides cingendus</i> (Kinahan, 1857)														
<i>Processa edulis crassipes</i> Nouvel & Holthuis, 1957														
<i>Xantho hydrophilus</i> (Herbst, 1790)	Crabe de pierre (Le), Xanthe floride (Le)													
<i>Xantho pilipes</i> A. Milne-Edwards, 1867	Xanthe poilu (Le)													

ECHINODERMES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Asterias rubens</i> Linnaeus, 1758												
<i>Asterina gibbosa</i> (Pennant, 1777)												
<i>Echinocardium cordatum</i> (Pennant, 1777)												
<i>Holothuria</i> (Holothuria) <i>tubulosa</i> Gmelin, 1791			LC									
<i>Marthasterias glacialis</i> (Linnaeus, 1758)												
<i>Ophiothrix fragilis</i> (Abildgaard in O.F. Müller, 1789)	Ophiure fragile, Ophiure à piquants											
<i>Paracentrotus lividus</i> (Lamarck, 1816)	Oursin violet											
<i>Psammechinus miliaris</i> (P.L.S. Müller, 1771)												

GASTEROPODES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Aeolidiella alderi</i> (Cocks, 1852)												
<i>Aplysia depilans</i> Gmelin, 1791												

<i>Aplysia punctata</i> (Cuvier, 1803)																				
<i>Buccinum undatum</i> Linnaeus, 1758																				
<i>Calliostoma</i> <i>zizyphinum</i> (Linnaeus, 1758)																				
<i>Coralliophila</i> <i>meyendorffii</i> (Calcara, 1845)																				
<i>Crepidula fornicata</i> (Linnaeus, 1758)	Crépidule américaine, Pantoufle des mers																			X
<i>Diodora graeca</i> (Linnaeus, 1758)																				
<i>Doris pseudoargus</i> Rapp, 1827																				
<i>Doris verrucosa</i> Linnaeus, 1758																				
<i>Epitonium clathrus</i> (Linnaeus, 1758)																				
<i>Gibbula magus</i> (Linnaeus, 1758)																				
<i>Haliotis tuberculata</i> Linnaeus, 1758																				
<i>Jorunna tomentosa</i> (Cuvier, 1804)																				
<i>Littorina littorea</i> (Linnaeus, 1758)																				
<i>Littorina obtusata</i> (Linnaeus, 1758)																				
<i>Nucella lapillus</i> (Linnaeus, 1758)	Pourpre petite pierre, Pourpre de l'Atlantique, Bigorneau blanc, Brelin, Perceur, Bigorneau perceur, Pilau																			
<i>Ocenebra erinaceus</i> (Linnaeus, 1758)																				
<i>Patella vulgata</i> Linnaeus, 1758																				
<i>Phorcus lineatus</i> (da Costa, 1778)																				
<i>Pruvotfolia pselliotes</i> (Labbé, 1923)																				

<i>Spurilla neapolitana</i> (Delle Chiaje, 1841)													
<i>Steromphala cineraria</i> (Linnaeus, 1758)													
<i>Steromphala pennanti</i> (Philippi, 1846)													
<i>Steromphala umbilicalis</i> (da Costa, 1778)													
<i>Tritia nitida</i> (Jeffreys, 1867)													
<i>Tritia reticulata</i> (Linnaeus, 1758)	Nasse reticulée												
<i>Trivia monacha</i> (da Costa, 1778)													

INSECTES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	ORDRE	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
				M	E	N	R			R	D		
<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	Fort	Odonata	LC	LC	LC	EN		Elevée	X			
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Fort	Lepidoptera		LC	NT	CR	Nationale	Très élevée	X			
<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	Azuré du Genêt (L'), Argus sagitté (L'), Bleu-violet (Le), Idas (L')	Fort	Lepidoptera		LC	LC	EN		Elevée	X			
<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L'), Armoricaïn (L')	Fort	Lepidoptera		LC	LC	EN		Elevée	X			
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière (L'), Hespérie de la Mauve (L'), Hespérie du Chardon (L'), Tacheté (Le), Plain-Chant (Le), Hespérie Plain-Chant (L')	Fort	Lepidoptera		LC	LC	EN		Elevée	X			
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)	Moyen	Lepidoptera		LC	LC	VU		Modérée	X			

<i>Chorthippus armoricanus</i> (Defaut, 2015)	Criquet des Ajoncs	Moyen	Orthoptera																
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L'), Demi-Argus (Le), Argus violet (L')	Moyen	Lepidoptera		LC	LC	LC					Mineure							
<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir (Le), Stéropé (Le)	Moyen	Lepidoptera		LC	LC	NT					Modéré e	X						
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')	Moyen	Lepidoptera	LC	LC	LC	NT					Modéré e	X						
<i>Abraxas grossulariata</i> (Linnaeus, 1758)	Zérène du Groseillier (La)		Lepidoptera																
<i>Acilius sulcatus</i> (Linnaeus, 1758)																			
<i>Acleris variegana</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)			Lepidoptera																
<i>Acronicta aceris</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle de l'Erable (La)		Lepidoptera																
<i>Acronicta leporina</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle-Lièvre (La)		Lepidoptera																
<i>Acronicta megacephala</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle mégacéphale (La)		Lepidoptera																
<i>Acronicta rumicis</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle de la Patience (La)		Lepidoptera																
<i>Aelia acuminata</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise à tête allongée																		
<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Aesche affine		Odonata	LC	LC	LC	LC					Mineure							
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	Aesche mixte		Odonata	LC	LC	LC	LC					Mineure							
<i>Agabus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1767)																			
<i>Agapeta hamana</i> (Linnaeus, 1758)			Lepidoptera																
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil-de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC					Mineure							
<i>Agrotis exclamationis</i> (Linnaeus, 1758)	Point d'Exclamation (Le)		Lepidoptera																

<i>Agrotis segetum</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle des Moissons (La)		Lepidoptera										
<i>Aiolopus thalassinus</i> (Fabricius, 1781)	Oedipode émeraude		Orthoptera	LC									
<i>Anacaena lutescens</i> (Stephens, 1829)													
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur (L')		Odonata	LC	LC	LC	LC			Mineure			
<i>Angerona prunaria</i> (Linnaeus, 1758)	Angéronie du Prunier (L'), Phalène du Noisetier (La)		Lepidoptera										
<i>Anoplius nigerrimus</i> (Scopoli, 1763)													
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure			
<i>Apamea lithoxyloa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Doucette (La)		Lepidoptera										
<i>Apoda limacodes</i> (Hufnagel, 1766)	Tortue (La)		Lepidoptera										
<i>Arctia caja</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille Martre (L'), Hérissone (La)		Lepidoptera										
<i>Arctornis l-nigrum</i> (O.F. Müller, 1764)	L-noir (Le)		Lepidoptera										
<i>Arge ochropus</i> (Gmelin, 1790)													
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure			
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure			
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)		Lepidoptera										
<i>Axylia putris</i> (Linnaeus, 1760)	Noctuelle putride (La)		Lepidoptera										
<i>Berosus affinis</i> Brullé, 1835													
<i>Berosus signaticollis</i> Charpentier, 1825													
<i>Biston betularia</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène du Bouleau (La), Biston du Bouleau (Le)		Lepidoptera										

<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)		Lepidoptera		LC	LC	NT		Mineure	X			
<i>Brachylomia viminalis</i> (Fabricius, 1777)	Noctuelle de l'Osier		Lepidoptera										
<i>Brachytron pratense</i> (O.F. Müller, 1764)	Aesche printanière (L')		Odonata	LC	LC	LC	LC		Mineure				
<i>Calephorus compressicornis</i> (Latreille, 1804)	Criquet des dunes		Orthoptera		LC								
<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien, Criquet italien, Calliptame italique, Criquet italique		Orthoptera		LC								
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC		Mineure				
<i>Cantharis rustica</i> Fallén, 1807	Téléphone moine, Cantharide rustique												
<i>Carabus granulatus</i> Linnaeus, 1758													
<i>Carcina quercana</i> (Fabricius, 1775)			Lepidoptera										
<i>Catarhoe rubidata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Eubolie roussâtre (L')		Lepidoptera										
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC		Mineure				
<i>Cerambyx scopolii</i> Fuessly, 1775	Petit capricorne (Le)				LC								
<i>Cercopis vulnerata</i> Rossi, 1807	Cercope, Crachat de coucou												
<i>Ceriagrion tenellum</i> (Villers, 1789)	Agrion délicat		Odonata	LC	LC	LC	LC		Mineure				
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la), Hanneton des roses												
<i>Chalcolestes viridis</i> (Vander Linden, 1825)	Leste vert		Odonata	LC	LC	LC	LC		Mineure				
<i>Chilocorus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle tortue à bande rouge												
<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé		Orthoptera		LC								

<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée		Orthoptera	LC										
<i>Chrysolina bankii</i> (Fabricius, 1775)														
<i>Cleorodes lichenaria</i> (Hufnagel, 1767)	Boarmie des Lichens (La)		Lepidoptera											
<i>Clonopsis gallica</i> (Charpentier, 1825)	Phasme gaulois													
<i>Clytus arietis</i> (Linnaeus, 1758)	Clyte bélier (Le), Clyte guêpe (Le)			LC										
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu													
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle		Odonata	LC	LC	LC	LC						Mineure	
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')		Odonata	LC	LC	LC	LC						Mineure	
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC						Mineure	
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC						Mineure	
<i>Colymbetes fuscus</i> (Linnaeus, 1758)	Dytique noir													
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux		Orthoptera	LC										
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun		Orthoptera	LC										
<i>Copris lunaris</i> (Linnaeus, 1758)	Copris lunaire													
<i>Corixa punctata</i> (Illiger, 1807)	Batelier, Cigale d'eau													
<i>Cosmia pyralina</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cosmie pyraline (La)		Lepidoptera											
<i>Cosmia trapezina</i> (Linnaeus, 1758)	Trapèze (Le)		Lepidoptera											
<i>Cossus cossus</i> (Linnaeus, 1758)	Cossus gâte-bois (Le)		Lepidoptera											
<i>Crocallis elinguarina</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène de la Mancienne (La), Crocalle commune (La)		Lepidoptera											

<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)		Odonata	LC	LC	LC	LC			Mineure				
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L'), Petit Porte-Queue (Le), Argus mini-queue (L'), Myrmidon (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Modéré e				
<i>Cybosia mesomella</i> (Linnaeus, 1758)	Eborine (L')		Lepidoptera											
<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)	Pyrale du buis		Lepidoptera											X
<i>Cyrtaspis scutata</i> (Charpentier, 1825)	Méconème scutigère, Sauterelle à carapace		Orthoptera		LC									
<i>Deilephila elpenor</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Sphinx de la Vigne (Le)		Lepidoptera											
<i>Deltote pygarga</i> (Hufnagel, 1767)			Lepidoptera											
<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure ensanglantée (La), Roussette (La)		Lepidoptera											
<i>Dryops ernesti</i> Gozis, 1886														
<i>Dysgonia algira</i> (Linnaeus, 1767)	Passagère (La)		Lepidoptera											
<i>Dytiscus marginalis</i> Linnaeus, 1758	Dytique bordé													
<i>Elophila nymphaeata</i> (Linnaeus, 1758)			Lepidoptera											
<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée (La)		Lepidoptera											
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe		Odonata	LC	LC	LC	LC			Mineure				
<i>Endotricha flammealis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)			Lepidoptera											
<i>Enochrus fuscipennis</i> (Thomson, 1884)														
<i>Enochrus quadripunctatus</i> (Herbst, 1797)														
<i>Eremobia ochroleuca</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle jaunâtre (La)		Lepidoptera											
<i>Eriogaster lanestris</i> (Linnaeus, 1758)	Laineuse du Cerisier (La), Bombyx laineux (Le)		Lepidoptera											

<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères, Criquet des Bromes		Orthoptera	LC	LC									
<i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940			Orthoptera	LC	LC									
<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)		Lepidoptera											
<i>Euclidia mi</i> (Clerck, 1759)	Mi (Le)		Lepidoptera											
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> (Latreille, 1804)	Grillon bordelais, Grillon d'été		Orthoptera		LC									
<i>Eupithecia breviculata</i> (Donzel, 1837)	Eupithécie rouillée (L')		Lepidoptera											
<i>Eupithecia centaureata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Eupithécie des Centaurées (L'), Eupithécie oblongue (L')		Lepidoptera											
<i>Euproctis chrysorrhoea</i> (Linnaeus, 1758)	Cul-brun (Le)		Lepidoptera											
<i>Eurydema oleracea</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte à raies & rouges ou blanches													
<i>Gandaritis pyraliata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)			Lepidoptera											
<i>Gastropacha quercifolia</i> (Linnaeus, 1758)	Feuille-Morte du Chêne (La)		Lepidoptera											
<i>Geometra papilionaria</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Naïade (La), Papillonaire (La)		Lepidoptera											
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin													
<i>Graptodytes bilineatus</i> (Sturm, 1835)														
<i>Graptodytes flavipes</i> (Olivier, 1795)														
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet,		Orthoptera		LC									

	Cricri, Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill																			
<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)	Râtissée (La)		Lepidoptera																	
<i>Hada plebeja</i> (Linnaeus, 1760)	Noctuelle dentine (La)		Lepidoptera																	
<i>Hadena compta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle de l'Oeillet (La)		Lepidoptera																	
<i>Haliphus ruficollis</i> (De Geer, 1774)																				
<i>Harpyia milhauseri</i> (Fabricius, 1775)	Dragon (Le)		Lepidoptera																	
<i>Helochares punctatus</i> Sharp, 1869																				
<i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé (Le), Sphinx du Chèvrefeuille (Le)		Lepidoptera																	
<i>Hemithea aestivaria</i> (Hübner, 1789)	Phalène sillonnée (La)		Lepidoptera																	
<i>Herminia tarsipennalis</i> Treitschke, 1835	Herminie de la Vigne- blanche (L')		Lepidoptera																	
<i>Hesperocorixa castanea</i> (Thomson, 1869)																				
<i>Hesperocorixa moesta</i> (Fieber, 1848)																				
<i>Holcogaster fibulata</i> (Germar, 1831)																				
<i>Hydrobius fuscipes</i> (Linnaeus, 1758)	Hydrophile noir strié																			
<i>Hydrochus angustatus</i> Germar, 1824																				
<i>Hydroglyphus geminus</i> (Fabricius, 1792)																				
<i>Hydrophilus piceus</i> (Linnaeus, 1758)	Grand hydrophile																			
<i>Hydroporus necopinatus</i> Fery, 1999																				X
<i>Hydroporus palustris</i> (Linnaeus, 1760)	Hydropore des marais																			

<i>Hydrovatus clypealis</i> Sharp, 1876																			
<i>Hydrovatus cuspidatus</i> Kunze, 1818																			
<i>Hygrotus inaequalis</i> (Fabricius, 1777)																			
<i>Hyles euphorbiae</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx de l'Euphorbe (Le)		Lepidoptera																
<i>Hyphydrus aubei</i> Ganglbauer, 1891																			
<i>Hypomecis punctinalis</i> (Scopoli, 1763)	Boarmie pointillée (La)		Lepidoptera																
<i>Idaea dimidiata</i> (Hufnagel, 1767)	Acidalie écussonnée (L')		Lepidoptera																
<i>Idaea rusticata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Acidalie campagnarde (L'), Acidalie des ibères (L')		Lepidoptera																
<i>Ilyocoris cimicoides</i> (Linnaeus, 1758)	Naucore																		
<i>Ipimorpha retusa</i> (Linnaeus, 1760)	Cosmie rétuse (La)		Lepidoptera																
<i>Ipimorpha subtusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Soumise (La)		Lepidoptera																
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant		Odonata	LC	LC	LC	LC												Mineure
<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	Agrion nain (L')		Odonata	LC	LC	LC	LC												Mineure
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC												Mineure
<i>Lacanobia oleracea</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle des Potagers (La)		Lepidoptera																
<i>Lacanobia w-latinum</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle du Genêt (La)		Lepidoptera																
<i>Laccophilus minutus</i> (Linnaeus, 1758)																			
<i>Lamia textor</i> (Linnaeus, 1758)	Lamie tisserand																		
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu strié (Le), Lycène du Baguenaudier (Le), Strié (Le)		Lepidoptera	LC	LC	LC	LC												Modéré

<i>Lampyris noctiluca</i> (Linnaeus, 1758)	Ver luisant, Lampyre																		
<i>Lasiocampa trifolii</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit minime à bande (Le), Bombyx du Trèfle (Le)		Lepidoptera																
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC						Mineure						
<i>Lasius emarginatus</i> (Olivier, 1792)																			
<i>Laspeyria flexula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crochet (Le)		Lepidoptera																
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC						Mineure						
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèsponctué		Orthoptera	LC	LC														
<i>Leptotes pirithous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L'), Azuré de Lang (L'), Argus courte-queue (L'), Petit Argus porte-queue (Le)		Lepidoptera	LC	LC	LC													
<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage		Odonata	LC	LC	LC	LC						Mineure						
<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	Leste fiancé		Odonata	LC	LC	NT	LC						Mineure						
<i>Lestes virens</i> (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant		Odonata	LC	LC	LC	LC						Mineure						
<i>Leucoma salicis</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Saule (Le), Apparent (L')		Lepidoptera																
<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La), Libellule à quatre taches (La)		Odonata	LC	LC	LC	LC						Mineure						
<i>Limnitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC						Mineure	X					
<i>Limnoxenus niger</i> (Gmelin, 1790)																			
<i>Lithosia quadra</i> (Linnaeus, 1758)	Lithosie quadrille (La)		Lepidoptera																
<i>Lomaspilis marginata</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure entrecoupée (La), Marginée (La)		Lepidoptera																
<i>Lozotaeniodes formosana</i> (Frölich, 1830)			Lepidoptera																

<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Modéré e				
<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)	Disparate (Le), Spongieuse (La), Zigzag (Le)		Lepidoptera											
<i>Lymantria monacha</i> (Linnaeus, 1758)	Nonne (La)		Lepidoptera											
<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	Livrée des arbres (La), Bombyx à livrée (Le)		Lepidoptera											
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse			LC										
<i>Mecyna asinalis</i> (Hübner, 1819)			Lepidoptera											
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Micrelytra fossularum</i> (Rossi, 1790)														
<i>Miltochrista miniata</i> (Forster, 1771)	Rosette (La)		Lepidoptera											
<i>Mimas tiliae</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul (Le)		Lepidoptera											
<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté, Gomphocère double- signe		Orthoptera		LC									
<i>Mythimna albipuncta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Point blanc (Le)		Lepidoptera											
<i>Mythimna l-album</i> (Linnaeus, 1767)	L blanc (Le)		Lepidoptera											

<i>Mythimna vitellina</i> (Hübner, 1808)	Leucanie vitelline (La)		Lepidoptera																
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière		Orthoptera	LC															
<i>Noctua comes</i> Hübner, 1813	Hulotte (La)		Lepidoptera																
<i>Noctua fimbriata</i> (Schreber, 1759)	Frangée (La)		Lepidoptera																
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou (Le)		Lepidoptera																
<i>Nola cucullatella</i> (Linnaeus, 1758)	Nole-capuchon (La)		Lepidoptera																
<i>Noterus clavicornis</i> (De Geer, 1774)																			
<i>Notodonta dromedarius</i> (Linnaeus, 1767)	Chameau (Le)		Lepidoptera																
<i>Nudaria mundana</i> (Linnaeus, 1760)	Mondaine (La)		Lepidoptera																
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)		Lepidoptera	LC	LC	LC													Mineure
<i>Ochropleura plecta</i> (Linnaeus, 1760)	Cordon blanc (Le)		Lepidoptera																
<i>Ochthebius marinus</i> (Paykull, 1798)																			
<i>Ochthebius minimus</i> (Fabricius, 1792)																			
<i>Ocyopus olens</i> (O.F. Müller, 1764)	Staphylin odorant																		
<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairèt		Orthoptera	LC															
<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre		Orthoptera	LC															
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène		Orthoptera	LC															
<i>Oncocera semirubella</i> (Scopoli, 1763)			Lepidoptera																
<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)	Citronnelle rouillée (La)		Lepidoptera																

<i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')		Odonata	LC	LC	LC	LC			Mineure				
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')		Odonata	LC	LC	LC	LC			Mineure				
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant (L')		Odonata	LC	LC	LC	LC			Mineure				
<i>Ourapteryx sambucaria</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène du Sureau (La)		Lepidoptera											
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	drap mortuaire (le)													
<i>Palomena prasina</i> (Linnaeus, 1760)	Punaise verte													
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Paracymus scutellaris</i> (Rosenhauer, 1856)											X			
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La), Boarmie commune (La)		Lepidoptera											
<i>Phalera bucephala</i> (Linnaeus, 1758)	Bucéphale (La), Lunule (La)		Lepidoptera											
<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéoptère commun, Phanéoptère porte-faux, Phanéoptère en faux, Phanéoptère en faux		Orthoptera		LC									
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéoptère méridional		Orthoptera		LC									
<i>Pheosia tremula</i> (Clerck, 1759)	Porcelaine (La)		Lepidoptera											
<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolèpe aptère		Orthoptera		LC									
<i>Phytometra viridaria</i> (Clerck, 1759)	Noctuelle couleur de bronze (La)		Lepidoptera											
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Papillon du Chou (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				

<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Plagodis dolabraria</i> (Linnaeus, 1767)	Phalène linéolée (La), Numérie ligneuse (La)		Lepidoptera											
<i>Platycleis affinis</i> Fieber, 1853	Decticelle côtière		Orthoptera		LC									
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre, Dectique gris		Orthoptera		LC									
<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée		Orthoptera											
<i>Plea minutissima</i> Leach, 1817														
<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L'), Argus bleu-violet (L'), Argus satiné (L'), Argus (L'), Argus bleu (L')		Lepidoptera		LC	LC								
<i>Plutella xylostella</i> (Linnaeus, 1758)			Lepidoptera											
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le- diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC			Mineure				
<i>Polyphaenis sericata</i> (Esper, 1787)	Noctuelle du Camérisier (La)		Lepidoptera											
<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle		Orthoptera		LC									
<i>Pseudoterpna coronillaria</i> (Hübner, 1817)	Hémithée de l'Ajonc (L')		Lepidoptera											
<i>Pterophorus pentadactylus</i> (Linnaeus, 1758)			Lepidoptera											

<i>Pterostoma palpina</i> (Clerck, 1759)	Museau (Le)		Lepidoptera											
<i>Pyrausta despicata</i> (Scopoli, 1763)			Lepidoptera											
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC					Mineure		
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)		Odonata	LC	LC	LC	LC					Mineure		
<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La), Porte-Queue bleu à une bande blanche (Le)		Lepidoptera		LC	LC	LC					Mineure		
<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)	Téléphore fauve													
<i>Rhynchites auratus</i> (Scopoli, 1763)	Charançon à écailles vertes													
<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée, Dectique brévipenne		Orthoptera		LC									
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire		Orthoptera		LC									
<i>Scopula imitaria</i> (Hübner, 1799)	Acidalie fausse- Timandre (L')		Lepidoptera											
<i>Shargacucullia verbasci</i> (Linnaeus, 1758)	Brèche (La)		Lepidoptera											
<i>Smerinthus ocellatus</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx demi-paon		Lepidoptera											
<i>Sphinx ligustri</i> Linnaeus, 1758	Sphinx du Troène (Le)		Lepidoptera											
<i>Sphrageidus similis</i> (Fuessly, 1775)	Cul-doré (Le)		Lepidoptera											
<i>Spilarctia lutea</i> (Hufnagel, 1766)	Ecaille Lièvre (L')		Lepidoptera											
<i>Spiris striata</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille striée (L')		Lepidoptera											
<i>Stauropus fagi</i> (Linnaeus, 1758)	Ecureuil (L'), Staurope du Hêtre (Le)		Lepidoptera											
<i>Stenobothrus stigmaticus</i> (Rambur, 1838)	Sténobothre nain		Orthoptera		LC									
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun		Odonata	LC	LC	LC	LC					Mineure		
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)		Odonata	LC	LC	LC	LC					Mineure		

<i>Sympetrum meridionale</i> (Selys, 1841)	Sympétrum méridional (Le)		Odonata	LC	LC	LC	LC		Mineure				
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)		Odonata	LC	LC	LC	LC		Mineure				
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)		Odonata	LC	LC	LC	LC		Mineure				
<i>Synaphe punctalis</i> (Fabricius, 1775)			Lepidoptera										
<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée, Dectique marqueté		Orthoptera		LC								
<i>Tetrix ceperoi</i> (Bolívar, 1887)	Tétrix des vasières		Orthoptera		LC								
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix forestier, Tétrix des clairières, Tétrix commun		Orthoptera		LC								
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à coutelas		Orthoptera		LC								
<i>Thalera fimbrialis</i> (Scopoli, 1763)	Phalène du Buplèvre (La), la Phalène du Thym (La)		Lepidoptera										
<i>Thera cupressata</i> (Geyer, 1831)	Corythée du Cyprès (La)		Lepidoptera										
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')		Lepidoptera		NT	LC	LC		Modéré				
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), Hespérie européenne (au Canada) (L'), Ligné (Le), Hespérie orangée (L')		Lepidoptera		LC	LC	LC		Mineure				
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumás (Le), Bande noire (La)		Lepidoptera		LC	LC	LC		Mineure				
<i>Thyreocoris fulvipennis</i> (Dallas, 1851)													
<i>Tyria jacobaeae</i> (Linnaeus, 1758)	Goutte-de-sang , Carmin (Le)		Lepidoptera										
<i>Valgus hemipterus</i> (Linnaeus, 1758)	Cétoine punaise				LC								
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain		Lepidoptera	LC	LC	LC	LC		Mineure				

	(La), Chiffre (Le), Atalante (L')													
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nympe des Chardons (La)		Lepidoptera	LC	LC	LC	LC			Mineure				
<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique													X
<i>Volucella zonaria</i> (Poda, 1761)	Volucelle zonée					LC								
<i>Ypsolopha dentella</i> (Fabricius, 1775)			Lepidoptera											

MAMMIFERES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Fort	LC	NT	LC	EN	Nationale	Très élevée		X	DH	
<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	Moyen	LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	Moyen	LC		LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Moyen	LC		NT	LC	Nationale	Mineure				
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	Moyen	LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure		X		
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)		LC	LC	LC	LC		Mineure				
<i>Delphinus delphis</i> Linnaeus, 1758	Dauphin commun, Dauphin commun à bec court, Dauphin commun à bec long		LC		LC				X			
<i>Globicephala melas</i> (Traill, 1809)	Globicéphale noir		LC		LC				X			
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe		LC	LC	LC	LC		Mineure		X		
<i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	Belette d'Europe			LC	LC	LC		Mineure				

<i>Mergus serrator</i> (Linnaeus, 1758)	Harle huppé	Fort	H	LC	NT	CR	NT	Nationale	Très élevée	X		
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	Fort	H	NT	NT	VU	CR		Très élevée	X		
<i>Platalea leucorodia</i> (Linnaeus, 1758)	Spatule blanche	Fort	M/H	LC	LC	NT	EN	Nationale	Elevée	X	DO1	
<i>Podiceps nigricollis</i> (Brehm, 1831)	Grèbe à cou noir	Fort	H	LC	VU	LC	CR	Nationale	Très élevée	X		
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Fort	?			EN	VU	Nationale	Très élevée	X	DO1	
<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	Fort	N/H	LC	VU	LC	EN		Très élevée	X		
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Fort	N/H	NT	VU	NT	VU		Elevée	X		
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée			
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	Moyen	N	LC	LC	LC	LC	Nationale	Elevée	X		
<i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	Moyen	M/H	LC	LC	NT		Nationale				
<i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette des champs	Moyen	N/H	LC	LC	NT	VU		Elevée			
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	Moyen	N/H	LC	LC	VU	LC	Nationale	Modérée		DO1	
<i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758	Canard pilet	Moyen	H	LC	VU	LC	VU		Elevée	X		
<i>Anas platyrhynchos</i> (Linnaeus, 1758)	Canard colvert	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC		Modérée			
<i>Anthus petrosus</i> (Montagu, 1798)	Pipit maritime	Moyen	N/H	LC	LC	NT	LC	Nationale	Très élevée			
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Moyen	N/H	LC	LC	VU	VU	Nationale	Elevée			
<i>Arenaria interpres</i> (Linnaeus, 1758)	Tournepierrre à collier	Moyen	H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Très élevée	X		
<i>Asio flammeus</i> (Pontoppidan, 1763)	Hibou des marais	Moyen	H	LC	LC	VU		Nationale		X	DO1	
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	Moyen	N/H	LC	LC	LC	VU	Nationale	Modérée	X		
<i>Aythya fuligula</i> (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	Moyen	N/H	LC	NT	LC	EN		Elevée	X		
<i>Branta bernicla</i> (Linnaeus, 1758)	Bernache cravant	Moyen	H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Très élevée	X		
<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Elevée			

<i>Bucephala clangula</i> (Linnaeus, 1758)	Garrot à oeil d'or	Moyen	H	LC	LC		EN		Elevée	X		
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Moyen	N/H		LC	LC	LC	Nationale	Modérée			
<i>Calidris alba</i> (Pallas, 1764)	Bécasseau sanderling	Moyen	H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Très élevée	X		
<i>Calidris canutus</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasseau maubèche	Moyen	H	NT	LC	NT	LC		Très élevée	X		
<i>Calidris ferruginea</i> (Pontoppidan, 1763)	Bécasseau cocorli	Moyen	M	NT	VU	LC		Nationale				
<i>Calidris maritima</i> (Brünnich, 1764)	Bécasseau violet	Moyen	H	LC	LC			Nationale	Très élevée	X		
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Moyen	N	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X	DO1	
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Moyen	N/H	LC	LC	VU	LC	Nationale	Elevée			
<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Moyen	N/H	LC	LC	VU	VU	Nationale	Elevée			
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Moyen	N/H	LC	LC	NT	LC	Nationale	Elevée			
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Moyen	N	LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée			
<i>Chlidonias niger</i> (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	Moyen	M	LC	LC	EN		Nationale		X	DO1	
<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	Moyen	N/H	LC	LC	NT	CR	Nationale	Très élevée	X		
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	Moyen	N/H	LC	LC	VU	LC	Nationale	Elevée			
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	Moyen	M	LC	NT	LC			Mineure	X		
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Moyen	N	LC	LC	NT	LC	Nationale	Modérée			
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X	DO1	
<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	Moyen	N/H		LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X	DO1	
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	Moyen	N/H	LC	LC	VU	EN	Nationale	Très élevée			
<i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	Moyen	N/H	LC	LC	EN	VU	Nationale	Très élevée			
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Moyen	N	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X		
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Moyen	N/H	LC	LC	NT	LC	Nationale	Modérée			

<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	Foule macroule	Moyen	N/H	LC	NT	LC	LC			Modérée	X		
<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	Moyen	H	LC	VU	CR					X		
<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau, Gallinule poule-d'eau	Moyen	N/H		LC	LC	LC			Modérée			
<i>Haematopus ostralegus</i> Linnaeus, 1758	Huîtrier pie	Moyen	N/H	NT	VU	LC	LC			Très élevée	X		
<i>Himantopus himantopus</i> (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	Moyen	N	LC	LC	LC	VU	Nationale		Modérée	X	DO1	
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Moyen	N	LC	LC	NT	LC	Nationale		Modérée			
<i>Larus argentatus</i> Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	Moyen	N/H		LC	NT	VU	Nationale		Très élevée	X		
<i>Larus canus</i> Linnaeus, 1758	Goéland cendré	Moyen	H	LC	LC	EN	LC	Nationale		Mineure	X		
<i>Larus fuscus</i> Linnaeus, 1758	Goéland brun	Moyen	N/H	LC	LC	LC	VU	Nationale		Très élevée	X		
<i>Larus marinus</i> Linnaeus, 1758	Goéland marin	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale		Très élevée	X		
<i>Limosa lapponica</i> (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	Moyen	H	NT	LC	LC	LC			Très élevée	X	DO1	
<i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	Barge à queue noire	Moyen	M/H	NT	NT	NT					X		
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Moyen	N/H	LC	LC	VU	LC	Nationale		Modérée			
<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	Moyen	N	LC	LC	NT	LC	Nationale		Modérée	X		
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale		Mineure	X	DO1	
<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	Moyen	N	LC	LC	LC	VU	Nationale		Modérée	X	DO1	
<i>Luscinia svecica namnetum</i> Mayaud, 1934	Gorgebleue de Nantes	Moyen	N					Nationale					
<i>Numenius phaeopus</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	Moyen	M	LC	LC	VU				Elevée			
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	Moyen	N/M	LC	LC	NT	EN	Nationale		Elevée	X		
<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	Balbusard pêcheur	Moyen	M	LC	LC	VU		Nationale			X	DO1	

<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Moyen	N	LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure	X	DO1	
<i>Phalacrocorax aristotelis</i> (Linnaeus, 1760)	Cormoran huppé	Moyen	N/H			LC	LC	Nationale	Très élevée	X		
<i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X		
<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	Moyen	H	LC	LC	LC	LC		Très élevée		DO1	
<i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté	Moyen	H	LC	LC	LC	LC		Très élevée	X		
<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X		
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	Moyen	N/H	LC	LC	VU	NT	Nationale	Modérée			
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Moyen	N/H	LC	LC	NT	NT		Modérée			
<i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	Avocette élégante	Moyen	N/H	LC	LC	LC	VU	Nationale	Modérée	X	DO1	
<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Moyen	N	LC	LC	LC	LC	Nationale	Elevée	X		
<i>Spatula querquedula</i> (Linnaeus, 1758)	Sarcelle d'été	Moyen	N	LC	LC	VU	CR		Très élevée	X		
<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	Moyen	N	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X	DO1	
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Moyen	N	VU	VU	VU	VU		Modérée			
<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée	X		
<i>Tadorna tadorna</i> (Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon	Moyen	N/H	LC	LC	LC	LC	Nationale	Très élevée	X		
<i>Thalasseus sandvicensis</i> (Latham, 1787)	Sterne caugek	Moyen	M/H	LC	LC	LC	NT	Nationale	Très élevée	X		
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvate			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure	X		
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée			
<i>Alca torda</i> Linnaeus, 1758	Petit pingouin, Pingouin torda			LC	LC	CR	EN	Nationale	majeure	X		
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge			NT	NT	LC						

<i>Alle alle</i> (Linnaeus, 1758)	Mergule nain			LC	LC			Nationale					
<i>Anser anser</i> (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée			LC	LC	VU					X		
<i>Anthus cervinus</i> (Pallas, 1811)	Pipit à gorge rousse			LC	LC			Nationale					
<i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir			LC	NT	NT	LC	Nationale	Modérée				
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure		X		
<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou moyen-duc			LC	LC	LC		Nationale	Mineure				
<i>Branta bernicla hrota</i> (O.F. Müller, 1776)	Bernache à ventre pâle					VU		Nationale					
<i>Branta bernicla nigricans</i> (Lawrence, 1846)	Bernache du Pacifique							Nationale					
<i>Calidris alpina</i> (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable			LC	LC	LC		Nationale			X		
<i>Calidris bairdii</i> (Coues, 1861)	Bécasseau de Baird			LC	LC			Nationale					
<i>Calidris fuscicollis</i> (Vieillot, 1819)	Bécasseau de Bonaparte, Bécasseau à croupion blanc			LC				Nationale					
<i>Calidris melanotos</i> (Vieillot, 1819)	Bécasseau tacheté, Bécasseau à poitrine cendrée			LC				Nationale					
<i>Calidris minuta</i> (Leisler, 1812)	Bécasseau minute			LC	LC	LC		Nationale					
<i>Calidris pugnax</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier combattant, Combattant varié			LC	NT	NT							
<i>Calidris temminckii</i> (Leisler, 1812)	Bécasseau de Temminck			LC	LC			Nationale					
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée		X	DO1	

<i>Ciconia nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Cigogne noire			LC	LC	EN		Nationale				DO1	
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc			LC	LC	LC		Nationale				DO1	
<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard Saint-Martin			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée		X	DO1	
<i>Clangula hyemalis</i> (Linnaeus, 1758)	Harelde de Miquelon, Harelde boréale			VU	LC								
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux			LC	LC	LC	NT	Nationale	Mineure		X		
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Pigeon biset			LC	LC								
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée		X		
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux			LC	VU	LC	LC		Mineure		X		
<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	Choucas des tours			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris			LC	LC	LC	NT	Nationale	Modérée				
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1803)	Cygne tuberculé			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette					VU	LC	Nationale	Modérée				
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée		X		
<i>Emberiza cirilis</i> Linnaeus, 1758	Bruant zizi			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan			LC	LC	EN		Nationale				DO1	
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	Faucon émerillon			LC	VU			Nationale			X	DO1	

<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir			LC	LC	VU		Nationale					
<i>Fratercula arctica</i> (Linnaeus, 1758)	Macareux moine			VU	EN	CR	EN	Nationale	majeure		X		
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes			LC	LC			Nationale	Modérée				
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Gavia arctica</i> (Linnaeus, 1758)	Plongeon arctique			LC	LC			Nationale	Modérée		X	DO1	
<i>Gavia immer</i> (Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin			LC	LC	VU	VU	Nationale	majeure		X	DO1	
<i>Gavia stellata</i> (Pontoppidan, 1763)	Plongeon catmarin			LC	LC			Nationale	Modérée		X	DO1	
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Hydrobates leucorhous</i> (Vieillot, 1818)	Pétrel cul-blanc, Océanite cul- blanc			VU	NT			Nationale					
<i>Hydrocoloeus minutus</i> (Pallas, 1776)	Mouette pygmée			LC	LC	LC		Nationale			X		
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i> (Temminck, 1820)	Mouette mélanocephale			LC	LC	LC		Nationale	Modérée		X		
<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier			LC	LC	LC		Nationale			X		
<i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse			NT	NT	VU		Nationale					
<i>Larus hyperboreus</i> Gunnerus, 1767	Goéland bourgmestre			LC	LC			Nationale					
<i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	Goéland leucophée				LC	LC		Nationale					
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle			LC	LC	LC	VU	Nationale	Modérée				
<i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde			LC	LC				Modérée				

<i>Mareca penelope</i> (Linnaeus, 1758)	Canard siffleur			LC	LC	LC	LC			Elevée	X		
<i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	Canard chipeau			LC	LC	LC	LC			Très élevée	X		
<i>Melanitta fusca</i> (Linnaeus, 1758)	Macreuse brune			VU	VU	EN							
<i>Melanitta nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Macreuse noire			LC	LC	LC	LC			Très élevée	X		
<i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	Harle bièvre			LC	LC	NT		Nationale					
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir			LC	LC	LC	CR	Nationale	Très élevée	X	DO1		
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal			LC	LC	VU		Nationale			DO1		
<i>Morus bassanus</i> (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan			LC	LC	NT	NT	Nationale	Très élevée				
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Motacilla alba yarrellii</i> Gould, 1837	Bergeronnette de Yarrell							Nationale					
<i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière			LC	LC	LC	VU	Nationale	Modérée	X			
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris			LC	LC	NT	LC	Nationale	Mineure				
<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Héron bihoreau, Bihoreau gris			LC	LC	NT		Nationale		X	DO1		
<i>Oxyura jamaicensis</i> (Gmelin, 1789)	Érismature rousse			LC									X
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique			LC	LC	LC	VU	Nationale	Modérée				
<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet			LC	LC	EN	CR	Nationale	Très élevée				
<i>Perdix perdix</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix grise			LC	LC	LC			Mineure				
<i>Phalaropus fulicarius</i> (Linnaeus, 1758)	Phalarope à bec large			LC	LC			Nationale					
<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide			LC	LC	LC			Modérée				
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				

<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée		X		
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Phylloscopus collybita tristis</i> Blyth, 1843	Pouillot de Sibérie							Nationale					
<i>Phylloscopus inornatus</i> (Blyth, 1842)	Pouillot à grands sourcils			LC	LC			Nationale					
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis			LC	LC	NT	VU	Nationale	Elevée				
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Plegadis falcinellus</i> (Linnaeus, 1766)	Ibis falcinelle			LC	LC	NT		Nationale				DO1	
<i>Pluvialis fulva</i> (Gmelin, 1789)	Pluvier fauve			LC				Nationale					
<i>Podiceps auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Grèbe esclavon			VU	NT	VU	VU	Nationale	majeure		X	DO1	
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Psittacula krameri</i> (Scopoli, 1769)	Perruche à collier												
<i>Puffinus mauretanicus</i> Lowe, 1921	Puffin des Baléares			CR	CR	VU	LC	Nationale	Très élevée		X		
<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	Crave à bec rouge			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée		X	DO1	
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée		X		
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé			LC	LC	NT	LC	Nationale	Modérée				
<i>Rissa tridactyla</i> (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle			VU	VU	VU	NT	Nationale	Elevée		X		
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet tavier, Tavier des prés			LC	LC	VU		Nationale			X		
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tavier pâtre			LC	LC		LC	Nationale					
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois			LC	LC	LC					X		

<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini			LC	LC	VU	LC	Nationale	Modérée				
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Somateria mollissima</i> (Linnaeus, 1758)	Eider à duvet			NT	EN	CR	CR		majeure		X		
<i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	Canard souchet			LC	LC	LC	LC		Elevée		X		
<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée				
<i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)	Labbe parasite			LC	EN	LC		Nationale	Mineure				
<i>Stercorarius pomarinus</i> (Temminck, 1815)	Labbe pomarin			LC	LC	LC		Nationale	Mineure				
<i>Stercorarius skua</i> (Brünnich, 1764)	Grand Labbe						LC	Nationale					
<i>Sterna paradisaea</i> Pontoppidan, 1763	Sterne arctique			LC	LC	CR		Nationale				DO1	
<i>Sternula albifrons</i> (Pallas, 1764)	Sterne naine			LC	LC	LC	EN	Nationale	Elevée		X		
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins			LC	LC	NT	LC	Nationale	Modérée				
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette						LC	LC	Nationale	Modérée			
<i>Threskiornis aethiopicus</i> (Latham, 1790)	Ibis sacré			LC									X
<i>Tringa erythropus</i> (Pallas, 1764)	Chevalier arlequin			LC	LC								
<i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	Chevalier sylvain			LC	LC	LC		Nationale			X	DO1	
<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur			LC	LC	LC							
<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc			LC	LC	LC		Nationale			X		

<i>Tringa stagnatilis</i> (Bechstein, 1803)	Chevalier stagnatile			LC	LC			Nationale					
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	Grive mauvis			NT	LC	LC			Mineure				
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Grive litorne			LC	LC	LC			Mineure				
<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Merle à plastron			LC	LC	LC		Nationale			X		
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine			LC	LC	LC	LC		Modérée				
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Chouette effraie, Effraie des clochers			LC	LC	LC	LC	Nationale	Modérée				
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée			LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure		X		
<i>Uria aalge</i> (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troil			LC	LC	EN	VU	Nationale	majeure		X		
<i>Zapornia pusilla</i> (Pallas, 1776)	Marouette de Baillon			LC	LC	CR		Nationale					

POISSONS

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Apletodon dentatus</i> (Facciola, 1887)	Porte-écuelle à petite tête, Lepadogastère à petite tête			LC								
<i>Ciliata mustela</i> (Linnaeus, 1758)	Motelle à cinq barbillons		LC	LC								
<i>Conger conger</i> (Linnaeus, 1758)	Congre d'Europe		LC	LC					X			
<i>Gaidropsarus vulgaris</i> (Cloquet, 1824)	Motelle commune		LC	LC								
<i>Gobius cobitis</i> Pallas, 1814	Gobie céphalote			LC								
<i>Gobius paganellus</i> Linnaeus, 1758	Gobie paganel		LC	LC								

<i>Nerophis lumbriciformis</i> (Jenyns, 1835)	Nérophis lombricoïde		LC	LC								
<i>Pholis gunnellus</i> (Linnaeus, 1758)	Gonelle			LC								
<i>Pomatoschistus pictus</i> (Malm, 1865)	Gobie varié		LC	LC								
<i>Salaria pavo</i> (Risso, 1810)	Blennie paon		LC	LC								

PYCNOGONIDES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Nymphon gracile</i> Leach, 1814												

REPTILES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse	Fort	LC	LC	LC		Nationale	Mineure		X		
<i>Natrix helvetica</i> (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique	Fort			LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Lézard à deux raies	Fort	LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	Fort	LC	LC	LC		Nationale	Mineure		X		
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile	Fort	LC	LC	LC	LC	Nationale	Mineure				

SPONGIAIRES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Dysidea fragilis</i> (Montagu, 1814)												

▪ CHAMPIGNONS

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Amanita muscaria</i> (L. : Fr.) Lamarck	Amanite tue-mouches, fausse orange											
<i>Clathrus ruber</i> [Micheli] : Pers.	Clathre rouge											

LICHENS

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Buellia aethalea</i> (Ach.) Th. Fr., 1874												
<i>Caloplaca crenularia</i> var. <i>crenularia</i> (With.) J. R. Laundon												
<i>Caloplaca skii</i> Khodos., Vondrák & Šoun, 2012												
<i>Catillaria chalybeia</i> (Borrer) A.Massal., 1852												
<i>Cliostomum griffithii</i> (Sm.) Coppins, 1980												
<i>Flavoparmelia caperata</i> (L.) Hale, 1986			LC									
<i>Flavoparmelia soledians</i> (Nyl.) Hale, 1986												
<i>Hypotrachyna afrorevoluta</i> (Krog & Swinscow) Krog & Swinscow, 1987												
<i>Hypotrachyna britannica</i> D.Hawksw. & P. James												
<i>Lecania cyrtella</i> (Ach.) Th.Fr., 1871												

<i>Lecanora campestris</i> (Schaer.) Hue, 1888																			
<i>Lecanora confusa</i> Almb., 1955																			
<i>Lecidella elaeochroma</i> (Ach.) M. Choisy, 1950																			
<i>Ochrolechia pallescens</i> subsp. <i>parella</i> (L.)																			
<i>Parmelia sulcata</i> Taylor s.l.																			
<i>Parmotrema perlatum</i> (Huds.) M. Choisy, 1952																			
<i>Physcia adscendens</i> (Fr.) H.Olivier, 1882																			
<i>Physcia leptalea</i> (Ach.) DC., 1805																			
<i>Punctelia subrudecta</i> (Nyl.) Krog, 1982																			
<i>Ramalina fastigiata</i> (Pers.) Ach., 1810																			
<i>Ramalina lacera</i> (With.) J. R. Laundon																			
<i>Rinodina gennarii</i> Bagl., 1861																			
<i>Tephromela atra</i> (Huds.) Hafellner, 1983																			
<i>Verrucaria</i> <i>macrostoma</i> Dufour ex DC., 1805																			
<i>Xanthoparmelia</i> <i>verruculifera</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Elix, D.Hawksw. & Lumbsch, 2004																			
<i>Xanthoria parietina</i> (L.) Th. Fr., 1860	Lichen encroûtant jaune, Parmélie des murailles																		

• **ALGUES BRUNES**

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		

<i>Ascophyllum nodosum</i> (L.) Le Jolis, 1863										X		
<i>Fucus vesiculosus</i> L., 1753										X		
<i>Padina pavonica</i> (L.) Thivy, 1960										X		

DOCUMENT DE TRAVAIL

▪ FLORE

ALGUES ROUGES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Lithothamnion corallioides</i> P.L. Crouan & H.M. Crouan, 1867										X		

ALGUES VERTES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Ulva intestinalis</i> L., 1753												

ANGIOSPERMES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe	Très fort			LC	VU						
<i>Ruppia cirrhosa</i> (Petagna) Grande, 1918	Ruppie spiralée	Très fort	LC	LC	LC	VU						
<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	Spargoute printanière, Spergule de Morison, Espargoutte de printemps	Très fort			LC	VU						
<i>Sporobolus maritimus</i> (Curtis) P.M.Peterson & Saarela, 2014	Spartine maritime, Spartine raide, Sporobole maritime, Sporobole raide	Très fort			LC	NT						
<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	Souci des champs, Gauchefer	Fort			LC	NT						
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie naine, Éxacule nain, Cicendie fluette	Fort	NT		LC	NT				X		

<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe	Fort		LC	LC	NT				X		
<i>Lepidium latifolium</i> L., 1753	Passerage à feuilles larges, Grande Passerage	Fort		LC	LC	NT				X		
<i>Limonium auriculiformis</i> (Pourr.) Druce, 1928	Statice à feuilles de Lychnis	Fort			LC	NT						
<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé	Fort			LC	NT				X		
<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753	Renouée maritime	Fort			LC	NT	Régionale			X		
<i>Polypogon maritimus</i> Willd., 1801	Polypogon maritime	Fort			LC	NT						
<i>Asphodelus macrocarpus</i> subsp. <i>arrondeaui</i> (J.Lloyd) Rivas Mart., 2002	Asphodèle d'Arrondeau	Règlementaire			LC	LC	Nationale					
<i>Dianthus gallicus</i> Pers., 1805	Oeillet des dunes	Règlementaire			LC	LC	Nationale			X		
<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes,	Règlementaire		LC	LC	LC	Régionale			X		
<i>Galium neglectum</i> Le Gall ex Gren., 1850	Gaillet commun négligé, Gaillet négligé	Règlementaire			LC		Régionale			X		
<i>Linaria arenaria</i> DC., 1808	Linaire des sables	Règlementaire			LC	LC	Régionale			X		
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	Flûteau nageant, Alisma nageant	Règlementaire	LC	LC	LC	LC	Nationale			X	DH	
<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel, 1885	Parentucelle à larges feuilles	Règlementaire			LC	LC	Régionale			X		
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable		LC	LC	LC							
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus		LC	LC	LC	LC						
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	Agrostide des chiens				LC	LC						
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire				LC	LC						
<i>Agrostis curtisii</i> Kerguelen, 1976	Agrostide à soie, Agrostis à soies				LC	LC						

<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère		LC	LC	LC	LC								
<i>Agrostis x murbeckii</i> Fouill., 1933	Agrostide de Murbeck													
<i>Aira multiculmis</i> Dumort., 1824	Canche					LC								
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière					LC	LC							
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne					LC	LC							
<i>Allium neapolitanum</i> Cirillo, 1788	Ail de Naples, Ail blanc				LC	LC								
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde				LC	LC	LC							
<i>Allium triquetrum</i> L., 1753	Ail à trois angles, Ail à tige triquète		LC			LC								
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard				LC	LC	LC							
<i>Amaranthus blitum</i> L., 1753	Amarante livide, Amarante Blite					LC								
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride													
<i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> (L.) Link, 1827	Oyat, Chiendent marin, Roseau des sables						LC	LC						
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches				LC	LC	LC							
<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse						LC	LC						
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines						LC	LC						
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile						LC	LC						
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante						LC	LC						
<i>Anthriscus caucalis</i> M.Bieb., 1808	Cerfeuil vulgaire à fruits glabres, Persil sauvage						LC	LC						
<i>Aphanes arvensis</i> L., 1753	Alchémille des champs, Aphanes des champs				LC	LC	LC							

<i>Apium graveolens L., 1753</i>	Céleri, Cèleri		LC	LC	LC	LC							
<i>Arenaria serpyllifolia L., 1753</i>	Sablina à feuilles de serpolet, Sabline des murs				LC	LC	Régionale						
<i>Argentina anserina (L.) Rydb., 1899</i>	Potentille des oies				LC	LC							
<i>Armeria maritima Willd., 1809</i>	Gazon d'Olympe, Herbe à sept têtes				LC	LC	Nationale						
<i>Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819</i>	Fromental élevé, Ray-grass français			LC	LC	LC							
<i>Arrhenatherum elatius subsp. bulbosum (Willd.) Schübl. & G.Martens, 1834</i>	Avoine à chapelets					LC							
<i>Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877</i>	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine												X
<i>Artemisia vulgaris L., 1753</i>	Armoise commune, Herbe de feu			LC	LC	LC							
<i>Arum italicum Mill., 1768</i>	Gouet d'Italie, Pied-de-veau					LC	LC						
<i>Asparagus officinalis L., 1753</i>	Asperge officinale		LC	LC	LC	LC							
<i>Asparagus officinalis subsp. prostratus (Dumort.) Corb., 1894</i>	Asperge prostrée, Asperge couchée					LC				X			
<i>Asphodelus albus Mill., 1768</i>	Asphodèle blanc, Bâton royal					LC	LC						
<i>Atriplex glabriuscula Edmondston, 1845</i>	Arroche de Babington					LC	LC						
<i>Atriplex halimus L., 1753</i>	Halime, Arroche halime			LC									
<i>Atriplex laciniata L., 1753</i>	Arroche laciniée, Arroche des sables					LC	LC						
<i>Atriplex littoralis L., 1753</i>	Arroche du littoral					LC	LC			X			
<i>Atriplex patula L., 1753</i>	Arroche étalée					LC	LC						
<i>Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805</i>	Arroche hastée					LC	LC						
<i>Avena barbata subsp. barbata Pott ex Link, 1799</i>	Avoine barbue			LC	LC	LC							
<i>Baccharis halimifolia L., 1753</i>	Séneçon en arbre, Baccharis à feuilles d'Halimione		LC										X

<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Flûteau fausse-renoncule, Baldellie fausse Renoncule		NT	NT	LC									
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette				LC	LC								
<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang., 1882	Bette maritime				LC									
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale				LC	LC								
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux		LC	LC	LC	LC								
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau blanc, Bouleau pubescent		LC	LC	LC	LC								
<i>Bidens tripartita</i> L., 1753	Bident trifolié, Eupatoire aquatique		LC	LC	LC	LC								
<i>Bolboschoenus maritimus</i> (L.) Palla, 1905	Scirpe maritime, Rouche		LC	LC	LC	LC								
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné													
<i>Briza minor</i> L., 1753	Petite amourette, Brize mineure				LC	LC								
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou				LC	LC								
<i>Bryonia cretica</i> L., 1753	Bryone dioïque				LC	LC								
<i>Cakile maritima</i> Scop., 1772	Cakilier, Roquette de mer				LC	LC								
<i>Cakile maritima</i> subsp. <i>integrifolia</i> (Hornem.) Hyl. ex Greuter & Burdet, 1986	Caquillier à feuilles entières				LC									
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune, Béruee			LC	LC	LC								
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce				LC	LC								
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois				LC	LC								
<i>Carduus nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	Chardon penché				LC	LC								
<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules				LC	LC								

<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laïche des sables, Salsepareille des pauvres				LC	LC							
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert jaunâtre				LC	LC							
<i>Carex divisa</i> Huds., 1762	Laïche divisée		LC		LC	LC							
<i>Carex extensa</i> Gooden., 1794	Laïche étirée		LC		LC	LC							
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771	Langue-de-pic				LC	LC							
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée		LC		LC	LC							
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laïche de Paira				LC	LC							
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet, Faux Fenouil				LC	LC							
<i>Carex pilulifera</i> subsp. <i>pilulifera</i> L., 1753					LC	LC							
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive, Carex tardif				LC	LC							
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme, Charmille		LC	LC	LC	LC							
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	Ficoïde doux, Griffes de sorcière, Figuier des Hottentots												
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataignier, Châtaignier commun		LC	LC	LC	LC							
<i>Catapodium marinum</i> (L.) C.E.Hubb., 1955	Scléropoa marin				LC	LC							
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire												
<i>Centaurium erythraea</i> subsp. <i>erythraea</i> Rafn, 1800					LC								
<i>Centaurium tenuiflorum</i> (Hoffmanns. & Link) Fritsch, 1907	Petite centaurée à petites fleurs				LC	LC							
<i>Centranthus ruber</i> subsp. <i>ruber</i> (L.) DC., 1805	Valériane rouge				LC								
<i>Cerastium diffusum</i> Pers., 1805	Céraïste diffuse, Céraïste à quatre étamines				LC	LC							

<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune				LC	LC							
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré				LC	LC							
<i>Chaerophyllum</i> <i>temulum</i> L., 1753	Chérophylle penché, Couquet				LC	LC							
<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785	Camomille romaine		LC	LC	LC	LC							
<i>Chenopodium murale</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode des murs				LC	LC							
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse				LC	LC							
<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800	Cicendie filiforme				LC	LC							
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs				LC	LC							
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre				LC	LC							
<i>Cirsium filipendulum</i> Lange, 1861	Cirse Filipendule				LC	LC							
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton du Diable				LC	LC							
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé				LC	LC							
<i>Claytonia perfoliata</i> Donn ex Willd., 1798	Claytonie perfoliée, Claytonia perfoliée												
<i>Cochlearia danica</i> L., 1753	Cranson du Danemark				LC	LC							
<i>Coincya monensis</i> (L.) Greuter & Burdet, 1983	Fausse Giroflée				LC	LC							
<i>Conium maculatum</i> L., 1753	Grande cigüe, Ciguë tachée				LC	LC							
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée				LC	LC							
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies		LC		LC	LC							
<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes				LC	LC							
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier		LC	LC	LC	LC							

<i>Cotula australis</i> (Sieber ex Spreng.) Hook.f., 1853																			
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse, Mousse fleurie		LC		LC	LC													
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai		LC	LC	LC	LC													
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires				LC	LC													
<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	Barkhausie à feuilles de pissenlit, Crépis à vésicules				LC	LC													
<i>Crithmum maritimum</i> L., 1753	Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre, Cassepierre			LC	LC	LC													
<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L., 1774	Cuscute à petites fleurs				LC	LC													
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent				LC	LC													
<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	Cynoglosse officinale				LC	LC								X					
<i>Cynosurus echinatus</i> L., 1753	Crételle hérissée, Crételle épineuse				LC	LC								X					
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse				LC	LC													
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule				LC	LC													
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté, Orchis maculé			LC	LC	LC													
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie, Sieglingie retombante				LC	LC													
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale																		
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte		LC	LC	LC	LC													
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs				LC	LC													
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée			LC	LC	LC													
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune				LC	LC													

<i>Diploaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diploaxe vulgaire, Roquette jaune			LC	LC	LC							
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage				LC	LC							
<i>Dittrichia graveolens</i> (L.) Greuter, 1973	Inule fétide, Inule à forte odeur				LC	LC							
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq		LC		LC								
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire				LC	LC							
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818	Scirpe à nombreuses tiges, Souchet à tiges nombreuses			LC	LC	LC							
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais		LC	LC	LC	LC							
<i>Elytrigia acuta</i> (DC.) Tzvelev, 1973	Chiendent du littoral				LC	LC							
<i>Elytrigia juncea</i> (L.) Nevski, 1936	Agropyre à feuilles de joncs, Chiendent à feuilles de Jonc				LC	LC							
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute		LC		LC	LC							
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles				LC	LC							
<i>Erica ciliaris</i> Loefl. ex L., 1753	Bruyère ciliée				LC	LC							
<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane		LC	LC	LC	LC							
<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip., 1865	Vergerette à fleurs nombreuses												
<i>Erigeron karvinskianus</i> DC., 1836	Vergerette de Karvinski												
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone												
<i>Erodium lebelii</i> Jord., 1852	Bec de grue glutineux, Érodium de Lebel				LC								
<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec de Cigogne musqué, Bec-de-grue musqué				LC	LC							
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Lentillon				LC	LC							

<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaud champêtre				LC	LC						
<i>Eryngium viviparum</i> J.Gay, 1848	Panicaud nain vivipare, Panicaud vivipare		EN	EN	CR	CR	Nationale			X	DH	
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau				LC	LC						
<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	Euphorbe maritime, Euphorbe des sables				LC	LC						
<i>Euphorbia segetalis</i> subsp. portlandica (L.) Litard., 1936	Euphorbe des estuaires				LC							
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre, Fouteau			LC	LC	LC						
<i>Fallopia aubertii</i> (L.Henry) Holub, 1971	Renouée de Chine, Renouée de Boukhara											
<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque capillaire				LC	LC						
<i>Festuca juncifolia</i> St.- Amans, 1821	Fétuque à feuilles de jonc, Fétuque cotière				LC	LC						
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge			LC	LC	LC						
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles			LC	LC	LC						
<i>Filago germanica</i> L., 1763	Immortelle d'Allemagne				LC	LC						
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun			LC	LC	LC						
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourgène		LC	LC	LC	LC						
<i>Frankenia laevis</i> L., 1753	Frankénie lisse				LC	LC						
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun		NT	NT	LC	LC						
<i>Fumaria bastardii</i> Boreau, 1847	Fumeterre de Bastard				LC							
<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	Fumeterre grimpeuse, Fumeterre capréolée				LC	LC						
<i>Fumaria muralis</i> subsp. <i>boraei</i> (Jord.) Pugsley, 1902	Fumeterre de Boreau											

<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante			LC	LC	LC							
<i>Galium arenarium</i> Loisel., 1806	Gaillet des sables				LC	LC							
<i>Galium debile</i> Desv., 1818	Gaillet faible, Gaillet chétif		LC		LC	LC				X			
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine				LC	LC							
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais		LC		LC	LC							
<i>Gamochaeta coarctata</i> (Willd.) Kerguélen, 1987													
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées				LC	LC							
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant				LC	LC							
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles				LC	LC							
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre				LC	LC							
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert				LC	LC							
<i>Geranium</i> <i>rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette				LC	LC							
<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet, Bec de grue,			LC	LC	LC							
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît			LC	LC	LC							
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	Glaucière jaune, Pavot jaune des sables			LC	LC	LC							
<i>Glyceria declinata</i> Bréb., 1859	Glycérie dentée			LC	LC	LC							
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne		LC	LC	LC	LC							
<i>Gnaphalium</i> <i>americanum</i> Mill., 1768	Cotonnière d'Amérique												
<i>Gnaphalium</i> <i>uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais				LC	LC							

<i>Hainardia cylindrica</i> (Willd.) Greuter, 1967	Lepture cylindrique				LC									
<i>Halimione portulacoides</i> (L.) Aellen, 1938	Obione faux pourpier, Obione Pourpier				LC	LC								
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean			LC	LC	LC								
<i>Helichrysum arenarium</i> (L.) Moench, 1794	Immortelle des sables, Gnaphale des sables			NT			Nationale							
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine				LC	LC								
<i>Helosciadium inundatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache inondée, Céléri inondé				LC	LC								
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore				LC	LC								
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce				LC	LC								
<i>Herniaria ciliolata</i> Melderis, 1957	Herniaire				LC	LC								
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc			LC	LC	LC								
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard				LC	LC								
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle, Avoine molle				LC	LC								
<i>Honckenya peploides</i> (L.) Ehrh., 1788	Honckénya fausse-péplide, Pourpier de mer				LC	LC								
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat		LC	LC	LC	LC								
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée				LC	LC								
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons		LC	LC	LC	LC								
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis				LC	LC								
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean			LC	LC	LC								

<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant, Millepertuis joli				LC	LC							
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables				LC	LC							
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée				LC	LC							
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx		LC	LC	LC	LC							
<i>Illecebrum verticillatum</i> L., 1753	Illécèbre verticillé				LC	LC							
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant				LC	LC							
<i>Isolepis cernua</i> (Vahl) Roem. & Schult., 1817	Souchet penché		LC		LC	LC							
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe flottant		LC	LC	LC	LC							
<i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe sétacé, Isolépis sétacé		LC		LC	LC							
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques				LC	LC							
<i>Jasione montana</i> L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi				LC	LC							
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore			LC	LC	LC							
<i>Juncus acutus</i> subsp. <i>acutus</i> L., 1753	Jonc à tépales pointus												
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants		LC	LC	LC	LC							
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds		LC	LC	LC	LC							
<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	Jonc couché, Jonc bulbeux		LC	LC	LC	LC							
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré		LC		LC	LC							
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus		LC	LC	LC	LC							
<i>Juncus gerardi</i> Loisel., 1809	Jonc de Gérard				LC	LC							
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque		LC		LC	LC							
<i>Juncus maritimus</i> Lam., 1794	Jonc maritime				LC	LC							

<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill., 1799	Jonc nain				LC	LC					X	
<i>Juncus x kernreichgeltii</i> J.T.Jansen & Wacht. ex Reichg., 1964	Jonc											
<i>Kali soda</i> Moench, 1794	Salsovie				LC	LC						
<i>Kickxia elatine</i> subsp. <i>elatine</i> (L.) Dumort., 1827	Kickxia Élatine				LC	LC						
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole			LC	LC	LC						
<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage				LC	LC						
<i>Lagurus ovatus</i> L., 1753	Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet				LC							
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier amplexicaule				LC	LC						
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge				LC	LC						
<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994	Gnaphale jaunâtre, Cotonière blanc-jaunâtre				LC	LC						
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune, Graceline				LC	LC						
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée, Gesse hirsute		LC	LC	LC	LC						
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace		LC	LC	LC							
<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	Gesse sans vrille, Gesse de Nissolle		LC		LC	LC						
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce		LC	LC	LC							
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent faux-pissenlit, Léontodon des rochers				LC	LC						
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun					LC						
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troëne, Raisin de chien				LC	LC						
<i>Limbarda crithmoides</i> (L.) Dumort., 1827	Inule faux crithme				LC	LC						

<i>Limonium binervosum</i> (G.E.Sm.) C.E.Salmon, 1907	Statice de Salmon, Statice de l'ouest				LC	LC	Nationale						
<i>Limonium dodartii</i> (Girard) Kuntze, 1891	Statice de Dodart				LC	LC							
<i>Limonium vulgare</i> Mill., 1768	Statice commun, Saladelle commune				LC	LC							
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune				LC	LC							
<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Limoine				LC	LC							
<i>Lobelia urens</i> L., 1753	Lobélie brûlante				LC	LC							
<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine, Gnaphale nain				LC	LC							
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace			LC	LC	LC							
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier				LC	LC							
<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753	Lotier grêle, Lotier à gousses très étroites				LC	LC							
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée			LC	LC	LC							
<i>Lotus glaber</i> Mill., 1768	Lotier à feuilles ténues				LC	LC							
<i>Lotus hispidus</i> Desf. ex DC., 1805	Lotier hispide				LC	LC							
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais			LC	LC	LC							
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Oeil-de-perdrix				LC	LC							
<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Lycopside des champs				LC	LC							
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe, Chanvre d'eau		LC	LC	LC	LC							
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline				LC	LC							
<i>Lysimachia maritima</i> (L.) Galasso, Banfi & Soldano, 2005	Herbe au lait				LC	LC							
<i>Lysimachia minima</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Centenille naine				LC	LC							

<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	Mouron délicat				LC	LC								
<i>Lythrum hyssopifolia</i> L., 1753	Salicaire à feuilles d'hyssope, Salicaire à feuilles d'Hysope		LC	LC	LC	LC								
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	Pourpier d'eau		LC	LC	LC	LC								
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre		LC	LC	LC	LC								
<i>Malva arborea</i> (L.) Webb & Berthel., 1837	Mauve en arbre				LC									
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Petite mauve			LC	LC	LC								
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve			LC	LC	LC								
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille, Matricaire discoïde													
<i>Matthiola incana</i> (L.) R.Br., 1812	Giroflée violet, Violier				LC									
<i>Matthiola sinuata</i> (L.) R.Br., 1812	Matthioler à feuilles sinuées				LC	LC								
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée			LC	LC	LC								
<i>Medicago italica</i> x <i>Medicago littoralis</i>	Luzerne striée													
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette			LC	LC	LC								
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine				LC	LC								
<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux			LC	LC	LC								
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée		LC	LC	LC									
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique		LC	LC	LC	LC								
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes		LC		LC	LC								
<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	Muflier des champs, Tête-de-mort				LC	LC								
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue				LC	LC								

<i>Myosotis discolor</i> subsp. <i>dubia</i> (Arrond.) Blaise, 1972	Myosotis douteux				LC									
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant				LC									
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis rameux				LC	LC								
<i>Myriophyllum</i> <i>alterniflorum</i> DC., 1815	Myriophylle à feuilles alternes		LC	LC	LC	LC								
<i>Oenanthe crocata</i> L., 1753	Oenanthe safranée			LC	LC	LC								
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal				LC	LC								
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf				LC	LC								
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>maritima</i> (Dumort. ex Piré) P.Fourn., 1937	Bugrane maritime				LC									
<i>Ophrys passionis</i> Sennen, 1926	Ophrys de la passion				LC	LC								
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre			LC	LC	LC								
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat				LC	LC								
<i>Ornithopus pinnatus</i> (Mill.) Druce, 1907	Ornithope penné				LC	LC				X				
<i>Oxalis pes-caprae</i> L., 1753	Oxalis pied-de- chèvre													
<i>Oxybasis rubra</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Ansérine rouge				LC	LC								
<i>Parentucellia viscosa</i> (L.) Caruel, 1885	Bartsie visqueuse				LC	LC								
<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse				LC	LC								
<i>Paronychia argentea</i> Lam., 1779	Paronyque argentée				LC									
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804	Paspale dilaté													X
<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux				LC	LC								

<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée		LC	LC	LC	LC							
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire		LC	LC	LC	LC							
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables				LC	LC							
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais		LC	LC	LC	LC							
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle				LC	LC							
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain Corne-de- cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau				LC	LC							
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures			LC	LC	LC							
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet		LC	LC	LC	LC							
<i>Plantago maritima</i> L., 1753	Plantain maritime				LC	LC							
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel		LC		LC	LC							
<i>Poa bulbosa</i> subsp. <i>bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux				LC	LC							
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés				LC	LC							
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre				LC	LC							
<i>Polycarpon</i> <i>tetraphyllum</i> (L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles				LC	LC							
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché				LC	LC							
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire				LC	LC							
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse			LC	LC	LC							
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc		LC	LC	LC								
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble			LC	LC	LC							

<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse				LC	LC							
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette, Petite douve, Flammule		LC	LC	LC	LC							
<i>Ranunculus hederaceus</i> L., 1753	Renoncule à feuilles de lierre, Renoncule lierre		LC	LC	LC	LC							
<i>Ranunculus peltatus</i> Schrank, 1789	Renoncule peltée		LC	LC	LC	LC							
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante			LC	LC	LC							
<i>Ranunculus tripartitus</i> DC., 1807	Renoncule tripartite			LC	LC	LC				X			
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Ravenelle, Radis sauvage			LC	LC	LC							
<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>landra</i> (Moretti ex DC.) Bonnier & Layens, 1894	Radis maritime					LC							
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux- acacia, Carouge		LC										X
<i>Romulea columnae</i> subsp. <i>coronata</i> (Merino) Merino, 2000	Romulée d'Armorique, Romulée de Bretagne					LC							
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies			LC	LC								
<i>Rosa obtusifolia</i> Desv., 1809	Rosier à folioles obtus, Églantier à folioles obtuses												
<i>Rosa pouzinii</i> Tratt., 1823	Rosier de Pouzin, Églantier de Pouzin					LC							
<i>Rosa spinosissima</i> L., 1753	Rosier à feuilles de Boucage					LC	LC						
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance					LC	LC						
<i>Rubus pruinosisus</i> Arrh., 1839	Ronce à feuilles de Noisetier												
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille					LC	LC						
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis			LC	LC	LC							
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée					LC	LC						

<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue			LC	LC	LC							
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtus, Patience sauvage				LC	LC							
<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	Patience élégante, Rumex joli				LC	LC							
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine				LC	LC							
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant			LC	LC	LC							
<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales				LC	LC							
<i>Salicornia pruinosa</i> (Fuente, Rufo & Sanchez Mata) Piirainen & G.Kadereit, 2017													
<i>Salix atrocinnerea</i> Brot., 1804	Saule à feuilles d'Olivier		LC	LC	LC	LC							
<i>Salsola soda</i> L., 1753	Soude commune				LC	LC							
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse- verveine				LC	LC							
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéquier				LC	LC							
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand, Mouron d'eau		LC	LC	LC	LC							
<i>Sarcocornia fruticosa</i> (L.) A.J.Scott, 1978	Salicorne en buisson				LC	LC							
<i>Sarcocornia perennis</i> (Mill.) A.J.Scott, 1978	Salicorne vivace				LC	LC							
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage				LC	LC							
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau				LC	LC							
<i>Scleranthus annuus</i> L., 1753	Gnavelle annuelle				LC	LC							
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorsonère humble				LC	LC							
<i>Scorzoneroides autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne				LC	LC							

<i>Scrophularia scorodonia</i> L., 1753	Scrophulaire à feuilles de Germandrée				LC	LC							
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire casquée, Scutellaire à casque		LC		LC	LC							
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire, Scutellaire naine				LC	LC							
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre			LC	LC	LC							
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc				LC								
<i>Sedum anglicum</i> Huds., 1778	Orpin anglais, Orpin d'Angleterre				LC	LC							
<i>Senecio sylvaticus</i> L., 1753	Séneçon des bois, Séneçon des forêts				LC	LC							
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun				LC	LC							
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>denticulatus</i> (O.F.Müll.) P.D.Sell, 1967	Séneçon des dunes				LC								
<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753	Serratule des teinturiers, Sarrette				LC	LC	Régionale						
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire glauque, Sétaire naine				LC	LC							
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri				LC	LC							
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés, Cumin des prés				LC	LC							
<i>Silene gallica</i> L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre				LC	LC							
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges				LC	LC							
<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans, Silène penché				LC	LC							
<i>Silene uniflora</i> Roth, 1794	Silène à une fleur				LC	LC							
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte		LC		LC	LC							
<i>Smyrniolum olusatrum</i> L., 1753	Maceron cultivé				LC	LC							
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère, Bronde			LC	LC	LC							

<i>Tetragonia tetragonioides</i> (Pall.) Kuntze, 1891																			
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine			LC	LC	LC													
<i>Thymus praecox</i> Opiz, 1824	Thym précoce, Serpolet couchet																		
<i>Thysselium lancifolium</i> (Hoffmanns. & Link ex Lange) Calest., 1905	Peucedan à feuilles en lanières				LC	LC													
<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Torilis à fleurs glomérulées, Torilis noueuse				LC	LC													
<i>Tradescantia fluminensis</i> Vell., 1829	Éphémère de Rio																		
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre			LC	LC	LC													
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance				LC	LC													
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune				LC	LC													
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle Porte-fraises				LC	LC													
<i>Trifolium micranthum</i> Viv., 1824	Trèfle à petites fleurs				LC	LC													
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet		LC	LC	LC	LC													
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande			LC	LC	LC													
<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur		LC	LC	LC	LC													
<i>Triglochin maritima</i> L., 1753	Troscart maritime		LC		LC	LC													
<i>Tripleurospermum maritimum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1847	Matricaire maritime				LC	LC													
<i>Tripolium pannonicum</i> (Jacq.) Dobrocz., 1962	Aster maritime, Aster de Hongrie				LC	LC													
<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840	Carum verticillé		LC	LC	LC	LC													

<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles		LC	LC	LC	LC							
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe, Bois jonc, Jonc marin, Vigneau, Landier		LC	LC	LC	LC							
<i>Ulex gallii</i> Planch., 1849	Ajonc de Le Gall		LC	LC	LC	LC							
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain, Petit ajonc, Petit Landin		LC	LC	LC	LC							
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Nombril de vénus, Oreille-d'abbé				LC	LC							
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie		LC	LC	LC	LC							
<i>Valerianella locusta</i> f. <i>carinata</i> (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo, 2005	Mâche à carène												
<i>Verbascum nigrum</i> subsp. <i>nigrum</i> L., 1753	Cierge maudit												
<i>Verbascum phlomoides</i> L., 1753	Molène faux-phlomide, Molène faux Phlomis			LC	LC								
<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill., 1779	Molène pulvérulente				LC	LC							
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre			LC	LC	LC							
<i>Verbascum virgatum</i> Stokes, 1787	Molène fausse-blattaire, Molène effilée				LC	LC							
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale			LC	LC	LC							
<i>Veronica agrestis</i> L., 1753	Véronique agreste				LC	LC							
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage				LC	LC							
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée				LC	LC							
<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard, 1798	Véronique cymbalaire				LC								
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse												
<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de Serpolet		LC		LC	LC							

<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	Vesce à feuilles étroites				LC								
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu				LC	LC							
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce printannière, Vesce fausse Gesse		LC	LC	LC	LC							
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée, Poisette		LC	LC		LC							
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin				LC	LC							
<i>Viola kitaibeliana</i> Schult., 1819	Pensée de Kitaibel				LC	LC							
<i>Viola lactea</i> Sm., 1798	Violette blanchâtre				LC	LC							
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin				LC	LC							
<i>Viscum album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Gui des feuillus			LC	LC	LC							
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome				LC	LC							
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Yucca		LC										

FOUGERES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale			LC	LC	LC						
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle			LC	LC	LC						
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailleux, Fausse Fougère mâle			LC	LC	LC						
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle			LC	LC	LC						
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire			LC	LC	LC						
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Réglisse des bois, Polypode vulgaire			LC	LC	LC						

<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle			LC	LC	LC							
---	-------------------------------	--	--	----	----	----	--	--	--	--	--	--	--

GYMNOSPERMES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	ENJEU	LISTES ROUGES				PROTECTION	RBR	ZNIEFF		N2000	EEE
			M	E	N	R			R	D		
<i>Ephedra distachya</i> <i>subsp. distachya</i> L., 1753	Éphèdre à chatons opposés, Éphèdre de Suisse, Raisin- de-mer		LC		LC	LC						
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime, Pin mésogéen		LC	LC	LC							
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre		LC	LC	LC							

DOCUMENT DÉTIEN